

ALFONS PILORZ

**ROLE ET STRUCTURE
DE LA PROPOSITION RELATIVE
DANS LA PROPOSE D'ANTOINE DE LA SALE**

AVIS

La présente étude constitue une première partie, théorique et méthodologique, de notre thèse préparée sous la direction de Madame Urszula Dąbska-Prokop, Professeur à l'Université de Cracovie.

Nous tenons à exprimer à Madame Urszula Dąbska-Prokop notre profonde gratitude. Nos sentiments de reconnaissance émue vont également à Madame le Professeur Halina Lewicka, de l'Université de Varsovie, à qui nous devons nombre d'encouragements et de précieux conseils.

Nous remercions aussi la Société des Sciences et des Lettres de l'Université Catholique de Lublin ainsi que la Rédaction des „Annales de Lettres et Sciences Humaines”, qui ont bien voulu se charger de la publication de cette modeste ébauche linguistique.

Aus der Not geboren, gipfelt die Sprache in der Kunst.

(Hugo-Schuchardt-Brevier, 2^e éd. Halle 1928, p. 265)

Was der Urmensch mit Akzent und Lautwandel, mit Brustkasten, mit der Gebärde und dem ganzen Leibe leistet, das macht der Kulturmensch mit dem Bau der Sätze.

(Karl Vossler. *Sprache als Schöpfung und Entwicklung*. Heidelberg 1905, p. 149)

NOTICE PRÉLIMINAIRE

Antoine de la Sale, „aventureux et pédagogue”¹, mais aussi écrivain, écrivain ayant une place importante dans l'histoire de la littérature française², ne fera ici l'objet d'aucune introduction biographique, vu que bien des études biographiques ont été publiées, avant et après 1940, date de la parution de l'ouvrage de F. Desonay sur la vie d'A. de La S. (cf. infra, note 1), qui donne, p. 188 s., une liste des principaux ouvrages intéressant la biographie de l'auteur de Jehan de Saintré. G. A. Brunelli³, Mi-

¹ La qualification est de Fernand Desonay (*Antoine de La Sale, eventueux et pédagogue. Essai de biographie critique*, „Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège”, fasc. LXXXIX, Liège, Fac. de Philos. et Lettres, et Paris, Droz, 1940, 240 p.). Quiconque entreprend le moindre travail sur l'oeuvre ou la vie d'A. de La S., rencontre inmanquablement le nom de ce chercheur belge, professeur émérite à l'Université de Liège et membre de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises, résistant armé 1940-1945, né le 28 nov. 1899 à Stembert près de Verviers, le 8 déc. 1973 noyé accidentellement dans les eaux de l'Ourthe à Wyompont (Erneuville) près de Lavacherie (Ardennes), son dernier domicile. La présente étude est aussi de celles que le labeur de F. Desonay a rendues possibles. Auteur de divers articles, manuels, essais, fin connaisseur de Ronsard et d'Alain-Fournier, Desonay voua cependant la plus belle partie de ses investigations à A. de La S. „Il migliore critico-editore del La Sale” (les mots sont de Giuseppe Antonio Brunelli, *Antoine de La Sale*, Messina, Peloritana Editrice, 1962, p. 53), F. Desonay a le mérite d'avoir préparé, en collaboration avec Pierre Champion, un excellent luxueuse édition critique du *Petit Jehan de Saintré* (Paris, Editions du Trianon, 1926, in-4°, 423-LXXXIV p.), puis, seul, le t. I des *Oeuvres complètes* d'A. de La S.: *La Salade* (Paris, Les Belles Lettres, 1935, in-8°, XLV-268 p.) et le t. II: *La Sale* (Paris Droz, 1941, in-8°, XXXVII-281 p.); les O. c. en question constituent respectivement les fascicules LXVIII et XCII de la „Bibl. de la Fac. de Philos. et Lettres de l'Univ. de Liège”. Ainsi donc seuls deux textes, mineurs, d'A. de La S., n'ont pas fait l'objet d'une édition critique par le Professeur Desonay, à savoir *Du Réconfort de Madame du Fresne* et *Des anciens tournois*

et faitz d'armes. Au terme de son travail d'éditeur, Desonay prévoyait la publication d'un volume consacré à la langue de La Sale, ainsi que d'un lexique détaillé (le glossaire accompagnant l'édition Champion & Desonay de *Saintré* contient une trentaine d'unités que celui de Misrahi & Knudson ne relève pas); voir à ce sujet l'Introduction à *La Salade*, p. XLV. Le projet est cependant resté dans la sphère des projets et ceci constitue une justification supplémentaire de notre tâche. — Que tous ceux qui ont connu et apprécié Fernand Desonay trouvent ici l'expression d'une profonde reconnaissance à l'égard de l'éminent philologue, essayiste et éducateur.

² Depuis les années soixante-dix du XIX^e s la réputation d'A. de La S. n'est plus à faire: une foule de philologues et historiens de la littérature lui ont accordé une place de choix dans la littérature française du Moyen Age finissant et certains — on ne prête qu'aux riches! — lui attribuaient des oeuvres dues à d'autres plumes; p. ex. Bernard Prost, éditeur de textes d'Olivier de la Marche, de Hardouin de la Jaille, d'A. de La S., etc. dans le volume intitulé *Traicté de la forme et devis comme on fait les tournois* (Paris, Barraud, 1878, XIX — 259 p.) considère comme étant de La S. *Les quinze joyes de mariage*, ne doute guère de la participation de celui-ci à la rédaction des *Cent Nouvelles nouvelles* et semble même peu récalcitrant à l'opinion de Génin, qui affuble Antoine de la paternité de la *Farce de l'avocat Patelin* (sic!) (Avant-propos, p. XV, note 2) ... On n'est pas peu surpris lorsqu'on relève chez Robert Sabatier (*La Poésie du Moyen Age*, Paris, Albin Michel, 1975 (T. I de *l'Histoire de la poésie française*), pp. 293 et 346), l'attribution hypothétique de *Pathelin* à Antoine de la Salle (sic!), né en 1398 (sic!) (un simple coup d'oeil dans le *Nouv. Petit Larousse* ou le *Petit Larousse en couleurs* eût suffi pour rectifier: v. 1388, et: La Sale!). Cependant la surprise devient consternation quand on lit, p. 346, que „des *Quinze joies du mariage* aux *Quinze joies de la Vierge* et au *Petit Jehan de Saintré*, Antoine de la Salle déploie sa verve satirique”. La persistance de certaines opinions, caduques depuis quatre générations, laisse rêveur ... Parmi les auteurs récents, relevons à titre d'exemple les vues de la brillante représentante de l'impétueux courant de recherches qu'exprime la revue „*Semiotica*”, Julia Kristeva, formulées dans *Le texte du roman. Approche sémiotique d'une structure discursive transformationnelle*. La Haye et Paris, Mouton, 1970, 209 p. (N^o 6 des „*Approaches to Semiotics*”, ed. by Thomas A. Sebeok); selon J. Kristeva, les textes d'A. de La S., „peu étudiés” (p. 19) — affirmation fort contestable, qui pourtant étonne moins si l'on tient compte de la façon quelque peu rapide de procéder de l'auteur transcrivant exactement la bibliographie sommaire de Jean Misrahi et Charles A. Knudson (A. de La S., *Jehan de Saintré*, éd. par [...], Genève, Droz, 1965, XXVIII-340 p., n^o 117 des „*Textes Littéraires Français*”; cf. pp. XXIII-XXVI) et qualifiant cette liste chez elle modestement de bibliographie — méritent l'intérêt des chercheurs „d'une part à cause de la date de leur apparition” (p. 207), époque où „la prose balbutie encore” (ibid.), „de l'autre à cause de la structure naïvement claire de leur texture, qui permet l'analyse de ce processus lent et délicat qu'est la structuration du roman” (ibid.). „Si cette époque fiévreuse — poursuit Kristeva — n'entre pas directement comme ‚image’ dans les livres d'A. de La S., elle y pénètre plus profondément à travers l'ébranlement structural du discours médiéval vers un type de discours Renaissance” (ibid.), la seconde moitié du Moyen Age (XIII^e—XV^e s. d'après Kristeva) étant „une période de transition pour la culture européenne: la pensée du signe remplace celle du symbole” (p. 26).

³ Cf. supra, note 1.

cheline Fahmy ⁴ et Marie-Thérèse Nopère ⁵ fournissent des listes supplémentaires.

Nous rappellerons simplement l'année hypothétique de la naissance d'A. de La S.: 1385 ou (plus probablement) 1386 ⁶. Il est à présumer que l'écrivain mourut en 1460 ou en 1461 ⁷.

Provençal par naissance, fils naturel d'un fameux condottiere gascon, Bernard de La Sale, „fort et subtil eschelleur” de remparts, et de Perrinette Damendel, — pendant la majeure partie de sa vie (1399-1448) au service de la maison d'Anjou (Louis II, Louis III, René), Antoine fut, dès 1435, gouverneur de Jean d'Anjou dit Calabre, fils aîné du roi René. En 1448, il passa au service de Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, comme précepteur des trois fils de celui-ci. „La plus claire des occupations de La S. pendant ce crépuscule de sa vie fut son activité littéraire” ⁸. Plus pédagogue qu'aventurier (ce dernier, il le fut beaucoup, beaucoup moins que son père) ⁹, A. de La S. conféra à tous ses ouvrages, le roman sur Saintré y compris, une très forte teinte didactique et moralisatrice. Ce qui forme le leitmotiv de l'oeuvre — et de la vie — d'Antoine, c'est la défense et illustration de la chevalerie, qui lui apparaît de préférence auréolée d'une beauté incomparable. C'est un typique nostalgique du passé, un homme qui regarde surtout en arrière. F. Desonay qualifie pertinemment son oeuvre de „fier testament d'un réactionnaire sans reproche. Homme du passé au seuil de la Renaissance, A. de La S. n'a pas abdiqué. Il nous offre le témoignage, qui force le respect, d'un écrivain tardif et attardé qui n'a rien renié de son rêve de jeunesse. De réaliser ce rêve devant l'écrivoire, c'est — quand même — un noble destin” ¹⁰.

⁴ *Etat présent des études sur Antoine de La Sale*, mémoire de licence, Louvain, 1968 (cote E 51LO3109; à consulter: Parkstraat, 21, Louvain).

⁵ *Le petit Jehan de Saintré d'Antoine de La Sale*, mémoire de licence, Louvain, 1968 (cote E 51LO3023; à consulter: Parkstraat, 21, Louvain).

⁶ Voir F. Desonay, *A. de La S., avent. et pédag.*, p. 18 ss. Il est suivi par G. A. Brunelli ainsi que par Misrahi et Knudson. Des précisions supplémentaires sont données chez C. A. Knudson J^r: *On Antoine de la Sale's Date of Birth*. „Romance Philology”, t. XI, 1958, pp. 362-368).

⁷ „[...] plus que probablement avant le 1^{er} juin 1461” de l'avis de Desonay, op. cit., p. 183. Signalons que le livre de F. Desonay comporte, pp. 173-183, une excellente Chronologie avec des mémentos biographique et bibliographique. Les Introductions à *La Salade* et à *La Sale*, éd. F. Desonay, op. cit., fournissent certaines précisions biographiques supplémentaires. De bons aperçus sommaires sur la vie de l'écrivain se trouvent dans G. A. Brunelli, op. cit., pp. 9-17, et dans J. Misrahi et C. A. Knudson, op. cit., pp. IX-XV.

⁸ J. Misrahi et C. A. Knudson, op. cit., p. XIV.

⁹ Il n'a pratiquement rien d'un mercenaire, mais il aime l'aventure au sens noble du mot: tournois, croisade (Ceuta), excursions, exploration.

¹⁰ *A. de La S., avent. et pédagogue*, p. 170.

Chapitre I

CORPUS

Notre corpus consiste: 1° en un petit texte marginal: Lettre d'Antoine de La Salle à un nouveau religieux ¹¹; in: Joseph Nève, *Antoine de La Salle. Sa vie et ses ouvrages, d'après des documents inédits, par [...]* *Suivi du Réconfort de Madame du Fresne, d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque Royale de Belgique; du Paradis de la Reine Sibylle, etc. par Antoine de La Salle, et de fragments et documents inédits des bibliothèques et des archives de France et de Belgique*, Paris, Champion et Bruxelles, Falk, 1903, pp. 223-225; 2° en échantillons tirés — selon un procédé qui va être précisé plus bas — des cinq ouvrages suivants d'A. de La S.:

1. Du Réconfort de Madame du Fresne; in: Joseph Nève, op. cit., pp. 101-155 (sigle: Rc). Opuscule contenant deux exemples destinés à inspirer du courage à Catherine de Neufville, femme du seigneur de Fresne, Jacques de Lille, parent éloigné des comtes de Saint-Pol, qui venait de perdre son nouveau-né; le second de ces „exempla” est en rapport avec des souvenirs personnels de l'auteur, qui en 1415 prit part à l'expédition des croisés portugais et assista à la prise de Ceuta; le premier narre un épisode de la Guerre de Cent Ans: lors du siège de Brest par le prince de Galles, dit le Prince Noir, celui-ci aurait mis à mort, au mépris de tous les sentiments chevaleresques et simplement humains, un enfant de treize ans, otage, fils du seigneur du Chastel, capitaine des défenseurs de Brest; F. Desonay n'a pas tort lorsqu'il affirme qu' „on s'accorde généralement à trouver que c'est dans le premier des deux brefs récits qu'Antoine a atteint, le plus sobrement du monde, les sommets du pathétique” ¹²;

¹¹ Dans la suite, on utilisera le sigle: Rl.

¹² A. de La S., *avent, et pédag.*, p. 161 s. Mené au supplice, le garçon crie, en s'adressant au chef des gardes: „Ha! Thomas, mon amy, vous me menez mourir, vous me menez mourir, hellas! vous me menez mourir! Thomas, vous me menez mourir! hellas! monsieur mon pere, je vois mourir! hellas! madame ma mère, je vois mourir, je vois mourir! hellas, hellas, hellas, je vois mourir, mourir, mourir, mourir!” (Cité d'après Nève, op. cit., p. 134; Desonay transcrit le fragment avec de menues différences de ponctuation, à la p. 162 de son *A. de La S., avent. et pédag.*). Werner Söderhjelm, *La Nouvelle Française au XV^e siècle*, Paris, Champion, 1910, p. 84, qualifie les exclamations de la petite victime de „poignantes” et F. Desonay, op. cit., p. 162,

2. La Salade; in: Antoine de La Sale, *Oeuvres complètes*, T. I: *La Salade*, éd. critique par Fernand Desonay, Paris, Les Belles Lettres, 1935, pp. 1-262 (sigle: Sd). Vaste compilation didactico-moralisatrice, contenant „pluiseurs bonnes herbes” glanées abondamment chez des auteurs anciens, née des occupations et des préoccupations pédagogiques d'Antoine, racontant aussi, non sans quelque grâce naïve, des expériences personnelles¹³;

3. La Sale; *ibid.*, T. II: *La Sale*, éd. critique par Fernand Desonay, Liège, Faculté de Philosophie et Lettres, et Paris, Droz, 1941, pp. 1-267 (sigle: Sl). Compilation didactique également, plus volumineuse que Sd, plus fastidieuse aussi, moins connue — avant l'édition Desonay — puisque, à l'exception de quelques passages dans Nève, *op. cit.*, pp. 226-245, et dans Werner Söderhjelm, *Notes sur Antoine de La Sale et ses oeuvres*, Helsingfors, 1904 (chap. III, *passim*), six chapitres sur 167, — elle restait inédite;

4. Jehan de Saintré; in: Antoine de La Sale, *Jehan de Saintré*, éd. par Jean Misrahi (Fordham University) et Charles A. Knudson (University of Illinois), Genève, Droz, 1965, pp. 1-309 (sigle: St). Unique roman dans le bagage littéraire d'Antoine, un de ces livres dont le Français cultivé moyen connaît, plus ou moins vaguement, l'existence, tout en confondant A. de La S. avec saint Jean-Baptiste de La Salle, fondateur de la congrégation des Frères des écoles chrétiennes (m. 1719); St est de ces titres qui figurent dans le *Petit-Larousse*; c'est à cause de St qu'A. de La S. est mentionné dans chaque manuel d'histoire de la littérature française¹⁴;

voit une manifestation „de ce sens du pathétique humain, presque inconnu dans la littérature médiévale” dans ce passage, qui — par une association peut-être incongrue — nous fait à chaque lecture penser au puissant effet pathétique (du quotidien non-pathétique cette fois) de la répétition obtenu par un poète de Cracovie, Macedoński:

Stara kobieta pierze bieliznę,
Stara kobieta pierze bieliznę,
Stara kobieta pierze bieliznę
Stara kobieta pierze
Stara kobieta

¹³ On songe principalement à son excursion aux Iles Lipari (effectuée en 1407) et à sa visite, en 1420, du Monte della Sibilla; le récit de ces „exploits” a fait l'objet d'une édition critique moderne par J. Nève, *op. cit.*, et F. Desonay a publié, avec un appareil critique exemplaire, avant le texte complet de Sd, *Le Paradis de la Reine Sibylle*, Paris, Droz, 1930, CXXVII-65 p.

¹⁴ Soit le premier venu parmi les plus récents, destiné à un vaste public, *Du Moyen Age à l'âge baroque*, par Henri Lemaitre, Thérèse Van der Elst et Roger Pagosse, Paris, Bordas — Laffont, 1970, t. I de *La Littérature française* sous la dir. d'André Lagarde et Laurent Michard, présente p. 243 A. de La S. comme „le plus grand nom, on peut même dire le seul, de cette époque [...]”. Ceci bien sûr uniquement à cause de St. — Pour ce qui est de l'édition critique moderne que nous avons

5. Des anciens tournois et faitz d'armes (Par Messire Antoine de La Sale); in: Bernard Prost, *Traicté de la forme et devis comme on fait les tournois, par Olivier de la Marche, Hardouin de la Jaille, Anthoine de la Sale, etc., mis on ordre par [...] Enrichi de 16 planches, dont 9 doubles, coloriées au pinceau avec le plus grand soin et rehaussées d'or*, Paris, Barraud, 1878, pp. 193-221 (sigle: Tr). Ouvrage didactique, à sujet bien déterminé.

La liste que ci-dessus est alphabétique (d'après les éléments significatifs du titre, choisis en vue de la formation des sigles).

Si l'on tenait compte de la résonance des ouvrages d'A. de La S., de leur place dans l'histoire littéraire de la France, on devrait de toute évidence placer en tête St; suivraient Sd ou Rc (il serait peut-être malaisé de les départager), Sl, enfin Tr et Rl.

En rangeant les écrits d'A de la S. en fonction de la longueur des textes respectifs, on aurait: Sl, St, Sd, Rc, Tr, Rl.

Enfin, quelqu'un qui procéderait en historien, retiendrait volontiers l'ordre chronologique, adopté d'ailleurs par l'éditeur des *Oeuvres complètes*, F. Desonay: Sd (entre 1442 et 1444), Sl date de l'achèvement de la première version: 20 octobre 1451: révision de l'ouvrage ainsi que de Sd entre 1451 et 1460), St (6 mars 1456 la première version), Rc (1457), Tr (1459).

A l'exception de Rl, retenu in extenso en raison de sa brièveté, les textes ont fait l'objet d'un échantillonnage. Après avoir signalé les fragments appelés à constituer le corpus, nous présenterons les modalités de notre façon de procéder.

Nous avons prélevé les pages suivantes à:

Rc: 101, 102, 111, 112, 121, 122, 131, 132, 141, 142, 143 = 11

Sd: 3, 4, 13, 14, 25, 26, 37, 38, 49, 50, 61, 62 = 12

63, 64, 75, 76, 85, 86, 97, 98, 109, 110, 121,

retenue, celle de Misrahi et Knudson nous a paru préférable parce que simplement d'un accès plus facile en Pologne que celle de Champion et Desonay de 1926 (cf. le c. r. de C. A. Knudson dans „Romania”, LIV (1928), 554-562), et parce que, finalement, plus récente et tenant compte de l'acquis des prédécesseurs. A noter que F. Desonay envisageait la publication, comme le t. III des *Oeuvres complètes d'A. de La S.* dans l'édition liégeoise, de St, Rc et Tr (voir Introduction à Sd, p. XXV). Le projet ne dut malheureusement jamais aboutir. Celui qui aujourd'hui fait le plus autorité en ce qui concerne le texte de St, est Yorio Otaka (Université d'Okayama d'abord, puis Tōkyō); cf. son article *Etablissement du texte définitif du Petit Jehan de Saintré*, in: „Etudes de Langue et Littérature Française” Tōkyō, VI (1965), 15-28.

122, 128, 129, 130	=	5 ¹⁵
134	=	1
137, 138, 149	=	1 ¹⁶
159, 160	=	1 ¹⁷
164, 165, 166, 177, 178, 189, 190, 191, 201, 202		
213, 214, 225, 226, 227, 228	=	16
259	=	1

Sd au total: 37

Sl:	1 — 4 = 4	St:	1 — 6 = 6
	21 — 26 = 6		25 — 30 = 6
	45 — 48 = 4		49 — 52 — 4
	69 — 72 = 4		73 — 76 = 4
	93 — 96 = 4		97 — 100 = 4
	117 — 120 = 4		121 — 124 = 4
	141 — 144 = 4		145 — 148 = 4
	145 — 148 = 4		169 — 172 = 4
	189 — 192 = 4		193 — 196 = 4
	213 — 216 = 4		217 — 220 = 4
	237 — 242 = 6		231 — 234 = 4
	259 — 265 = 5		265 — 268 = 4
Sl au total:	53		289 — 292 = 4
			304 — 309 = 6
		St au total:	62

Tr: 194, 200, 204, 209, 214, 219 = 6

Le corpus entier comprend ainsi:

Rl: 2 pages

¹⁵ Les 15 pages imprimées énumérées ici représentent en fait 5 pages pleines, vu que de 63 à 130 l'édition desonayenne comporte trois versions (C — ms. 924 de la Bibliothèque de Condé, dit ms. de Chantilly; B — ms 18.210-15 de la Bibliothèque Royale de Bruxelles; I — version imprimée: deux éditions du XVI^e s., de Michel Le Noir, Paris, 18 janvier 1521, de Philippe Le Noir, Paris, 13 mars 1527), dont nous choisissons évidemment une seule, à savoir la première, celle qui a eu la préférence de l'éditeur, bien que le ms. B offre l'avantage de nous être parvenu complet et la majeure partie du texte publié par F. Desonay (pp. 3-62, 164-245 et 257-262, les pages 246-256 contenant un fragment latin) suit le ms. B.

¹⁶ Les 3 pages équivalent à une seule page pleine. C'est que de 137 à 158 l'ouvrage donne également les trois versions mentionnées ci-dessus.

¹⁷ Les pages 159-163, dont sont tirées les pp. 159-160, contiennent deux versions: C et B. Comme précédemment, nous retenons la version C.

Donc, en résumé: dans notre échantillon, 29 pages (12+16+1) proviennent du ms B, 7 pages (5+1+1) du ms C, 1 page (qui concerne le fragment de 131 à 136) de la version imprimée (sigie: I).

Rc:	11	„
Sd.	37	„
Sl:	53	„
St:	62	„
Tr:	6	„
	<u>171</u>	„

Il convient de faire remarquer que le nombre de pages ne donne guère une idée exacte de l'importance quantitative des échantillons. Dans les quatre éditions différentes (Desonay, Misrahi et Knudson, Nève, Prost) on se trouve en présence de pages — la page constituant l'unité d'échantillonnage¹⁸ — de dimensions variées. Les plus grandes sont celles de Sl et de Sd. Les 11 pages qui forment l'échantillon de Rc représentent approximativement à peine 5 unités des volumes de l'édition liégeoise; les 6 pages tirées de Tr équivalent à env. 4 pages de cette édition; enfin, les 62 pages de l'échantillon de St pourraient se réduire à env. 40 pages des textes publiés par Desonay. L'ordre décroissant de l'étendue des échantillons, établi en fonction de l'importance réelle des textes, serait par conséquent le suivant: Sl (53), St (40), Sd (37), Rc (5), Tr (4), à quoi s'ajoute l'équivalent d'une page typique (sc. „liégeoise”) de Rl. Au total on a donc 140 pages typiques, in-8°, tandis que le nombre des pages réelles, imprimées, que nous avons retenues, se monte à 171.

Les textes entiers couvrent respectivement: Rc 55 pages „réelles”, Rl — 2, Sd — 260, Sl — 267, St — 309, Tr — 29; au total: 922 pages, qui égalent approximativement 700 pages „typiques”. Les 140 pages typiques de notre échantillon constituent 1/5 (20%) du texte total.

Si dans certains cas nous avons légèrement modifié le déroulement mécanique du prélèvement, c'est que nous avons tenu à écarter des pages manifestement peu typiques, incomplètes, comportant de longues énumérations, etc. P. ex. pour Sd, après les pages 3 et 4, 13 et 14, nous avons retenu 25 et 26 au lieu de 23-24, car la p. 23 n'est remplie qu'à moitié et encore une partie considérable (7 lignes) du fragment est formée par le titre du chapitre et les titres nous semblent obéir, dans leur syntaxe et dans leur stylisation, à certaines règles spécifiques, bien entendu changeantes selon les époques, genres, etc.

En constituant notre échantillon, pour ce qui est des oeuvres volumineuses (Sl, St, Sd), à l'aide de „paquets” de 4 ou même 6 pages, nous avons visé à diminuer l'inconvénient résultant du fait que pratiquement jamais le début de la phrase ne correspond au début de la page ni la fin de la phrase à la fin de la page.

¹⁸ En quoi nous avons suivi p. ex. Morteza Mahmoudian, *Les modalités nominales en français. Essai de syntaxe fonctionnelle*, Paris, P.U.F., 1970 (SUP „Le Linguiste” 9), p. 8.

Nous estimons que notre échantillon ne saurait encourir le reproche de manquer de représentativité en raison de sa petitesse ni de s'avérer d'un maniement trop difficile à cause de son encombrante dimension (deux écueils à éviter dans l'établissement de l'échantillon, sur lesquels attire l'attention J. C. Corbeil)¹⁹.

Comme le côté quantitatif, sans être négligeable, nous paraît tout de même secondaire dans notre travail, nous nous abstenons délibérément de toute étude statistique proprement dite et si nous procédons (chose inévitable dès qu'il s'agit de rendre compte du rôle — le mot fait partie de notre titre — donc aussi de la fréquence d'un phénomène, d'une structure) à des comptages et à des confrontations numériques, ce sera à un niveau strictement élémentaire, „préscientifique”. Dans la confection de l'échantillon, nous n'avons pourtant pas agi de manière purement arbitraire. Nous avons pris pour modèle la rigoureuse étude syntaxique (op. cit.) de Mortéza Mahmoudian, professeur de linguistique à Lausanne, suivant lui-même des spécialistes-linguistes tels que B. Epstein (cf. § 5 in: H. H. Josselson, *The Russian Word Count*, Detroit, 1953) et des statisticiens tels que Fisher et Yates (*Statistical Tables*, Edinbourg, Oliver & Boyd). Or, l'auteur en question fixe „la taille des échantillons à un sixième du volume total de chaque ouvrage. Le nombre des pages de l'échantillon est — poursuit Mahmoudian — de 30 pour AG²⁰ et de 29 pour FM”²¹. Dans ces conditions, les écarts (limits of chance fluctuation) sont déjà minimes²² et une légère augmentation de l'échantillon — nous venons de le porter à un cinquième — ne peut que les réduire encore. Nous estimons que notre façon de procéder n'est pas sans quelque ressemblance avec celle d'Urszula Dąmbska-Prokop, qui prélève²³ des échantillons de 500 phrases dans chaque ouvrage analysé (de Robbe-Grillet), ce qui nous semble correspondre approximativement à nos 20 pour cent. Il est vrai que l'auteur prend en considération le texte intégral d'un roman, *La jalousie*, mais son étude a une signification autrement importante, étant donné qu'elle vise à fournir un modèle d'analyse applicable à l'ensemble du français contemporain, tandis que notre propos est de décrire un seul aspect, aspect non négligeable, certes, d'un style individuel.

¹⁹ *Les structures syntaxiques du français moderne. Les éléments fonctionnels dans la phrase*, Nouv. tirage, Paris, Klincksieck, 1971, p. 37.

²⁰ Il s'agit de *La porte étroite* d'A. Gide, l'autre livre étant *Thérèse Desqueyroux* de F. Mauriac.

²¹ Op. cit., p. 7.

²² Ils augmentent au fur et à mesure que diminue la taille de l'échantillon. Mahmoudian se prévaut également (op. cit., p. 8) de l'autorité, universellement reconnue, de Gustav Herdan, *Choice and Chance*, Groningen, Nordhoff, 1956, p. 29 s.

²³ *Quelques propositions d'analyse syntaxique du français contemporain. En application aux romans d'Alain Robbe-Grillet*, Wrocław, Ossolineum, 1969, 111 p.

Chapitre II

JUSTIFICATION DU CHOIX DE L'AUTEUR

En choisissant A. de La S. pour notre étude syntaxique, nous nous sommes laissé guider par des considérations de deux ordres.

1 D'abord, comme nous l'avons déjà souligné dans la Notice préliminaire, il nous a paru utile d'apporter une contribution à la connaissance des moyens d'expression d'un auteur qui a une importance certaine dans l'histoire de la littérature française du déclin du Moyen Age (pour reprendre le terme de J. Huizinga), en tant que prosateur²⁴, écrivain didactique, certes, mais avant tout comme prosateur-romancier et prosateur-nouvelliste; pour ce qui est d'A. de La S. nouvelliste, Krystyna Kasprzyk voit en lui „peut-être le seul représentant en France de la nouvelle érudite, cultivée au XV^e et au XVI^e siècles, sous l'impulsion de Boccace, par les humanistes italiens”²⁵. La place que valut à notre auteur, dans le „petit” panthéon des lettres françaises, le roman sur Jehan de Saintré, n'est plus à démontrer. Relevons enfin la remarque pertinente de Régine Pernoud²⁶, qui voit en Antoine un écrivain particulièrement intéressant au point de vue historique „en ce qu'il fut le premier méridional à se révéler écrivain de grande classe dans la langue française”. Il y a lieu, aussi, de tenir compte de ce qu'Antoine appartient au large

²⁴ La prose a bel et bien deux siècles au moment où A. de La S. saisit la plume (cf. Paul Zumthor, *Histoire littéraire de la France médiévale (VI^e-XIV^e siècles)*, Paris, P.U.F., 1954, pp. 241, 246, s., 250, 253, etc.), mais ce fut d'abord, depuis env. 1240, simplement de l'hagiographie, des traductions juridiques (de Justinien) un *Miroir de l'âme*, vaste lettre de direction spirituelle écrite pour Blanche de Castille, de l'historiographie (*Chronique Saintongeaise*) et surtout d'innombrables adaptations d'oeuvres en vers antérieures, cependant le flot de prose, déjà fort large au XIV^e s. et dans la première moitié du XV^e s., ne charrie guère, les chroniqueurs mis à part, beaucoup de matériaux de grande valeur. (Parmi les chroniqueurs, Robert de Clari est l'objet d'une étude pénétrante de P. F. Dembowski, Univ. of Toronto Press, 1963, 140 p).

²⁵ *Nicolas de Troyes et le genre narratif en France au XV^e siècle*, Warszawa PWN, et Paris, Klincksieck, 1963, p. 289. K. Kasprzyk parle ici du *Réconfort*, qu'elle considère comme „la partie vivante de l'oeuvre d'Antoine, bien que restée sans influence notable sur le développement ultérieur de la nouvelle en France”.

²⁶ *Histoire des littératures*, T. III: *Littératures françaises, connexes et marginales*. Volume préparé sous la dir. de Raymond Queneau, Paris, Gallimard, 1963 (*Encycl. de la Pléiade*), p. 105.

courant de cette prose narrative qu'Elie Vidal définit comme „le domaine le moins sclérosé de notre littérature”²⁷. Robert-Léon Wagner va jusqu'à estimer qu'après le XIII^e s., on ne devrait plus travailler que sur des textes en prose, choisis dans les genres les plus opposés, les vers servant de simple contre-épreuve”²⁸.

2 Ensuite, nous avons cru devoir tenir compte, dans notre choix, de la période de l'histoire du français. A. de La S. se situe au coeur de l'époque dite moyen français. Or, cette période se trouve être beaucoup moins explorée que l'ancien français; en fait, on peut admettre sans trop de résistance l'opinion de Karel Rocher, qui dans l'étude du vieux français voyait une bonne initiation à l'étude diachronique d'autres langues²⁹ et chacun sait que les débutants ne sont guère invités sur des terrains inconnus et semés d'embûches. Par contre, „l'époque dite du moyen fran-

²⁷ Compte rendu de: Jens Rasmussen, *La prose narrative française du XV^e siècle*, København, Munksgaard, 1958 (in: „Romance Philology”, XV (1961-62, p. 190). Si sclérosé devait signifier „le plus éloigné du courant vivifiant du français parlé”, cette vue radicale du chercheur californien (Berkeley) devrait probablement être quelque peu atténuée: que l'on songe au théâtre comique, apportant nombre de renseignements sur la syntaxe de la langue parlée (cf. Halina Lewicka, *La langue et le style du théâtre comique français des XV^e et XVI^e siècles*, T. II: *Les composés*, Warszawa, PWN, et Paris, Klincksieck, 1968, p. 15 s. V. aussi Jean-Pol Caput, *Langue française, histoire d'une institution*, T. I: 842-1715, Paris, Larousse, 1972 (coll. „L”), p. 73). — L'intérêt que présente l'étude de la prose (à propos du XIII^e s. cette fois-ci) se trouve souligné par Gérard Moignet (*Essai sur le mode subjonctif en latin postclassique et en ancien français*, T. II, Paris, P.U.F., 1959, p. 511), celle-ci ne subissant pas les contraintes de la versification. — Hâtons-nous d'ajouter que le terme vidalien („sclérosé”) se situe plutôt dans ce dernier ordre d'idées: opposition poésie/prose. Il importe peut-être de préciser ici que cette opposition nous apparaît comme toute relative (il y a du tout en tout, rien n'est radicalement séparé de son „environnement”, tout dans la réalité ayant l'aspect d'infinis arcs-en-ciel, où une couleur passe imperceptiblement dans une autre: il n'y a pas de ligne séparant dans le spectre le jaune du vert, ce qui n'empêche pourtant qu'on est en droit d'affirmer l'existence du jaune et du vert. Dans un autre domaine, les mêmes réserves se trouvent exprimées par Aleksandre Lorian (*L'expression de l'hypothèse en français moderne. Antéposition et postposition*, Paris, Minard, 1964, coll. „Langues et styles” 3, p. 40: „[...] le fait de langue et surtout celui de style ne se laissent jamais enrégimenter dans des groupes complètement distincts, sous bannières parfaitement autonomes”. — Les possibilités cognitives de l'homme impliquent la nécessité d'appliquer constamment à la réalité un réseau de constructions de l'esprit, constructions à caractère de thèses et antithèses, qui, pour être oeuvre de l'esprit connaissant, n'en sont pas moins fondées dans la réalité), des éclats de „poésie” se rencontrant des fois dans la prose la plus anodine, sans visées artistiques, et de vastes croûtes de „prose” envahissent souvent le plan poétique. De telles vues sont conformes à cette formule de Pierre Guiraud: „Images et idées sont la substance du roman, mais c'est la langue qui est celle du poème. Le premier est un mode de représentation par le langage, le second une création du langage; un événement du langage alors que la prose en est un accident.

çais", qui „présente pour le grammairien le plus haut intérêt [...] souffre d'être traditionnellement regardée comme un entre-deux i. e. plus ou moins sacrifiée", observe Gérald Antoine dans sa *Coordination en français* (T. I, Paris, d'Artrey, 1958, p. 472). La bibliographie de Ferdinand Brunot (*Histoire de la langue française des origines à nos jours* (XIII tomes, 21 volumes), T. I: *De l'époque latine à la Renaissance*, Paris, Colin, 1966) relative à l'ancien français comporte 381 unités, celle du moyen français — 61 titres!

La situation défavorisée du moyen français apparaît de prime abord dans l'inconsistance de ses limites et dans la précarité de son existence même. Il y a notamment des historiens de la langue française qui nient purement et simplement l'existence, dans l'histoire du français, d'une période qu'il serait pleinement justifié d'appeler „moyen français”³⁰. Adoptant sans restriction le point de vue des défenseurs du moyen français, défenseurs au surplus „maximalistes” (qui à l'instar de Marcel Cohen et

Aussi puissante, aussi originale que soit la vision, la poésie ne commence qu'à partir du moment où se réinvente le langage, où il est dissout et précipité en cristallisations neuves. Le poème est du langage à l'état naissant qui exerce la langue comme un sport nos muscles et nos poumons. C'est une sémiogénèse” (*Essais de Stylistique*, Paris, Klincksieck, 1969, p. 228 s.; „Initiation à la linguistique” 2^e série: *Problèmes et méthodes*, 1). Bien sûr, la „réinvention du langage” a ses limites elle aussi, les grands créateurs les font reculer, mais jusqu'ou? On sent comme une certitude que les limites sont là mais comment les préciser? — L'usager de la langue, qu'il soit simple locuteur ou écrivain (ce dernier manie l'outil linguistique bien plus consciemment que celui-là) dispose des matériaux que lui offre le système de la langue; il peut construire avec ces éléments une cabane rudimentaire ou un somptueux édifice à plusieurs étages et avec maint ornement; pensons à un Proust, à un Rousseau, à un Commines ou, pourquoi pas? à Antoine de La Sale. La phrase édifice de celui-ci n'aura pas souvent l'élégance et la grâce de Proust ou de Bossuet, mais elle visera constamment à la complexité, à la richesse. Il ne cesse pas pour autant d'être usager de la langue. Le poète par contre, lui, obtient, dans le four de son génie, à partir de ces éléments, des choses neuves, des couleurs inédites, des duretés et des spongiosités insoupçonnées.

²⁸ En marge d'un problème de syntaxe (*L'ordre de phrase sujet + verbe*), in: *Mél. Hoepffner*, p. 56; cité d'après Gérald Antoine, *La coordination en français*, T. I, Paris, d'Artrey, 1958, p. 164).

Cf. également l'opinion catégorique de Wolfgang Kayser (*Das sprachliche Kunstwerk. Eine Einführung in die Literaturwissenschaft*, 2. Aufl., Bern, Francke, 1951, p. 132): il est impossible de se faire une idée de la syntaxe d'une langue à partir de la seule poésie.

²⁹ *Učebnice staré franštiny jako uvedeni do historického studia jazyků vůbec*, 2^e éd., Praha, 1931 (mentionné par Vladimír Horejši, *Les traits principaux de l'évolution phonologique du français littéraire*, in: *Omagiu lui Iorgu Iordan cu prilejul implinirii a 70 ani*, Bucureşti, Editura Acad. Rép. Popul. Rom., 1958, p. 402).

³⁰ Les considérations sur le moyen français sont présentées dans l'étude *Qu'est-ce que le moyen français?* In: „*Roczniki Humanistyczne*”, T. 23: 1975, fasc. 4, pp. 79-92.

Pierre Guiraud conçoit cette période comme s'étendant du XIV^e s. jusqu'au seuil du XVII^e), nous pensons que le vocabulaire aussi bien que la syntaxe avec leur bifurcation (éclosion du vocabulaire savant et essor de l'hypotaxe) fournissent de solides points de repère à qui s'efforce de circonscrire le phénomène „moyen français”. La période du moyen français voit le latiniseur à l'oeuvre; il fut souvent traducteur (songeons à un d'Oresme au XIV^e s.). Dans ce point précis, le linguiste dépasse le plan linguistique sensu stricto, le plan des contraintes, pour aborder celui de stylistique, celui du choix, pour toucher au niveau de la culture dans sa manifestation littéraire. L'écrivain se fait de plus en plus architecte de la phrase: il est bâtisseur de savantes constructions syntaxiques tout comme son voisin est bâtisseur de cathédrales flamboyantes. L'écrivain, le prosateur, précisons-le, adopte de plus en plus souvent une attitude consciente à l'égard du matériau linguistique, il aime à le ciseler; un exemple frappant nous est justement fourni par A. de La S., qui — chose étudiée dans tous les détails par son éditeur moderne F. Desonay — jusqu'à la fin de sa vie corrigeait ses manuscrits et les amendait ou croyait amender³¹.

Le poète de l'époque de l'ancien français comme le poète de tout temps, travaillait, lui aussi, son matériau; c'était un élément inhérent à sa condition de poète que d'être aux prises avec les exigences du mètre, de l'assonance, de la rime, etc. Mais le prosateur-artiste constructeur de périodes est né pour ce qui est du domaine français, seulement avec le moyen français et c'est lui qui consomme le divorce du français parlé et du français écrit, état de choses qui désormais marquera l'ensemble du français, le moyen et le moderne. Il n'y a pas plus d'arbitraire à faire commencer la stricte, la „petite” histoire du français avec le XIV^e s., qu'à faire commencer la „grande” avec le IX^e s. (nous continuons à broder sur le canevas guiraudien). Les préoccupations phonétiques dans les études diachroniques parlent en faveur d'une césure principale entre le français et l'étape précédente³² au IX^e s.; lorsqu'on met davantage l'accent sur les niveaux lexical et syntaxique, l'établissement de cette césure au début du XIV^e s. apparaît fort justifié et il n'est pas inopportun de préconiser la nécessité d'une meilleure connaissance de cette première période du français qu'est le moyen français, jusqu'à présent nettement défavorisé³³ par rapport à l'ancien français, qu'il n'est par erroné de considérer comme du „préfrançais”.

³¹ Cf. *Comment un écrivain se corrigeait au XV^e siècle*. In: „Revue belge de Philologie et d'Histoire”, 1-2 (1927), pp. 81-121.

³² La différence d'aperture s'étant substituée à celle de longueur: i bref et e long devenus e fermé, etc.

³³ Rien que pour la syntaxe, on déplore, en ce qui concerne le moyen français,

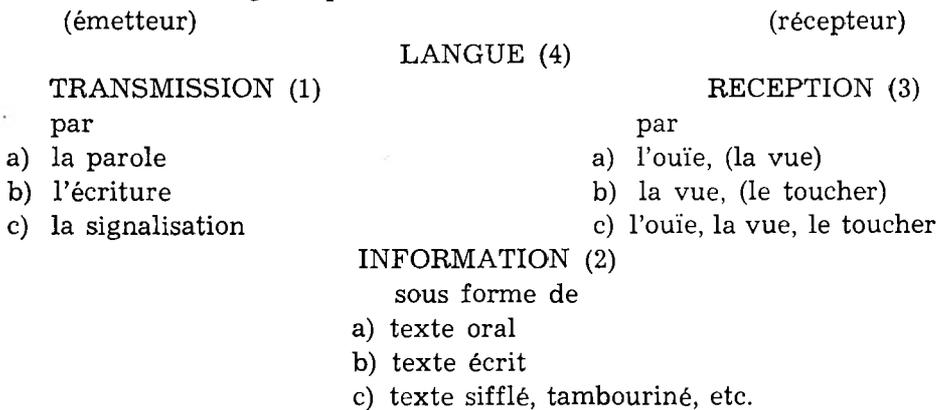
Chapitre III

JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET (1^{ère} PARTIE: STYLISTIQUE)

Dans les remarques qui précèdent, nous venons d'évoquer, a côté de problèmes proprement linguistiques (caractères saillants de la syntaxe du moyen français, envisagés comme critères du terminus a quo de cette période), des questions soit extralinguistiques (place d'A. de La S. dans l'histoire littéraire), soit relevant de l'histoire externe de la langue (rapport: écrivain — matériau linguistique...).

Il importe cependant davantage de rendre compte du choix de ce qui dans le sujet est au point de vue linguistique fondamental (proposition relative). Avant d'ébaucher (dans le chap. V) le cadre théorique où notre analyse entend se situer, nous croyons utile de présenter la façon dont nous concevrons les notions de base: 1° stylistique et style, 2° syntaxe (phrase et proposition).

Au départ, nous empruntons à Leon Kaczmarek³⁴ le schéma de la communication linguistique:



Le schéma nous donne l'occasion d'annoncer la couleur, de signaler notamment quelques-uns des „concepts descriptifs” (texte, style) et des

l'absence d'une vue d'ensemble pareille au célèbre Foulet, le manuel américain de Gardner et Greene ne pouvant guère prétendre à combler cette lacune. Il est instructif de comparer la place que tiennent dans le *Manuel bibliographique de la littérature française du moyen âge* (signalant aussi les travaux de linguistique) de Robert Bossuat les ouvrages relatifs au m. fr. à celle des travaux sur l'a. fr.

³⁴ *Cybernetyczne podstawy kształtowania mowy u głuchych*, in: „Logopedia” 8/9 (1969), p. 5 (L'article est muni d'un résumé français).

„domaines” (stylistique)³⁵. Lorsqu'on s'attache à étudier le texte (texte écrit dans notre cas³⁶), on fait en premier lieu abstraction du processus individuel de la parole (du côté de l'émetteur: locuteur ou scripteur), qui est du ressort de la psycholinguistique³⁷. On fait, en second lieu abstraction du processus social de la compréhension (du côté du récepteur, autrement dit destinataire du message ou allocutaire), qui en partie est du ressort de la psycholinguistique (cf. n. 37) et en partie de celui de la sociolinguistique³⁸. En troisième lieu, on fait abstraction du produit social et abstrait qu'est la langue. On ne retiendra par conséquent que le produit individuel et concret, le texte. Or, c'est celui-ci qui constitue l'objet de la stylistique. La stylistique nous apparaît comme la science du texte, tandis que la linguistique au sens étroit du terme serait à envisager comme science de la langue³⁹. Il va de soi que l'autonomie du texte par rapport

³⁵ Termes du *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, d'Oswald Ducrot et Tzvetan Todorov, Paris, Seuil, 1972.

³⁶ En étudiant des textes d'un usager de la langue, bien que celui-ci appartienne à une époque révolue, on se situe toujours sur le plan synchronique: les observations tirées d'une telle étude visent indirectement à enrichir, ne fût-ce que sur un petit point, la connaissance d'un état de langue, et ce n'est que dans une perspective plus lointaine — puisque la diachronie se nourrit de séries d'aperçus synchroniques — qu'on peut envisager l'exploitation diachronique d'observations de ce genre.

³⁷ Voir à ce propos, en même temps que Hans Hörmann, *Introduction à la psycholinguistique*, Paris, Larousse, 1972, 320 p., coll. „Langue et langage”, — le précieux ouvrage de Tatiana Slama Cazacu, *La psycholinguistique. Lectures*, Paris Klincksieck, 1972; cf. p. 142, définition de la psycholinguistique proposée par Mme Slama-Cazacu elle-même: „Etude des modifications apparues dans le message au cours de l'acte concret de communication par suite des relations qui s'établissent, dans cette situation, entre l'émetteur et le récepteur”. Selon Ch. Osgood et T. A. Sebeok (cités p. 14), „psycholinguistics deals directly with the processes of encoding and decoding as they relate states of messages to states of communicators”. On notera la conception plus étroite de Z. Gołąb, A. Heinz, K. Polański, *Słownik terminologii językoznawczej*, Warszawa, PWN, 1968: „Nauka badająca procesy psychiczne zachodzące u nadawcy w związku z realizowaniem przez niego znaków językowych”. Nos préférences vont à la première conception, plus vaste.

³⁸ Il y a à signaler dans ce domaine une nouveauté (que nous n'avons pas pu consulter), à savoir Jean-Baptiste Marcellesi et B. Gardin, *Introduction à la sociolinguistique. La linguistique sociale*, Paris, Larousse, 1975, coll. „Langue et langage”. La relation entre la psycholinguistique et la stylistique a été étudiée par Stanisław Widłak: *Actes du X^e Congrès Internat. des linguistes*, Bucarest 28 VIII — 2 IX 1967, Comité de réd. Al. Graur (et autres), T. 3, pp. 223-228.

³⁹ Cf. notre essai *Importance de recherches détaillées sur la syntaxe d'un écrivain*, in: „Biul. Lubelskiego T-wa Naukowego”, 1971, Sectio A, XI, pp. 43-47, inspirée, dans une certaine mesure, par T. Milewski, *W sprawie definicji języka* in: SPAU XII, 1951, pp. 459-462; nous utilisons le texte réimprimé dans *Z zagadnień językoznawstwa ogólnego i historycznego*, Warszawa, PWN, 1969; v. pp. 30, 32. Cf. également Id., *Językoznawstwo*, Warszawa, PWN, 1965, p. 28.

à la langue et celle de la langue par rapport au texte n'est qu'une autonomie „de pensée”: en réalité, il s'agit de deux faces de Janus, l'une implique l'autre, tout comme le signifiant implique le signifié, la synchronie la diachronie, etc. Le texte, la seule réalité linguistique „sensible”, c'est-à-dire perçue par les sens de l'homme, est impensable sans référence au système, au code, à la langue. S'il existait des déments produisant des „textes” sans cette référence, nous serions là en présence non pas de textes, mais de simples extériorisations sonores, non pas de productions „doublement articulées”, instruments de la communication linguistique. Vice versa, l'existence du code est conditionnée par l'existence de textes: une langue meurt au moment précis où elle cesse de susciter des textes. Entre le texte, „ce qui est accessoire et plus ou moins accidentel”⁴⁰, et la langue il y a une interdépendance mutuelle, un continuel feed-back. Dire que le chercheur analyse le texte, signifie à peu de chose près qu'il travaille au niveau de la performance des générativistes⁴¹ ou au niveau de la parole saussurienne⁴². Cette dernière ne fut point — entre parenthèses soit dit — la préoccupation majeure du maître de Genève: chacun sait que la linguistique de la parole n'a jamais été mise en chantier par lui. De Saussure a le mérite incontestable d'avoir „découvert” le phénomène, de l'avoir nommé, mais sans plus. Une des rares phrases qu'il consacre à la parole: „Elle est la somme de ce que les gens disent [...]” (p. 38), ne semble pas de nature à tracer la voie exacte à suivre (un certain doute plane: phénomène purement individuel ou, quand même, dans une certaine mesure aussi collectif?). Le terme „parole” présente d'autres inconvénients dans ce contexte dans lequel il est utilisé ici. C'est que dans l'usage courant de nos jours il est le plus fréquent chez toutes sortes de rééducateurs de la parole, psycholinguistes, etc.⁴³ Ce dernier emploi a le

⁴⁰ F. de Saussure, *Cours de linguistique générale*, 5^e éd., Paris, Payot, 1960, p. 30.

⁴¹ Cf. Nicolas Ruwet, *Introduction à la grammaire générative*, Paris, Plon, 1967; p. ex. pp. 133-135, 367-368. Pierre Kuentz (*Tendances actuelles de la stylistique anglo-américaine*, in: „Langue française”, 3 (sept. 1969), pp. 85-89) établit p. 89 „un lien étroit entre le style et les règles de transformation. Si l'opération du point de vue du linguiste est l'analyse des structures profondes, il semble bien que le travail du stylisticien se situe au niveau des règles de surface, celui même où se déploie le tissu du discours”. Cette mise au point terminologique paraît fort tentante.

⁴² Voir op. cit., pp. 30, 37, 138...

⁴³ Cf. à titre d'exemple Suzanne Borel-Maisonny, *Les troubles de la parole*, in: *Le Langage*, sous la dir. d'André Martinet (*Encyclopédie de la Pléiade*), Paris, Gallimard, 1968, pp. 367-389. La parole y figure parmi les „formes du discours: langage intérieur, parole, écriture”, p. 369. On y parle entre autres des troubles de l'acquisition de la parole; de toute évidence, il s'agit là de l'équivalent du terme polonais „mowa”, non pas de celui de „mówienie”.

mérite indéniable de se tenir plus près du sens non technique, exigence que Bolesław Kielski formulait avec raison à l'adresse de la terminologie scientifique ⁴⁴.

La paix, toute relative, du fameux couple langue — parole, vient d'être quelque peu troublée par T. Slama-Cazacu, qui introduit (dans l'article *Les éléments de la communication, niveaux du code et la triade langage — langue — parole* ⁴⁵) la notion de système linguistique individuel (S.L.I.). Il faut comprendre par là l'ensemble de constantes dans l'usage individuel que le locuteur ou scripteur fait de l'instrument commun qu'est le système de la langue. Ce nouveau concept, loin de nous gêner, s'intègre parfaitement à notre vue: par l'étude du texte, dans certains de ses aspects, nous visons à une caractérisation, partielle, du S.L.I. de notre auteur. Le S.L.I. n'abolit donc point l'opposition traditionnelle de la langue et de la parole, de la compétence et de la performance; il relève de la deuxième tout en constituant peut-être un premier pas vers la linguistique de la parole.

Il va sans dire qu'en partant de tels principes, on se trouve dans l'impossibilité de considérer comme proprement stylistique le travail accompli par Ch. Bally pour qui le style d'un individu (écrivain ou simple parleur), c'est-à-dire la façon de réaliser les potentialités du système de la langue, se situe en dehors de la portée de la stylistique, en dehors de toute étude linguistique possible, car n'est scientifique que le collectif. En conférant à la stylistique un statut scientifique, non impressionniste, Bally lui en-

⁴⁴ Z rozważań terminologiczno-gramatycznych, in: „Rozpr. Komisji Językowej ŁTN”, T. VIII, 1962, p. 42.

⁴⁵ In: *Linguistique contemporaine* (publ. par Jean Dierickx et Yvan Lebrun). *Hommage à Eric Buyssens*, Bruxelles, ULB — Ed. de l'Institut de Sociologie, 1970, p. 11-26; cf. aussi T. Slama-Cazacu, *La psycholinguistique*, v. supra, n. 37.

On remarquera d'ailleurs que cette prise de position se rapproche de celle d'Eugenio Coseriu dans *Sistema, norma y habla*; in: „Revista de la Facultad de Humanidades y Ciencias”, VI (1952), travail inséré par la suite dans *Teoria de lenguaje y lingüística general*, 2^e éd., Madrid, 1967, pp. 11-113 (Biblioteca Romanica). Nous avons utilisé la traduction allemande abrégée, *System, Norm und Rede*, in: E. Coseriu, *Sprache Struktur und Funktionen, XII Aufsätze zur allgemeinen und romanischen Sprachwissenschaft*, in Zusammenarbeit mit Hansbert Bertsch und Gisela Köhler hrsg. von Uwe Petersen, Tübingen 1970 (Tübinger Beiträge zur Linguistik, 2), pp. 193-212. P. 209, au „funktionelles System”, qui est du ressort de la langue, Coseriu oppose: „konkretes Sprechen”, „individuelle NORM” (c'est nous qui soulignons) et „soziale Norm”, tous les trois relevant de la parole. — C'est non loin de cette notion de „norme individuelle” que se situe la problématique de l'idiolecte; cf. Charles F. Hockett, *A Course in Modern Linguistics*, chap. 38, New York, The Macmillan Comp., 1958, p. 200. A noter le vigoureux refus de cette notion par Roman Jakobson, *Essais de linguistique générale*, trad. de l'angl. et préfacé par Nicolas Ruwet, Paris, Editions de Minuit, 1963, p. 33.

lève son objet qu'est le style⁴⁶. Il est vrai que le maître de Genève ne rejette pas au même titre la possibilité d'une analyse scientifique du style d'un écrivain (ou orateur) et celle de l'étude linguistique du „style” de l'usager de la langue qui ne cherche pas à „faire de la beauté avec les mots”: le premier, qui „fait de la langue un emploi volontaire et conscient”, creuse „un fossé infranchissable” entre son produit et „l'emploi du langage par un individu dans les circonstances générales et communes imposées à tout un groupe linguistique”; il est du ressort de la critique littéraire. Dans le cas de l'autre, Bally envisage l'éventualité d'une stylistique individuelle s'attachant à l'étude du parler du locuteur non artiste. „Toutefois [...] la méthode à suivre pour étudier les paroles individuels n'est pas assez bien établie pour qu'on puisse sérieusement conseiller de s'y livrer”⁴⁷.

Bien dans l'esprit de F. de Saussure, Bally néglige donc la parole, pour consacrer le gros de ses efforts au système, mais à la différence de l'illustre prédécesseur et de nombreux successeurs (le mot „successeurs” étant pris ici au sens purement chronologique): G. Gougenheim, J. Dubois, K. Togeby. Ernest Richer, etc., Bally élargit prodigieusement les perspectives de la linguistique (= étude du système de la langue). Il dépasse le niveau des inventaires fermés, formant le noyau même du système, le cœur grammatical, — pour explorer les périphéries, moins fermées, elles, les couches moins compactes, à structures moins rigides. Ces périphéries, jusqu'à Bally terrain régenté par les grammairiens normatifs, englobent les „faits d'expression du langage organisé au point de vue de leur con-

⁴⁶ Cf. *Traité de stylistique française*, 3^e éd., nouv. tirage, Genève, Georg, et Paris, Klincksieck, 1951, p. 19 p. ex. G. Antoine a raison de constater que „le pionnier de la stylistique française lui interdit le domaine du style” (cité par Pierre Guiraud et Pierre Kuentz, *La stylistique. Lectures*, Paris, Klincksieck, 1970, p. 19). Evidemment, aux yeux d'Antoine, la stylistique a à s'occuper du style précisément; point de vue depuis longtemps universellement admis: en Pologne, le *Stownik Wileński*, le premier à noter „stylizyka”, définit celle-ci comme „nauka o stylu”. On pourrait utilement mentionner le vigoureux refus du procédé de Bally dans Damaso Alonso, *Poesía española. Ensayo de métodos y límites estilísticas*, 3^e éd., Madrid, Gredos, 1957; nous avons utilisé la traduction allemande: *Spanische Dichtung. Versuch über Methoden und Grenzen der Stilistik*, Bern, Francke, 1962, p. 295.

Observons que Bally se situe aux antipodes d'un Wilhelm Meyer-Lübke, pour lequel la stylistique est précisément „l'étude de la langue comme art” (*Grammaire des langues romanes*. Trad. fr. par Auguste et Georges Doutrepont, T. III: *Syntaxe*, Paris, Welter, 1900, VIII, où Meyer-Lübke explique la nécessité de 2 parties ultérieures, consacrées respectivement à l'étude des mots et à la stylistique; cependant pour cette dernière il ne se sent pas la vocation: „pour la traiter, il faut posséder le sens artistique, le talent de se pénétrer des sentiments des autres à un degré où il ne m'est pas donné d'atteindre”).

⁴⁷ Ch. Bally, *ibid.*

tenu affectif"⁴⁸ et font partie du système de la langue, appartiennent aux sous-codes de celle-ci. Dans le célèbre § 19 du *Traité*, il est d'ailleurs expressis verbis fait état du „système expressif"⁴⁹.

Il serait sans doute téméraire et vain de vouloir débaptiser la stylistique de Bally; il importe simplement de ne pas oublier que — si nécessaire et féconde⁵⁰ qu'elle soit — elle n'est pas une stylistique tout court, mais „la stylistique de Bally", discipline linguistique au sens étroit du terme, opérant au niveau du produit social.

Ce qui entre autres décida le maître genevois à concevoir la stylistique comme il le fit, fut la possibilité de choisir parmi les moyens d'expression offerts par la langue⁵¹. Cependant l'existence de possibilités de choix est une chose et une autre chose est la mise en oeuvre de ces possibilités, le choix effectué dans le texte et c'est cette notion de choix, de choix effectué qui semble dominer la stylistique contemporaine⁵².

⁴⁸ Id., p. 16.

⁴⁹ Ibid.

⁵⁰ Parmi les nombreux mérites pratiques et théoriques de Bally, on aimerait signaler celui, relativement moins connu, d'avoir suscité, principalement par son *Traité* et par une des bibles de la linguistique moderne que constitue *Linguistique générale et Linguistique française* (3^e éd., Berne, Francke, 1950), des travaux de stylistique comparée (Malblanc, Vinay et Darbelnet...). — Les stylisticiens polonais disposent d'un excellent choix de textes de Ch. Bally (*Stylistyka Bally'ego*, Warszawa, PWN, 1966), traduits et annotés par U. Dąbbska-Prokop, avec une remarquable introduction de M. R. Mayenowa.

⁵¹ Selon l'heureuse formule de Wolf Dieter (*Der periphrastische Verbalaspekt in den romanischen Sprachen. Untersuchung zum heutigen romanischen Verbal-system und zum Problem der Herkunft des periphrastischen Verbalaspekts*, Tübingen, Niemeyer, 1973 („Beih. zur Zeitschr. f. Rom. Philol.", Bd. 140; travail de XII-381 pages, très fouillé, avec 24 pages de bibliographie, ayant la rare originalité de tenir largement compte d'auteurs de langues slaves autres que le russe): „[Da] das System der Sprache ein System von zu realisierenden Möglichkeiten ist [...]” (p. 59)

⁵² Pour ce qui est du domaine français, le chercheur dispose actuellement de quelques mises au point de valeur. A côté de Joseph Sumpf, *Introduction à la stylistique du français*, Paris Larousse, 1971, 188 p., coll. „sciences humaines et sociales”, série „linguistique”, on retiendra surtout, dans la collection „Initiation à la linguistique”, série A: „Lectures”, 1: Pierre Guiraud et Pierre Kuentz, *La stylistique*, Paris, Klincksieck, 1970, 327 p. Dans la série B: „Problèmes et méthodes”, 1, de la même collection, Pierre Guiraud a publié *Essais de stylistique*, Paris, Klincksieck, 1969, 283 p. Parmi les ouvrages collectifs une importance spéciale doit être attachée au gros volume *Style in Language*, sous la dir. de T. A. Sebeok, New York, Mitchell Press, 1960. A signaler également deux numéros spéciaux de la revue „Langue française”: n° 3 (sept. 1969): *La stylistique*, sous la dir. de Michel Arrivé et Jean-Claude Chevalier; n° 7 (sept. 1970): *La description linguistiques des textes littéraires*, sous la dir. de Pierre Kuentz (avec une précieuse contribution de Nicole Geunier, *L'information courante en stylistique*, pp. 102-106); de même trois numéros

Avant d'être devenue discipline linguistique, donc scientifique, décrivant et expliquant les rouages et le fonctionnement de ce produit individuel et concret qu'est le texte (dans une constante confrontation avec le système, aucun des quatre mouvements de l'acte de la communication linguistique ne pouvant être considéré comme une entité autarcique), la stylistique, émanation de l'ancienne rhétorique, désireuse avant tout de convaincre, se proposait longtemps des fins pratiques. Les domaines de langue française ont une tradition particulièrement longue et riche de cette réflexion normative (ancrée évidemment dans la compétence des sujets parlants plus que les autres aux écoutes des modifications au sein du système, à tous les niveaux de celui-ci) qui aboutit à d'innombrables recueils de recettes, de conseils et d'interdictions (que l'on songe, p. ex. aux livrets d'Etienne Le Gal: *Ne dites pas, mais dites, — Ecrivez, n'écrivez pas, — Parlons mieux, — Le parler vivant au XX^e siècle. L'usage en face de la règle, — etc.*). D'éminents linguistes n'hésitent pas à tenir des rubriques linguistiques dans la presse quotidienne: Marcel Cohen, il y a peu de temps, dans „L'Humanité”, Robert Le Bidois autrefois dans „Le Monde”, Maurice Grevisse dans „La Libre Belgique”, remplacé actuellement par André Goosse, professeur à Louvain⁵³. Comme la société a bien besoin de normes, une stylistique normative, pratique, est tout autant nécessaire qu'une grammaire normative (on est bien sûr du côté de la stylistique dite linguistique, à la Bally, et non pas du côté de la stylistique individuelle). La stylistique pratique fut la première dans l'ordre chronologique, mais elle est secondaire, dérivée par rapport à la stylistique scientifique, dans l'ordre logique; elle devient impressionniste, pleine d'arbitraire, si cet appui lui manque. Un excellent exemple d'ouvrage pratique sur des bases scientifiques nous est fourni par *Praktyczna stylistyka* d'Anna et Piotr Wierzbicki⁵⁴. Ce qui étonne, c'est de rencontrer encore aujourd'hui des linguistes qui semblent croire que la stylistique se ramène à l'activité normative, pratique. Tadeusz Grzebieniowski ne déclare-t-il pas carrément que „le but de la stylistique est de montrer le voies me-

de „Langages”: n° 12 (déc. 1968): *Linguistique et littérature*; n° 13 (mars 1969): *L'analyse du discours*, sous la dir. de Jean Dubois et Joseph Sumpf; n° 17 (mars 1970): *L'énonciation*, sous la dir. de Tzvetan Todorov; enfin, le n° 2 des „Recherches de stylistique”. Cahiers du C.R.A.L., Nancy, 1967 et les *Beiträge zur Textlin-Wortschatzes*, München, Max Hüber, 1954.

⁵³ En Pologne, le Professeur Witold Doroszewski renseigne sur le bon usage les auditeurs de la Radio Polonaise. — Un excellent aperçu de la réflexion normative sur le français se trouve dans les §§ 16-18 (pp. 19-23) de Karl Knauer, *Vulgarfranzösisch. Charakterzüge und Tendenzen des gegenwärtigen französischen Wortschatzes*, München, Max Hüber, 1954.

⁵⁴ Warszawa, Wiedza Powszechna, 1^{ère} éd., 1968.

nant à la perfection"?⁵⁵. Cette conception fut cependant rendue caduque déjà par Bally.

Ayant dépassé le stade exclusivement pratique, la stylistique science du texte ne sut guère tenir dans l'enclos, scientifiquement douteux, que Bally lui avait assigné.

Dans un premier temps, son développement se passa essentiellement sous le signe de la notion d'écart, de déviation par rapport à l'usage commun. Il n'est pas possible de parler de l'écart sans une norme et la voie la plus sûre pour établir la norme semblait être offerte par la statistique; la stylistique des écarts, dominée par les hautes figures de K. Vossler et, avant tout, L. Spitzer⁵⁶, fut suivie de la stylistique quantitative ayant d'importants résultats à enregistrer grâce à Pierre Guiraud, Gustav Herdan, Charles Muller, Lubomir Doležel⁵⁷. Malgré le caractère indubitablement scientifique des calculs des statisticiens, il est malaisé d'éviter toute intervention de l'arbitraire lorsqu'il s'agit de fixer les seuils entre la norme et l'écart.

Dans un deuxième temps, le développement de la stylistique se déroule davantage sous le signe de la notion de choix, de choix opéré par l'usage de la langue parmi les possibilités offertes par le système (que ce soit le système „fondamental”, relativement fermé, saussurien — ou le système „périphérique”, relativement ouvert, ballyen, où les contraintes se font moins sentir). Le procédé se fondant sur le concept du choix évite l'écueil de l'établissement de la norme.

Avant de pousser un peu plus loin l'analyse du choix, il n'est pas inutile de se rendre compte de ce que le mot „style” signifiait autrefois. On rappelle souvent qu'il vient du lat. *stilus*, 'poinçon', mais il est plus instructif de savoir ce qu'il voulait dire dans le vieil idiome français: relevé par Godefroy (*stile*, var. *estile*), le terme avait un emploi juridique, 'manière de procéder': au XV^e s., c'est 'manière de combattre, d'agir'; en 1537, la traduction du *Courtisan* de Castiglione l'emploie avec le sens de 'manière d'exprimer sa pensée'; le XVII^e s. applique le terme aux beaux-arts et finit par l'utiliser dans le sens de 'manière d'écrire'⁵⁸.

⁵⁵ „Wskazanie dróg do doskonałości jest celem stylistyki” (*Składnia i stylistyka języka angielskiego*, 1^{ère} éd. 1954; 4^e éd. Łódź-Warszawa, PWN, 1962, p. 136).

⁵⁶ Cf. le recueil de textes fort représentatif: Karl Vossler i Leo Spitzer, *Studia stylistyczne*, sous la dir. de Maria Renata Mayenowa et Ryszard Handke, Warszawa, PIW, 1972.

⁵⁷ Pour ce dernier, voir Lubomir Doležel et Richard W. Bailey (eds.), *Statistics and Style*, New York, Am. Elsevier, 1969, 245 p.

⁵⁸ Nous transcrivons la majeure partie de l'article „style” du *Nouveau Dictionnaire Etymologique et historique* (Albert Dauzat, Jean Dubois, Henri Mitterand), 2^e éd. rev. et corr., Paris, Larousse, 1972. A titre de curiosité nous notons que „stylistique” n'apparaît en français qu'en 1872, tandis que le polonais le connaît déjà en

Qui dit „manière”, dit „choix”. L'absence de toute possibilité de choisir rend impropre le terme „manière”. L'activité humaine, linguistique ou autre, ne saurait se concevoir que comme un vaste complexe de choix constitutifs de „manières”, de „façons”. Plaçant le choix au coeur de la problématique stylistique, on est inévitablement amené à une vue „pan-stylistique” de la réalité humaine et au refus, parce que absurde, de la qualification „sans style”: il n'y a pas de produits, linguistiques, architecturaux ou autres, qui n'aient pas de style. Disant que tel édifice est sans style, nous affirmons en réalité que son style est mauvais, que des choix incohérents y avaient été opérés, mais alors là nous adoptons une attitude esthétique, appréciante, et non pas descriptive et interprétative. L'édifice ou le texte nous apparaissent comme „sans style”, mais en réalité ils ont leur style qui se nomme laideur, insignifiance, etc. Un produit linguistique qui n'a rien de particulier, ni en bien ni en mal, qui ne surprend par rien, a précisément ce rien pour particularité, pour style. C'est ce qu'Albert Henry⁵⁹ a si justement perçu en s'en prenant à la stylistique comprise comme discipline fondée sur la notion d'écart: „Pour certains linguistes engagés dans la forêt de Brocéliande⁶⁰ de la stylistique,

1861; pour l'un et pour l'autre, la source est allemande, le poète Novalis, mort en 1801. L'it. *stile* passe en français au XV^e s. La source latine des deux mots est la même. Ils se rencontrent dans un curieux jeu de mots de Flaubert: „Je conçois un style qui entrerait dans l'idée comme un coup de stylet” (cité par P. Guiraud et P. Kuentz, op. cit., p. 11).

⁵⁹ *La notion d'écart et l'étude du vocabulaire poétique* (in: VIII Congresso Internazionale di Studi Romanzi (Firenze, 3-8 Aprile 1956), Atti, vol. II, *Comunicazioni, parti seconda e terza*, Firenze, Sansoni, 1960, p. 555).

⁶⁰ P. ex. Louis Bourgaux, *Clarté et Prestige de la Langue française*, Gembloux, Duculot, 1963, pp. 131-137, réunit 57 brèves définitions du style, définitions émanant d'écrivains (inutile d'ajouter qu'il s'agit du style envisagé d'un point de vue esthétique), dont certaines, poétiquement profondes, sont fort belles; voyons à titre d'exemple: „Le style, c'est un sceptre d'or à qui reste, en définitive, le royaume de ce monde” (Sainte-Beuve).

„Le style c'est l'âme, et l'âme affecte, hélas, chez nous la forme du corps” (Jean Cocteau).

„Et qu'est-ce que le style? C'est la griffe de l'individu sur le langage et sur le monde” (André Maurois).

Mais la variété des définitions dues aux linguistes, définitions plus ou moins techniques, n'est pas moins impressionnante et partant inquiétante. Le témoignage des pages 3 à 16 de P. Guiraud et P. Kuentz, op. cit., note 46 du présent chap., est plus qu'éloquent. Le florilège de conceptions, sans négliger certains écrivains (Chateaubriand, Mme de Staël, Stendhal) groupe avant tout des linguistes: H. Morier, Damaso Alonso, R. H. Robins, E. Sapir, W. Kayser, R. A. Sayce, J. Marouzeau, M. Pei et F. Gaynor, D. H. Hymes, B. Bloch, M. Riffaterre, V. Mathesius, V. Skalička. Une démonstration frappante du flou régnant aux frontières de la stylistique, est fournie par les ouvrages bibliographiques de stylistique. Nous pensons évidemment en première ligne aux publications de Helmut Hatzfeld (*A Critical Bibliography*

l'écart prend une telle importance qu'il devient l'essence même du style, et la stylistique finit par se définir la science des écarts. Mais comment caractériser, dans ces conditions, le style d'un Voltaire?"⁶¹

Nous venons d'employer le néologisme „panstylistique”, nous venons de parler de produits humains quelconques, nous venons de mettre sur le même plan édifice et texte. Une vue aussi large du style et de la stylistique nous a été suggérée par l'*Essai d'une philosophie du style* de Gilles-Gaston Granger, professeur à Aix-en-Provence (Paris, Armand Colin, 1968, 312 p.), pour lequel le style est une „modalité d'intégration de l'individuel dans un processus concret qui est travail, et qui se présente nécessairement dans toutes les formes de la pratique” (p. 8). „Toute pratique, en effet, comporte un style, et le style est inséparable d'une pratique” (p. 11). Il va sans dire que pour rendre la notion de style (et de stylistique, ayant le style pour objet) opérante au niveau de la recherche linguistique, il est indispensable de la rétrécir, par convention, et de comprendre par travail, pratique, produit. travail linguistique, pratique linguistique, produit linguistique, ce qui nous ramène au point de départ des considérations de ce chapitre. Evidemment, dans le schéma de la communication linguistique nous avons retenu deux produits différents le produit social et abstrait = la langue, et le produit individuel et concret = le texte. Lorsque le linguiste travaille au niveau des systèmes de la langue en les confrontant en tant que choix effectués parmi les possibilités offertes par le langage humain⁶², il fait ce qu'on est en droit d'ap-

of the New Stylistics Applied to the Romance Literatures, 1900-1952, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1953, réimpr. 1966, The Univ. of N. Carolina, „Studies in Comparative Literature”; *Bibliografía crítica de la nueva estilística aplicada a las literaturas románicas*, Madrid, 1955 (complète la précédente jusqu'en 1955); (avec Yves Le Hir), *Essai de Bibliographie critique de Stylistique française et romane, 1955-1960*, Paris, PUF, 1961; enfin, *A Critical Bibliography of the New Stylistics applied to the Romance Literatures, 1953-1965*, Chapel Hill, Univ. of N. Carolina Press, 1966. H. Hatzfeld est également l'auteur d'un très bon précis d'histoire de la stylistique: *Points de repère dans l'évolution de la stylistique romane 1886-1962* (in: *Mélanges Delbouille*, T. I, Gembloux, Duculot, 1964, pp. 325-340). Il convient de faire également état de: K. Shapiro, *A Bibliography of Modern Prosody*, Baltimore, 1948; Louis T. Milic, *Style and Stylistics. An Analytical Bibliography*, New York, Free Press, 1967; Richard W. Bailey et Dolores M. Burton, *English Stylistics: a Bibliography*, Cambridge Mass., M.I.T. Press, 1968.

⁶¹ Roland Barthes (*Le degré zéro de l'écriture*, Paris, Seuil, 1953, p. 108 s.) parle dans de tels cas d'une écriture blanche, d'un „style de l'absence qui est presque une absence du style”. Brodant sur le canevas de Barthes, Georges Matoré (*Histoire des dictionnaires français*, Paris, Larousse, 1968 coll. „La langue vivante”, p. 251) constate que la langue est le „degré zéro” du style.

⁶² On touche ici au champ des investigations sur les universaux du langage. Cf. Emmon Bach et Robert T. Harms (eds.), *Universals in Linguistic Theory*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1968, 210 p. Roman Jakobson, *Implications of Language*

peler stylistique comparée. Lorsqu'il s'attache à l'étude des choix effectués par le locuteur et le scripteur parmi les possibilités offertes par un système linguistique, choix générateurs de texte, nous sommes en présence de la stylistique tout court, que nous aimerions appeler stylistique linguistique (bien sûr, non pas dans le sens que Bally donnait à ce terme), oeuvrant sur les plans du son, du mot, de la phrase; à celle-ci s'opposerait une stylistique littéraire s'occupant des images, des motifs, etc. La seconde suppose la première, qui lui fournit des matériaux de base. La première a un champ infiniment plus vaste à explorer, puisque tout texte est de son ressort. La seconde ne peut venir s'y superposer que dans le cas de textes artistiques. On s'imagine cependant difficilement une frontière entre ces deux stylistiques: les points de contact paraissent devoir être particulièrement nombreux au niveau sémantique et à celui qui est l'objet de la linguistique du texte⁶³.

Nous sommes donc persuadé que la notion de choix constitue le meilleur fil d'Ariane pour se retrouver dans la forêt stylistique où l'espiègle Merlin a si bien embrouillé les pistes.

Ce choix, qui est au coeur même de la pratique linguistique, apparaît par ailleurs comme marque distinctive du „code” linguistique face à tous les autres codes, différence que G. G. Granger⁶⁴ met lumineusement en évidence: „La grammaire du Morse est impérative et exhaustive, strictement monodrome [...]. Telle est sans doute la caractéristique fondamentale d'un code stricto sensu, par opposition, à une langue, car toute autre distinction n'est qu'apparente, et de degrés. La conséquence en est une absence totale de style”. Ainsi donc le caractère „pluridrome” du phénomène langue en fait le champ de l'exploration stylistique, champ qui ne finira jamais par être complètement connu. C'est ce qui fait, entre parenthèses soit dit, que les travaux sur la traduction automatique, qui a déjà depuis longtemps sa bibliographie (Emile et Katherine Delavenay, *Bibliographie de la traduction automatique*, La Haye, Mouton, 1960, 69 p.), qui ont peut-être coûté plus que toutes les autres recherches linguisti-

Universals for Linguistics (in: Joseph H. Greenberg (ed.), *Universals of Language*, Cambridge Mass., The M.I.T. Press, 1963, pp. 208-219). Joseph H. Greenberg *Language Universals*, La Haye, Mouton, 1966, etc.

⁶³ V. Wolfgang U. Dressler, *Einführung in die Textlinguistik*, Tübingen, Niemeyer, 1972, 135 p., n° 13 de la collection „Konzepte der Sprach- und Literaturwissenschaft”; c. r. de Michał Kaczmarkowski, „Zeszyty Naukowe KUL”, 4 (1974), pp. 82-91.

Dans cet ordre d'idées, il conviendrait de faire état de la nouveauté, d'une importance probablement capitale, due à Paul Zumthor, *Langue, texte, énigme*, Paris, Seuil, 1975, 288 pp. (Coll. „Poétique” dirigée par G. Genette et T. Todorov); pour le moment, nous ne pouvons pas consulter cet ouvrage.

⁶⁴ Op. cit., p. 190.

ques jamais entreprises par l'humanité⁶⁵, ne donnent encore que des fruits passablement malingres.

En marge de la présentation de l'idée maîtresse de Granger, nous voudrions signaler son ingénieuse remarque sur l'usage littéraire de la langue, qui lui „semble pouvoir être défini par le choix délibéré d'une certaine combinaison de codes auxiliaires, superposés au code commun d'une part, et l'importance donnée par ailleurs à l'organisation d'autres codes a posteriori. Tout se passe comme si l'usage ordinaire se contentait du cadre a priori d'une grammaire et d'une sémantique (variable du reste dans une certaine mesure selon les circonstances et les classes sociales), et laissait relativement inorganisés les autres éléments du langage, sans que l'accent soit mis sur la possibilité de leur organisation a posteriori. De sorte que le message vulgaire, sans être moins riche en effets de style que le message littéraire, se caractérise aux niveaux supérieurs de la structuration par une relative anarchie. Phénomène compréhensible, si l'on admet avec Jakobson que son orientation principale n'est pas vers le message lui-même, mais vers le contexte ou le contact avec l'auditeur”⁶⁶

C'est un peu cela que résume le titre de Ch. R. Taber: *Traduire le sens, traduire le style*⁶⁷.

L'appel fait à la notion de choix en stylistique a le mérite de ne pas rendre caduque la notion d'écart, mais de l'englober pour ainsi dire. Cette dernière notion peut par exemple rendre d'excellents services dans l'étude de la poésie. Nous voudrions simplement souligner ceci: le producteur du message *peut choisir de s'écarter* du sens courant d'un mot, de la fréquence courante d'une construction, etc.; l'écart est donc à envisager comme une espèce de choix, mais cette notion ne saurait jamais être centrale dans l'ensemble de la stylistique, de cette „Wissenschaft von der Redeweise, d.h. von der schöpferischen Aktualisierung des sprachlich latent vorhandenen in einem Augenblick”⁶⁸.

Sans qu'il faille nécessairement faire siens tous les points de vue de Pierre Guiraud, p. ex. attacher la même importance que lui à l'analyse quantitative⁶⁹, on voit mal quel autre nom pourrait être considéré comme

⁶⁵ Il serait faux de prétendre que cet effort ne fructifie point: il a donné une impulsion extraordinaire à l'ensemble de la recherche linguistique. Mais les principaux résultats se font attendre.

⁶⁶ Op. cit., p. 192.

⁶⁷ In: „Langages”, 28 (déc. 1972), numéro consacré à la traduction.

⁶⁸ D. Alonso, op. cit., p. 149.

⁶⁹ Cf. *Essais de stylistique*, Paris, Klincksieck, 1969, p. 16. Il faut reconnaître que le savant sait d'ailleurs nuancer sa position:

„S'il y a plusieurs façons de dire une même chose, il doit en être une qui est la plus fréquente d'où la notion de la norme par rapport à laquelle les emplois isolés représentent des écarts”.

plus grand dans la stylistique romane de notre temps. Or, il y a chez cet auteur mainte formule qui cadre parfaitement avec les vues exposées ici.

Ainsi la première phrase de l'Introduction de l'ouvrage cité (n. 46 de ce chap.) affirme que „le style est la manière de faire et, sur le plan du langage [...], c'est le moyen d'exprimer la pensée par le moyen des mots et constructions" (p. 6).

Ailleurs, „l'analyse stylistique est l'étude du texte (ou du groupe ou catégorie de textes⁷⁰) en fonction de la langue [...]"⁷¹.

P. Guiraud a le mérite d'avoir puissamment contribué à placer la stylistique parmi les préoccupations centrales de la linguistique de la seconde moitié du XX^e siècle. La linguistique préaussurienne, diachronique, se désintéressait du style, lequel „ne se manifeste et ne s'identifie qu'au sein d'une synchronie, d'un état de la langue et d'une fonction du message"⁷². Les grands du XX^e s.: de Saussure, Bloomfield, Jespersen „ignorent la stylistique. — Dans un ouvrage de vulgarisation récent — continue Guiraud — comme *Language, a modern synthesis* (1960) de J. Whatmough, on ne trouve pas la moindre référence à la stylistique, à la rhétorique⁷³, ni au style"⁷⁴.

Faisant preuve d'un certain scepticisme en ce qui concerne ses propres travaux antérieurs⁷⁵ et s'abstenant de toute prophétie quant au sort de la discipline stylistique, qui „est en train de se chercher et passe de toute évidence par une phase de transition"⁷⁶, Pierre Guiraud propose dans les deux volumes de *l'Initiation à la linguistique* une synthèse de haute valeur pour ce qui est des chemins parcourus par la stylistique, discipline condamnée — estimons-nous — à grouper sous son enseigne des recher-

Mais ici nous rencontrons deux problèmes selon que nous considérons la norme en termes quantitatifs, comme l'emploi le plus fréquent; ou en termes qualitatifs (nous soulignons), comme l'emploi le plus conforme à la structure du système" (Op. cit., p. 61).

⁷⁰ On songe à l'article de Pierre Larthomas, repris par P. Guiraud et P. Kuentz, op. cit., pp. 71-74, où l'on se demande „si le choix [...] n'est pas, dans une certaine mesure, commandé d'abord par un choix antérieur, qui est celui du genre littéraire". L. préconise avec non moins de force l'étude du style en fonction du genre dans son *Langage dramatique*, Paris, Colin, 1972, p. 186. Cf. également Yves Henry, *De l'utilité du concept de genre en stylistique*, Nancy, 1973 (Mém. Maîtr. Lettres, Nancy).

⁷¹ P. Guiraud, op. cit., p. 51.

⁷² Id. p. 26.

⁷³ On mentionnerait ici volontiers Jacques Dubois, Francis Edeline, Jean-Marie Klinkenberg, Philippe Minguet, François Pire et Hadelin Trinon, *Rhétorique générale*, Paris, Larousse, 1970, 206 p. „coll. „Langue et langage)". Cf. c. r. de Michel Charles et Jean-Baptiste Comiti, in: „Langue française" 7 (sept. 1970), pp. 116-119.

⁷⁴ Op. cit., p. 26.

⁷⁵ Id., p. 16.

⁷⁶ Id., p. 30.

ches variées, des procédés de type divers, ayant pour dénominateur commun leur objet, à savoir le texte, produit individuel et concret, autrement dit le message (opposé au code) ou les effets de signes dans le discours (opposés à leurs valeurs dans le système) selon la terminologie guillaumienne, ou enfin la performance (opposée à la compétence) chomskyenne. Si aux termes de la célèbre distinction jakobsonienne la linguistique, étude du „code”, du système, opère sur l'axe vertical, paradigmatique, celui de la sélection, — la stylistique travaille sur l'axe horizontal, l'axe syntagmatique ou de la combinaison du discours.

Une formule de conclusion, formule concise et admirablement claire se trouve chez Guiraud⁷⁷:

„La grammaire (et le dictionnaire) constitue un inventaire des contraintes du système.

La stylistique, un inventaire — jamais terminé et toujours ouvert — des libertés et des choix.

Les deux disciplines sont donc complémentaires. Il n'y a pas de stylistique possible sans grammaire; celle-ci définissant ce qu'on ne peut pas dire, celle-là ce qu'on peut dire”.

En étudiant donc un aspect de la syntaxe d'un écrivain, un aspect de l'„utilisation individuelle de la langue”⁷⁸, nous pensons poursuivre un but double: éclairer davantage un texte (ou plutôt un groupe de textes ayant pour trait commun le même sujet écrivain); c'est le but immédiat. Une série de recherches analogues sur un corpus suffisamment représentatif d'une époque, permettrait des conclusions portant sur l'état du système de cette période (synchronie), une suite de coupes synchroniques enfin rendant possible l'élaboration d'une vue diachronique meilleure de la langue.

Chapitre IV

JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET (II^e PARTIE: SYNTAXE)

Nous ne croyons pas inutile de poser, au seuil des considérations sur l'objet de la syntaxe, l'identité de l'appareil terminologique de l'étude du message, du style, d'une part, et de l'étude du „code”, de la langue, de

⁷⁷ Id., p. 80.

⁷⁸ La formule est de Pierre Naert, *Stilen i Vilhelm Ekelunds essayer och aforismer*, thèse Lund, 1949, cité par Bertil Malmberg, *Les nouvelles tendances de la linguistique*. trad. du suéd., Paris, P.U.F., 1966, coll. SUP „Le Linguiste” 3, p. 316. A noter la curieuse triade de Naert, qui définit la stylistique comme la linguistique de l'usage individuel de la langue, opposée à la linguistique de l'usage collectif (linguistique de la parole; ceci fait penser aux normes individuelle et sociale de Cose-riu), toutes les deux étant opposées à la linguistique de la langue.

l'autre. Tel paraît d'ailleurs l'usage universellement admis, sans que cela doive à tout le monde s'imposer avec la force d'une évidence. Le trait commun du style et du système de la langue est d'être, l'un et l'autre, produit linguistique, en opposition avec les processus: de l'"émission" du message et de sa réception (compréhension).

La deuxième constatation qu'il convient de faire, c'est que nous entendons utiliser la notion de syntaxe⁷⁹ dans son acception étroite. Ceci veut dire: sans contester de bonnes raisons que peuvent invoquer les tenants de la morphosyntaxe („description [1] des règles de combinaison des morphèmes⁸⁰ pour former des mots, des syntagmes et des phrases, et [2] des affixes flexionnels [conjugaison et déclinaison]" selon le *Dictionnaire de linguistique* de Jean Dubois, Mathée Giacomo et autres⁸¹), tels que Bernard Pottier, auteur de la *Systématique des éléments de relation. Etude de morphosyntaxe structurale romane*⁸², nous préférons, pour des raisons

⁷⁹ Il est intéressant de noter que la linguistique scientifique, „positiviste" et ensuite structuraliste, prêtait à ses débuts davantage attention aux unités de la deuxième articulation, son et phonème, parce que phénomènes les moins complexes (et aussi le plus facilement accessibles aux démarches des sciences naturelles: physiologie, acoustique, etc.), et à son „arrivée" (C'est une tendance naturelle, bien que peu raisonnable, de considérer le point actuel d'un processus comme un aboutissement...), elle se concentre principalement sur les combinaisons des unités de la première articulation, sur la syntaxe, qui est de loin l'objet le plus important des recherches des générativistes (après son premier travail, peu connu, miméographié, *Morphophonemics of Modern Hebrew*, thèse de Master of Arts, Univ. of Pennsylvania, Philadelphie, 1951, Chomsky donne toute une série de recherches syntaxiques, qui s'ouvrent par *Systems of Syntactic Analysis*, in: „Journal of Symbolic Logic", XVIII (1953), pp. 242-256); c'est sous nos yeux que la grammaire générative se tourne de nouveau un peu plus vers la composante phonologique et phonétique (Sanford S. Schane) et la composante sémantique (Noam Chomsky lui-même vient de publier *Questions de sémantique*, Paris, Seuil, 1975, coll. „l'Ordre philosophique", 240 p., où l'auteur essaie de montrer que la structure profonde gouverne aussi le sens). Cf. entre autres I. Jordan, op. cit., note 16, ch. II; Erich Auerbach, *Introduction aux études de philologie romane*, 3^e éd., Frankfurt am Main, Klostermann, 1965; Willy Bal, *Introduction aux études de linguistique romane avec considération spéciale de la linguistique française*, Paris, Didier, 1966; Georges Mounin, *La linguistique du XX^e siècle*, coll. SUP „Le linguiste" 13, Paris, P.U.F., 1972.

⁸⁰ Contrairement à l'usage répandu en Pologne, la terminologie de Martinet (*Éléments de linguistique générale*, 2^e éd., Paris, Colin, 1967): monèmes, divisés en lexèmes et morphèmes (= monèmes grammaticaux), nous paraît plus maniable.

⁸¹ Paris, Larousse, 1973.

⁸² Paris, Klincksieck, 1962, VI-375 p., thèse de doctorat (Série A: Manuels et études linguistiques, II, de la „Bibl. Française et Romane" publ. par le Centre de Philologie Romane de la Fac. des Lettres de Strasbourg).

Le terme de morphosyntaxe est loin de disparaître de l'usage. Témoin l'ouvrage récent de R. G. van de Velde, *Inleiding tot de structurelle morfositaxis*, Antwerpen, Ontwikkeling, et Brussel, Labor, 1972, 191 p., coll. „Talen en Cultuur", onder redactie van Marcel de Greve en Frans van Passel, 10. La morphosyntaxe y est

apparentes (étude de la proposition!), garder séparées la syntaxe et la morphologie, cette dernière embrassant d'un côté la formation des mots, de l'autre la flexion, c'est-à-dire la description des formes prises par les mots selon les catégories de nombre, de genre, de temps, de personne et selon les cas (cf. le *Dictionnaire* de Dubois cité supra), tandis que la syntaxe „décrit les règles de combinaison entre les morphèmes lexicaux (morphèmes, racines et mots) pour constituer des phrases” (id., article *Morphologie*).

Une formule sensiblement différente se trouve chez John Ries (*Beiträge zur Grundlegung der Syntax*. Heft II: *Zur Wortgruppenlehre. Mit Proben aus einer ausführlichen Wortgruppenlehre der deutschen Sprache der Gegenwart*, Prag, Taussig & Taussig, 1928, p. 8s.), pour qui la syntaxe est une notion bien plus large que celle de l'étude de la phrase: elle comporte l'étude des „Wortgruppen”, l'étude de la phrase (Satzlehre) et l'étude des „Satzgefüge”.

Ernest Richer, *Grammaire française pour notre temps* (cf. infra, note 116) propose une caractérisation singulièrement négative, un peu paradoxale, que justifie cependant la visée didactique de son livre: „La syntaxe, pourrait-on dire, c'est ce qui reste, quand on a mis de côté toutes les considérations sémantiques, stylistiques (nous ne saurions évidemment pas suivre l'auteur sur ce point), morphologiques, phonologiques, phonétiques, graphématiques, logiques, psychologiques, et autres encore” (p. 31). Pour lui, la syntaxe est l'objet propre de la discipline linguistique et elle s'occupe de „l'ensemble organisé des rôles que jouent les unités linguistiques les unes par rapport aux autres, dans la formation des énoncés dont se compose le discours [...]”. Le point de vue syntaxique s'oppose radicalement au point de vue sémantique: „La syntaxe s'occupe du COMMENT de l'expression linguistique, tandis que la sémantique en cherche le POURQUOI”. Ainsi p. ex. „Je désire ton retour” et „Je désire que tu reviennes” sont sémantiquement équivalents, bien que syntaxiquement distincts.

Une définition fort moderne attire l'attention chez Christian Nique (in: „Le français aujourd'hui”, Paris, n° 19 (1972), p. 59): „La syntaxe est l'étude des principes et des processus selon lesquels les phrases sont construites dans les langues particulières. Elles est l'objet central de la grammaire, puisqu'elle propose une série de règles permettant d'engendrer les phrases qui seront interprétées par la sémantique et la phonologie. Ces règles sont d'une part les règles de réécriture, et d'autre part les transformations”.

d'abord étudiée d'un point de vue structural (ch. II) et ensuite comme „De transformationnel-generative morfosyntaxis” (ch. VI), tandis que la syntaxe telle quelle est l'objet, elle aussi, d'un examen du type transformationnel-génératif (ch. V).

Pour mémoire, nous évoquons la caractérisation de la syntaxe proposée par Charles W. Morris⁸³: „syntactics, the study of the relationship of sign to sign”, tandis que la sémantique est „the study of the relationship of signe to designatum, and pragmatics, the study of the relationship of sign to user [...]”.

D'après Zenon Klemensiewicz, la syntaxe a pour objet le „wypowiedzenie” (énoncé, utterance, Aussage); les énoncés se subdivisent en propositions (zdania, sentences, Sätze), comportant une forme verbale personnelle, et „oznajmienia” (Klemensiewicz n'apprécie pas le terme „équivalent de la phrase”)⁸⁴. Selon le linguiste polonais, l'énoncé est cet „utwór językowy, który narzuca się naszej świadomości z całą wyrazistością i bezpośredniością w rzecztywistej mowie”⁸⁵.

En effet, la „syntaxe”-discipline s'occupe de la „syntaxe”-phénomène, qui forme dans le message la couche la plus directement saisie par le récepteur, mais qui est aussi la plus complexe, la plus souple, champ merveilleux où s'exerce la compétence, la capacité des membres d'une communauté linguistique à prononcer et à comprendre un nombre illimité de phrases inédites⁸⁶.

⁸³ Nous citons d'après Karl D. Uitti, *Problems of Style in Language* (in: „Romance Philology”, 4 (1962), p. 424).

⁸⁴ *Zarys składni polskiej*, 6^e éd., Warszawa, PWN, 1969, p. 7.

⁸⁵ Id., p. 5.

⁸⁶ Cette compétence donne au sujet parlant la possibilité de juger de la grammaticalité d'un énoncé, de son acceptabilité, etc. Le curieux problème de „semi-sentences” est évoqué par Granger (op. cit., p. 175): elles sont reconnues comme incorrectes, mais demeurent compréhensibles. „Il a été suicidé”, a dit quelqu'un à propos de Stavisky. Marie Laforêt chante (c'est un enfant qui parle): „Je t'aime très beaucoup” (entendu à la Radio Belge, le 3 juin 1974 à 15^h 48). Il s'agirait, pour la grammaire générative, de formuler des règles de déformation tolérable. Par ailleurs des phrases parfaitement grammaticales peuvent être absurdes: les fameuses „green ideas” de Chomsky le prouvent assez. Les poètes modernes aiment caracoler sur ces deux cordes tendues vers des horizons inexplorés et pour ainsi dire „impossibles”, où des cimes de beauté et le magma verbal (et verbeux) sont bien proches.

Les règles de déformation tolérable (il est certain que l'intuition des sujets parlants, leur compétence linguistique, en comporte, mais sont-elles réellement susceptibles de formulations univoques? Dans l'affirmative, la prise en considération de la composante sémantique semble s'imposer) relèvent elles aussi de la productivité, qui devrait de Jerzy Kuryłowicz (*Współczesne językoznawstwo*, in: „Znak”, 203 mai 1971, p. 544) faire partie d'une description exhaustive du système: il s'agit de relever non seulement les formes attestées, mais également celles qui ne sont que potentielles. „Dès l'entrée de celles-ci dans l'usage il se produira un changement dans la norme de la langue, mais non pas dans son système”, conclut Kuryłowicz *ibid.* Le fait que la grammaire s'occupe non seulement des formes qui existent, mais encore des formes possibles, la rapproche des disciplines formelles, déductives, observe T. Milewski déjà en 1951 (cf. *Z zagadnień językoznawstwa ogólnego i historycznego*, Warszawa, PWN, 1969, p. 30). Pour le difficile problème des critè-

Au coeur de la problématique syntaxique se trouve la question épineuse de la phrase et, partant, de la proposition.

Comme en général les phénomènes les plus courants, les plus communs, la phrase, instrument essentiel de la communication humaine, est extrêmement rebelle aux tentatives, innombrables, de la saisir dans une définition impeccable, satisfaisant tout le monde.

En ce qui nous concerne, nous pensons qu'il y a beaucoup de définitions justes si l'on les envisage de différents points de vue particuliers (et partiels), bien des définitions qu'on peut admettre comme correctes en fonction des besoins divers du chercheur. Mais une définition satisfaisante „en toute circonstance” semble une chimère, et la confusion devient embarrassante quand on essaie d'approcher le problème en partant des positions d'écoles linguistiques différentes. C'est pourquoi la grammaire de nos jours „plutôt que de définir la phrase, préfère dire ce que c'est que «faire des phrases» ou donner la liste des traits qu'on retrouve dans tout ce qu'on appelle «phrase»” (Dubois, *Dict. de ling.*, cité). Dans cette optique, on peut comprendre l'utilité de la solution radicale entreprise par la grammaire générative: au lieu d'enfanter laborieusement une définition de plus, elle envisage la phrase comme un axiome de base. „La notion de phrase est [...] tenue pour un terme primitif, non défini, de la théorie; celle-ci se distingue ainsi d'autres théories qui partent, comme certaines théories traditionnelles, de la notion de mot. [...] Quant à la phrase, nous pouvons, pour le moment, nous contenter de nous la représenter comme une suite d'éléments syntaxiques minimaux enchaînés (ou concaténés); ces éléments minimaux sont, approximativement, équivalents aux morphèmes des structuralistes (aux monèmes, dans la terminologie d'André Martinet)”⁸⁷.

res de la correction et de la typologie des déviations, Alfred Gawronski, voir infra, n. 90, renvoie aux *Selected Readings de Chomsky* (Oxford Univ. Press., 1972, pp. 115-125).

En marge, on peut relever les intéressantes recherches de Luce Irigaray sur la production de phrases chez les déments et les schizophrènes, cf. „Psychologie Française”, XIII (1968), fasc. 2; pour en revenir encore une fois au langage — matériau du poète, il est malaisé de faire le départ entre le „fou” et le „créateur” dans le produit linguistique du dément et entre le „créateur” et le „fou” dans le produit artistique. La limite entre ces deux versants de l'esprit poétique, à supposer qu'elle existe, est des plus flottantes.

⁸⁷ Nicolas Ruwet, *Introduction à la grammaire générative*, 2^e éd. corr. et augm., Paris, Plon, 1970, p. 366; on remarquera le compte rendu de la 1^{ère} édition, de 1967, dû à Wanda Voisin, in: „Langue française”, 1 (févr. 1969), pp. 108-110. Etant donné la position exceptionnelle de Ruwet dans la grammaire générative francophone (l'auteur est Belge, issu de l'Université de Liège), nous croyons légitime de signaler à l'occasion l'article: *Tendances nouvelles en syntaxe générative* (in: „Langages”, XIV (1969); en collaboration avec Ferenc Kiefer (éditeurs), *Generative*

Attachant une importance extrême à la syntaxe devenue le centre de la réflexion linguistique, la grammaire générative ne pouvait pas manquer de mettre le doigt sur le point peut-être le plus faible de la doctrine saussurienne. Chomsky a mis en relief l'aspect créateur du langage: la compétence du sujet parlant consiste dans un système de règles lui permettant d' „engendrer” un nombre infini de phrases⁸⁸. Cependant pour Saussure la langue était essentiellement un inventaire; il se la représente comme „une somme d'empreintes déposées dans chaque cerveau, à peu près comme un dictionnaire dont tous les exemplaires, identiques, seraient répartis entre les individus”⁸⁹. L'aspect créateur est pour le grand réformateur de Genève inhérent à la parole, individuelle comme on le sait. Il en résulte que la phrase „appartient à la parole, non à la langue”⁹⁰. „Si elle relève de la parole, elle ne saurait passer pour l'unité linguistique”⁹¹. Si l'on tire les dernières conséquences d'une telle prise de position, on doit suivre Ruwet lorsqu'il constate que chez Saussure il n'y a pas, au fond, „de place pour une syntaxe, pour une théorie des principes de formation des phrases. Chez Chomsky, au contraire, c'est la syntaxe qui devient la composante centrale de la grammaire [...]”⁹².

La solution de la difficulté qui a fait trébucher de Saussure⁹³ résiderait dans la distinction chomskyenne de deux types de créativité, à savoir

Grammar in Europe, Dordrecht, Reidel, 1972 (Foundations of Language Supplementary Series) et surtout *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, Paris, Seuil, coll. „Travaux linguistiques”.

⁸⁸ *Current Issues in Linguistic Theory*, La Haye, Mouton, 1964, § 1.

⁸⁹ F. de Saussure, op. cit., p. 30.

⁹⁰ Ibid., p. 172. Cette vue saussurienne n'était point condamnée à rester isolée: il a été suivi p. ex. par Alan Henderson Gardiner (*The Theory of Speech and Language*, Oxford, Clarendon Press, 1932; 2^e éd., 1951), qui voit dans le „language” une condition du „speech”. Le premier n'est qu'un „name for established habits of speech” et si le mot est une unité de la langue, la phrase est une unité de la parole (nous utilisons l'indication de B. Malmberg, op. cit., n: 41 du chap. III, p. 74 s.). La question est aujourd'hui relevée en Pologne p. ex. par Alfred Gawroński, *Chomsky — odkrycie racjonalnych układów w podświadomości człowieka* (in: „Znak” 252 (juin 1975), pp. 738-764; ici, nous faisons allusion à la p. 747). L'étude de Gawroński précède, dans le même fascicule, la traduction, sous le titre *Wkład językoznawstwa do badań nad ludzkim umysłem*, pp. 764-781, de la dernière des trois conférences faites en 1967, que Noam Chomsky a insérée dans le volume *Language and Mind*, New York, Harcourt, Brace and World, 1968, 88 p; trad. fr., *Le Langage et la Pensée*, Paris, Payot, 1970, 145 p; 2^e éd. angl., 1972, 224 p.

⁹¹ Ibid., p. 148.

⁹² N. Ruwet, *Introduction* p. 51.

⁹³ Ruwet, op. cit., p. 375, s'en référant à Robert Godel, *Les sources manuscrites du Cours de Linguistique générale de F. de Saussure*, Genève, Droz, et Paris, Minard, 1957, p. 68 ss., attire l'attention sur le fait que dans ce point le maître sentait confusément que tout n'était pas pour le mieux; témoins quelques hésitations relevées par Godel.

de la créativité modificatrice de règles (rule-changing creativity) et de la créativité gouvernée par les règles (rule-governed creativity)⁹⁴.

La „rule-changing creativity” est du ressort de la performance; de multiples déviations individuelles s’y produisent et certaines, en s’accumulant, amènent un changement au sein du système. La „rule-governed creativity” par contre „relève de la compétence (de la langue), et [...] tient au pouvoir récursif des règles qui constituent le système”⁹⁵.

Les générativistes⁹⁶ reconnaissent d’ailleurs que maints structuralistes, et non des moindres, ont été sensibles à l’aspect créateur du langage. Ainsi André Martinet fait état de l’infinie variété des situations et des faits d’expérience qu’on arrive à exprimer à l’aide de „quelques milliers d’unités [...] largement combinables”⁹⁷. Pour Emile Benveniste, „les phonèmes, les morphèmes, les mots, peuvent être comptés, ils sont en nombre fini. Les phrases non”⁹⁸. N. Ruwet attire l’attention (*Introd.*, p. 374) sur la remarque pertinente de Claude Lévi-Strauss, qui dans *Le cru et le cuit*⁹⁹ observe: „La syntaxe n’attend pas pour se manifester qu’une série théoriquement illimitée d’événements aient pu être recensés, parce qu’elle consiste dans le corps de règles” qui préside à leur engendrement”.

Il n’est pas superflu de signaler l’attitude, à l’égard de la créativité, de la branche danoise du structuralisme. Le créateur de la glossématique distingue les unités intrinsèques de l’expression (= du signifiant) ou du contenu (= du signifié), appelés éléments ou figures, d’une part, — et de l’autre, les unités extrinsèques, résultant de la superposition des plans de l’expression et du contenu, superposition régie par les principes de la commutation; ces unités, il les appelle signes¹⁰⁰. „Les figures seraient en nombre limité, les signes en nombre illimité. Là réside, dit-il, «le secret génial de la construction de la langue: on a toujours la possibilité de former des signes nouveaux, rien qu’en regroupant d’une manière nouvelle, mais d’après des règles bien connues, des éléments eux-mêmes bien connus, règles et éléments étant peu nombreux et vite appris»”¹⁰¹. En marge, on pourrait mentionner Viggo Brøndal, qui dans sa communica-

⁹⁴ N. Chomsky, *Current Issues* p. 59.

⁹⁵ Ruwet, *Introduction* p. 51.

⁹⁶ Cf. *Id.*, p. 52-54.

⁹⁷ *Eléments de linguistique générale*, Paris, Colin, 1960, p. 18, mais comme le remarque Ruwet (p. 53), Martinet „reste peu explicite sur les principes de cette combinatoire”; une ébauche de cette explication se trouve cependant dans la théorie martinetienne de l’expansion, *Eléments* p. 127-130.

⁹⁸ *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, p. 129.

⁹⁹ Paris, Plon, 1964, p. 15 s.

¹⁰⁰ Louis Hjelmslev, *Le langage. Une Introduction* (original danois, København, Berlingske Forlag, 1963), trad. fr., Paris, Ed. de Minuit, 1966, p. 63.

¹⁰¹ Ruwet, *Introduction* p. 53.

tion *Sound and Phoneme*, faite le 22 juillet 1935 au Congrès phonétique de Londres ¹⁰², croit découvrir une affinité entre la syntaxe et la phonétique, dont l'objet est le son, unité „infiniment variée, sujette à une analyse infinie”, tandis que la phonologie serait à rapprocher de la morphologie.

Nicolas Ruwet observe judicieusement ¹⁰³ qu'à l'époque de Saussure concevoir le système de la langue comme un inventaire, et non pas comme un ensemble de règles récursives, était une réalisation qu'il serait anachronique de vouloir critiquer, vu que nombre de recherches, qui ont rendu possible la vision générativiste, se situent chronologiquement après de Saussure ¹⁰⁴. Il n'en reste pas moins que certains prodromes de la nouvelle doctrine issue du M.I.T., remontent à des périodes bien plus reculées. On sait l'intérêt que Chomsky porte aux ressemblances qu'il y a entre sa conception et les vues des philosophes du langage tels que Descartes, les auteurs de la Grammaire de Port-Royal et Wilhelm v. Humboldt. Il n'empêche que la „grammaire générative est née indépendamment de ces recherches anciennes [...]” ¹⁰⁵. Concevant la langue comme une activité (Tätigkeit) ¹⁰⁶, Humboldt a dû rencontrer le problème de la créativité: pour lui, la langue "muss [...] von endlichen Mitteln einen unendlichen Gebrauch machen" ¹⁰⁷. Evidemment, la conception humboldtienne de la créativité n'est pas encore explicite. La distinction des deux types n'y est pas nette. L'auteur de *Über die Kawi-Sprache auf der Insel Java* (1836-1840) s'intéressait principalement à la rule-governed creativity.

Georges Mounin, qui consacre un chapitre prudent à Chomsky dans la *Linguistique du XX^e siècle* ¹⁰⁸, loin de tout prosélytisme aussi bien que de tout parti pris défavorable ¹⁰⁹, n'hésite pas à écrire:

¹⁰² *The Proceedings of the Second International Congress of Phonetic Sciences*, pp. 40-45; nous avons utilisé le résumé contenu dans *Essais de linguistique générale*. Publiés avec une bibliographie des oeuvres de l'auteur, Copenhague, Munksgaard, 1943, 171 p. (Avant-propos de Rosallyn Brøndal et Knud Togeby).

¹⁰³ *Introduction* p. 52.

¹⁰⁴ Martin Davis, *Computability and Unsolvability*, New York, McGraw-Hill, 1953, 210 p. Il s'agit de certaines recherches en logique et en mathématiques (cf. Ruwet, *ibid.*). Davis est aussi l'éditeur de l'ouvrage collectif *The Undecidable. Basic Papers on Undecidable Propositions, Unsolvability Problems and Computable Functions*, New York, Raven Press, 1965, 440 p.

¹⁰⁵ Ruwet, *ibid.*

¹⁰⁶ I. Iordan, *op. cit.*, p. 131 s., résume les vues de Berthold Delbrück, *Einleitung in das Studium der indogermanischen Sprachen*, 6. Aufl., Leipzig, Breitkopf, 1919, p. 47 ss.

¹⁰⁷ Ruwet cite, *ibid.*, *Über die Verschiedenheit des menschlichen Sprachbaues*, Berlin, 1836; Ed. fac-similée, Bonn, Dümmler, 1960, 434 p.

¹⁰⁸ Paris, P.U.F., 1972, pp. 189-224.

¹⁰⁹ Comp. André Martinet, Préface au *Langage* (Encycl. de la Pléiade), sous la

„Ayant eu sous les yeux le spectacle des contemporains de Whitney ou de Saussure ou de Troubetzkoy qui ont littéralement raté l'apport absolument nouveau de ces géants de la linguistique [...]. il serait impardonna-ble et comique de recommencer la même erreur en face de la seule théorie révolutionnaire actuelle en linguistique”¹¹⁰.

Les appréhensions de Mounin ne semblent plus aujourd'hui très fon-dées: l'audience des générativistes aux Etats-Unis est plus que considé-rable; la même chose vaut pour l'Union Soviétique (S. K. Chaumyan, P. A. Soboleva...). Dès 1966, les lecteurs polonais ont à leur disposition la

dir. d'A. Martinet, Paris, Gallimard, 1968, p. XI-XII: „L'opposition est [...] irréduc-tible avec les développements relativement récents connus sous les rubriques de lin-guistique transformationnelle et de grammaire générative. [...] En face de cons-tructions qui ne s'appuient sur aucune observation objective du comportement lin-guistique des sujets parlants, qui se fondent sur des a priori qu'on ne cherche même pas à justifier [...]”.

Il faut cependant reconnaître que dans le dictionnaire *La linguistique. Guide alphabétique*, sous la dir. d'André Martinet (avec la collaboration de Jeanne Mar-tinet et Henriette Walter, Paris, Denoël, 1969) l'index des ouvrages comporte 20 travaux de Chomsky (dans les „guides bibliographiques” il y a à peine 2 renvois à Chomsky en ce qui concerne l'article n° 47 sur la syntaxe, qui, lui, ne mention-ne point cet auteur, ce qui se justifie d'ailleurs par la présence de l'article n° 18, préparé par Blanche-Noëlle Grunig, consacré aux grammaires génératives; cet article occupe 13 pages sur les 386 pages que couvrent tous les 51 articles du dictionnaire).

Les paroles de Martinet sont dures. Elles le sont bien plus chez Witold Mańczak, *Z zagadnień językoznawstwa ogólnego*, Wrocław, Ossolineum, 1970, p. 242: „Twier-dzenie, jakoby gramatyka transformacyjno-generatywna cokolwiek upraszczała, za-krawa wprost na ironię. W rzeczywistości Chomsky niesłuchanie komplikuje naj-prostsze rzeczy, [...]”. Le chapitre sur la grammaire transformationnelle occupe les pages 239-249 et aucune phrase n'y est plus tendre pour les chomskystes.

¹¹⁰ Op. cit., p. 190.

Une appréciation extrêmement juste et bien pesée de la grammaire générative est l'oeuvre de Robert-Léon Wagner (*La grammaire française. T. II: La grammaire moderne, voies d'approche, attitudes des grammairiens*, Paris, S.E.D.E.S., 1973, 177 p. (Le T. I. a paru en 1968). Nous citons la p. 120 s.: Selon Wagner, les générativistes n'ont pas tort, au contraire! de se placer „du côté de l'émetteur plutôt que du côté du récepteur. En y réfléchissant, d'ailleurs leur volte-face n'a rien que de naturel. De l'encodage et du décodage la première opération est supérieure à l'autre puisque le récepteur n'est capable d'interpréter bien un message reçu que s'il est lui-même capable de le produire. D'où l'insistance que les générativistes ont mise à dénoncer le caractère incomplet des prémisses du structuralisme. Pour eux, un énoncé achevé, avec toutes les propriétés phonologiques qui le caractérisent, représente une struc-ture «terminale», de surface, résultante de transformations successives auxquelles sont soumises des énoncés simples, antérieurs dont la structure est qualifiée de «profonde». D'après une autre image, les structures superficielles réalisent des per-formances à partir d'une compétence du sujet parlant, compétence qui englobe à la fois les structures profondes et les règles de transformation particulières dont le jeu caractérise, particularise tel idiome par rapport à tel autre”.

traduction de l'article de Chomsky: *The Logical Basis of Linguistic Theory* (1962), et l'étude de Chaumyan sur les fondements théoriques de la grammaire transformationnelle...¹¹¹

Il serait exagéré de prétendre que c'est la grammaire générative qui a suscité l'intérêt pour la syntaxe; il n'y a guère eu d'école linguistique qui eût entièrement ignoré la syntaxe. Les noms d'Otto Behaghel, Berthold Delbrück, Wilhelm Havers, Eugen Lerch, Karl Ettmayer, Albert Secheyaye, Lucien Foulet, en partie celui de Ferdinand Brunot (*La Pensée et la Langue*), ceux de Georges et Robert Le Bidois, Andreas Blinckenberg, Kristian Sandfeld, Lucien Tesnière, Emile Benveniste, Gérard Antoine, Paul Imbs, Bernard Pottier, etc., etc., restent attachés essentiellement à la syntaxe. Le mérite de la grammaire générative est d'avoir placé la „composante syntaxique” (comme disent les générativistes) au centre des études linguistiques. C'est un fait que l'on ne conteste guère aujourd'hui. On peut seulement se demander si la position centrale actuelle de la syntaxe est le résultat de l'intervention révolutionnaire de Chomsky, ou bien tout simplement Chomsky vint à son heure, à un moment où l'intérêt pour la syntaxe allait montant de plusieurs côtés, la réflexion linguistique ayant été par la force des choses amenée à placer la syntaxe au coeur même — ou plutôt cerveau — du langage, les périphéries linguistiques (phonétique et phonologie, formation des mots, morphologie) étant devenues déjà pays trop familiers. Vouloir élucider cette question, exigerait une recherche historique poussée. L'hypothèse nous est venue à l'esprit lors de la lecture de la *Structure immanente de la langue française* de Knud Togeby¹¹², structuraliste par excellence: sa bibliographie du chapitre sur la syntaxe contient 241 références (la phonologie — 67, mais la morphologie, il est vrai, 330). Or l'impression fugitive, qui ne prouve rien, a reçu mainte confirmation à la suite d'autres lectures, dont

¹¹¹ In: *Z zagadnień językoznawstwa współczesnego. Gramatyka transformacyjna, teoria informacji. Wybór materiałów*, Warszawa, PWN, 1966, 166 p. Le texte de Chomsky est traduit par Kazimierz Polański, partisan convaincu du générativisme, appliquant lui-même les principes chomskystes à l'étude du lusacien: *Składnia zdania złożonego w języku górnołużyckim*, Wrocław, Ossolineum, 1967, 198 p.

Rarement, mais quand même on rencontre aussi une attitude de l'indifférence totale à l'égard de la grammaire générative. Un exemple est signalé par Gawroński (op. cit., p.742): Hans Georg Gadamer, *Wahrheit und Methode*, Tübingen, 1965 (il s'agit de la 3^e partie de l'ouvrage). L'auteur ignore délibérément tout ce qui a été fait avant lui en linguistique et en philosophie moderne du langage, y compris Gottlob Frege, Bertrand Russel, John Langshaw Austin, Ludwig Wittgenstein, et aussi de Saussure, Chomsky...

¹¹² Paris, Larousse, 1965, 208 p. 2^e éd., coll. „Langue et langage” (la 1^{ère} éd. remonte à 1951, Copenhague). K. Togeby, professeur à Copenhague, auteur entre autres de *Immanence et Structure*, Copenhague, Akademisk Forlag, 1968, 272 p., vient trouver la mort, le 15 janvier 1975, dans un accident d'automobile.

nous aimerions évoquer une, notamment celle de Georges Mounin, qui dans *Les problèmes théoriques de la traduction*¹¹³, tout lié qu'il est au structuralisme traditionnel, lecteur attentif de Hjelmslev et de Tesnière, mais aussi de Chomsky, accueille avec curiosité l'hypothèse des universaux en syntaxe, de laquelle on peut dire „que c'est le secteur de la linguistique où l'on a le moins profité des renouvellements du fonctionnalisme et du structuralisme linguistique. C'est à peine ces années-ci que les études des logisticiens, des statisticiens et des mathématiciens sur la phrase, et celles des structuralistes sur les articulations de l'énoncé, commencent à remettre la syntaxe au premier plan des recherches, et fournissent des faits nouveaux susceptibles d'être utilisés par une théorie de la traduction”¹¹⁴.

On sait que la première tentative d'envergure de donner un manuel de syntaxe conçue à partir des principes strictement structuralistes, est — pour le français — le *Système grammatical de la langue française* de Georges Gougenheim¹¹⁵. Parmi d'autres manuels structuralistes où la syntaxe tient une place très importante, qu'il nous soit permis de mentionner les deux livres, peut-être injustement méconnus en Europe, du P. Ernest Richer, S. J.: *Français parlé, français écrit*¹¹⁶ et *Grammaire française pour notre temps*¹¹⁷. La *Fransk syntaks*, de Poul Høybye, John Pedersen, Ebbe Spang-Hanssen, Carl Vickner, constitue une remarquable réalisation structuraliste¹¹⁸. L'important manuel de Jean Dubois, *Grammaire structurale du français*, représente un curieux changement de méthode, „en route”: la première partie, *Nom et pronom*¹¹⁹, applique les procédés distributionnels, le second volume, *Le verbe*¹²⁰, et le troisième, *La phrase et les transformations*¹²¹, ont recours aux méthodes transformationnelles, qui sont évidemment aussi celles de l'ouvra-

¹¹³ Avec une préface (pétillante!) de Dominique Aury: Paris, Gallimard, 1963, Bibliothèque des Idées.

¹¹⁴ Ibid., p. 252.

¹¹⁵ Paris, 1938, d'Artrey; nouveau tirage, 1963. La syntaxe occupe plus de deux tiers du volume.

¹¹⁶ Sous-titre: *Description du système de la langue française contemporaine*, 2^e éd., Bruges-Paris, Desclée de Brouwer, 1964, 197 p., coll. „Essais pour notre temps” 1; la première édition remonte seulement à 1963 (Montréal, Centre Pédagogique des Jésuites Canadiens). Ce qui probablement décourage les usagers des livres de Richer, c'est une terminologie forgée de toutes pièces. Pourtant l'infortune de Dамourrette et Pichon devrait toujours faire réfléchir les constructeurs de termes inédits.

¹¹⁷ Bruges-Paris, Desclée de Brouwer, 1965, 224 p., coll. „Essais pour notre temps” 2. Contrairement au précédent, l'ouvrage n'est pas muni d'une bibliographie.

¹¹⁸ København, Akademisk Forlag, 1970, 403 p.

¹¹⁹ Paris, Larousse, 1965, 192 p., coll. „Langue et langage”.

¹²⁰ Paris, Larousse, 1967, 218 p., même collection.

¹²¹ Paris, Larousse, 1969, 192 p., même collection.

ge plus récent, écrit avec Françoise Dubois-Charlier, *Éléments de linguistique française: Syntaxe*¹²². La même orientation méthodologique, trouvant une réalisation hautement technique, se retrouve chez Maurice Gross, *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe*¹²³, où après une brève description des temps et de la concordance des temps, on s'attache à l'étude des „particules préverbales” et à la classification des verbes opérateurs. Autrement dit, il s'agit „des constructions complexes mettant en jeu des compléments propositionnels (complétives) et infinitifs de divers types”¹²⁴. Ce qui manque toujours encore, c'est un Le Bidois ou un Ettmayer générativiste, fait que l'on met en vedette pour fustiger la douteuse utilité des recherches de ce type¹²⁵.

Étant donné la position clef de la syntaxe dans la linguistique contemporaine, il est naturel que la syntaxe soit au premier rang dans l'étude du texte, qui est une étude stylistique; c'est que l'appareil notionnel est supposé le même sur la plan de l'examen linguistique au sens étroit du terme (étude du code) et sur le plan de l'examen stylistique (étude du message). Celui-ci est, ensemble avec la recherche psycholinguistique, sociolinguistique et linguistique sensu stricto, une investigation linguistique sensu largo.

Ce qui mérite d'être souligné, c'est que bon nombre de linguistes „prégénérativistes” (voire même préstructuralistes) attribuaient eux aussi une place prépondérante, ou au moins importante, à la syntaxe dans l'étude du style (que celui-ci soit compris d'une manière analogue à celle adoptée ici ou différente, est maintenant une question secondaire).

Pour K. Vossler, tous les éléments de la langue sont „des moyens stylistiques de l'expression”¹²⁶. Selon Stephen Ullmann, il y a outre la stylistique „du son” et celle „du mot”, la stylistique syntaxique: „In syntax there is an extremely wide range of stylistic possibilities. This will arise at three distinct levels: the level of grammatical elements, of the sentence as a whole, and of higher units”¹²⁷.

De l'avis de Zenon Klemensiewicz, la syntaxe apparaît comme la composante („współczynnik”) la plus importante du style; „[...] et il existe dans la syntaxe des normes dont s'occupe la syntaxe grammaticale, et il y a

¹²² Paris, Larousse, 1970, 296 p., même collection.

¹²³ Paris, Larousse, 1968, 181 p., même collection.

¹²⁴ Ibid., p. 5.

¹²⁵ Cf. W. Mańczak, op. cit., p. 244. Des considérations pratiques font dire au plus virulent adversaire des chomskystes que si ceux-ci arrivaient à écrire une grammaire complète, p. ex. du français, un étranger devrait passer toute sa vie à apprendre la grammaire française.

¹²⁶ *Positivismus und Idealismus in der Sprachwissenschaft*, Heidelberg, 1904; nous utilisons la trad. pol. (in: Karl Vossler i Leo Spitzer, op. cit. n. 56, ch. III; p. 64).

¹²⁷ *Style in the French Novel*, Cambridge, University Press, 1957, p. 16.

des réalisations de ces normes, qui constituent l'objet de la syntaxe stylistique" ¹²⁸.

Nous suivons Halina Kurkowska et Stanisław Skorupka ¹²⁹ lorsqu'ils affirment qu'au niveau de la syntaxe la stylistique analyse les types de propositions ¹³⁰ et la structure de celles-ci „en appréciant leur utilité pour l'expression du contenu voulu". Ce n'est pas la citation qui nous intéresse en ce moment, mais la première partie de la constatation. Les mêmes auteurs spécifient (op. cit., p. 351) que ce qui est le plus caractéristique pour les styles et les différencie, ce sont d'une part le vocabulaire et la phraséologie, de l'autre la syntaxe.

Nous estimons qu'il est impossible de trancher „in abstracto" sur la primauté de l'aspect lexical ou de l'aspect syntaxique. Discuter de cette primauté au niveau de la langue, semble une entreprise scolastique dans le sens péjoratif de ce terme. Bühler a eu parfaitement raison d'insister sur l'importance de la „Wortwahl" et du „Satzbau" ¹³¹: „Der Satz kann ebensowenig vor dem Wort, wie das Wort vor dem Satz gewesen sein, weil beides korrelative Momente an ein und demselben [...] Zustand der menschlichen Sprache sind" ¹³². Dans le cas cependant d'un Leśmian ou d'un Apollinaire ¹³³, au niveau de la parole, l'étude de la syntaxe au détriment des ressources lexicales aboutirait probablement à des constatations ne révélant que très peu des secrets du „tissage", du „texere" de leurs textes. Par contre, un prosateur, bonhomme sans génie certainement, quelque peu bavard, modérément novateur sans doute, plutôt représentatif d'une moyenne de son temps, comme le fut A. de La S., semble devoir être plus intéressant par les rouages de ses constructions. Hâtons-nous de préciser que ces exemples ne veulent absolument pas suggérer qu'en général dans les textes poétiques plus important est le vocabulaire et dans les textes en prose la syntaxe. Ajoutons en outre que la syntaxe nous paraît, chez l'utilisateur de la langue, obéir moins à des directives conscientes. Nous voulons dire par là que lorsque quelqu'un se demande: „Comment dirais-je?", on peut parier gros que c'est un mot ou une expression ou une association de mots qu'il cherche, et non pas un schème de phrase. Autrement dit, au niveau de la syntaxe (qui peut très

¹²⁸ *Problematyka składniowej interpretacji stylu*, 1950 (in: *W kręgu języka literackiego i artystycznego*, Warszawa, PWN, 1961, p. 157.

¹²⁹ *Stylistyka polska — zarys*, Warszawa, PWN, 1959, p. 11.

¹³⁰ ou phrase, le terme polonais pouvant se rapporter à l'une ou à l'autre; nous précisons plus bas l'emploi que nous ferons de ces termes.

¹³¹ Karl Bühler, *Sprachtheorie. Die Darstellungsfunktion der Sprache*, 2. unveränd. Aufl., Stuttgart, 1965, p. 73. La prise de position bühlerienne a été un refus de ce qu'avait d'excessif „die monistische Formel der Zeitgenossen Wundts und Bruggmanns vom Satz als einziger Grundeinheit der Sprache [...]".

¹³² *Ibid.*, p. 74.

bien mériter la qualification de „travaillée”¹³⁴), le locuteur ou le scripteur se demande rarement: „comment dois-je construire ma phrase?” Il se demande plus souvent: „quel mot employer?”. Ainsi la syntaxe livrerait-elle des ressorts „plus profonds” (ce terme n’a rien à voir avec la structure profonde des générativistes) du texte, bien que moins apparents, quelque chose qui ferait penser à l’ossature métallique d’un vitrail, où les petits panneaux de verre colorés seraient des mots.

De toute évidence, ce ne sont là que des conjectures intuitives. Mais est-ce que ce sont nécessairement toujours les plus mauvaises? —

Pour nous servir du titre de l’ouvrage collectif, ayant vu le jour par les soins d’Algirdas-Julien Greimas: *Sign, Language, Culture*¹³⁵, l’aspect „syntaxe” pourrait être davantage mis en rapport avec le „Language”, et l’aspect „vocabulaire” plutôt avec la „Culture”, l’inventaire toujours ouvert des unités lexicales réfléchissant, tel un oeil à facettes innombrables, le monde, tandis que la syntaxe, à la façon d’un nerf optique, fait fonctionner cet immense miroir, dont Margaret Schlauch a eu tellement raison de parler comme du „Gift of Language”¹³⁶, le don le plus fabuleux que l’homme eût pu recevoir (il se l’est élaboré, en tant que „homo faber”, et aussi — pourquoi pas? — comme „homo ludens”, mais il a „reçu” la possibilité de se l’élaborer). Cette vue concernant l’opposition vocabulaire/syntaxe, reçoit un éclairage supplémentaire de la part de la linguistique typologique: si le rapport qu’il y a entre le type (ou le niveau, si l’on préfère) culturel et le type de vocabulaire, s’impose avec la force d’une évidence¹³⁷, toutes les tentatives de déceler une interdépendance entre l’état de langue et l’état de culture, quoique tentantes pour pas mal de linguistes dans le passé, sont vouées à l’échec: on songera aux „stades évolutifs” de Marr. Il est difficile de ne pas voir que chacun des types (stades, selon Marr) présente des langues desservant des civilisations très évoluées, p. ex. le chinois (ou le français dans sa forme orale) pour le type isolant, le hongrois pour le type agglutinant, le grec ou le

¹³³ Du „Bestiaire ou Cortège d’Orphée” (*Oeuvres poétiques*, Paris, 1959, Gallimard, „Bibl. de la Pléiade” 121, p. 5, nous extrayons

Le cheval

Mes durs rêves formels sauront te chevaucher,
Mon destin au char d’or sera ton beau cocher
Qui pour rênes tiendra tendus à frénésie
Mes vers, les parangons de toute poésie.

¹³⁴ Le sujet parlant peut polir sa phrase, la tourner et retourner, comme un artisan sa pièce, mais il explicite rarement sa décision: maintenant je vais faire comme ça ... Son savoir-faire est en quelque sorte plus „spontané”, plus intérieur.

¹³⁵ La Haye, Mouton, 1970, 723 p.

¹³⁶ New York, 1955.

¹³⁷ Cf. Antoine Meillet et Marcel Cohen (éds.), *Les Langues du monde*, 2^e éd., Paris, C.N.R.S., 1952, 1294 p., passim.

russe pour le type flexionnel externe, l'arabe pour le type flexionnel interne (alternant).

Après avoir, au début du présent chapitre, esquissé à quelques traits sommaires la physionomie de la syntaxe, nous n'avons pas pu éviter d'effleurer la question délicate de la phrase en signalant, dès le départ, les difficultés énormes qu'il y a à formuler une définition tant soit peu satisfaisante de la phrase. Nous y avons fait état d'un certain scepticisme quant à la possibilité d'élaborer une définition universellement valable, scepticisme que nous croyions de mise dans cette affaire.

Les difficultés que les linguistes rencontrent dans un point aussi crucial de leur investigation, font songer à cette remarque un peu désabusée de Greimas ¹³⁸, observant que la linguistique, proposée aujourd'hui comme modèle à d'autres sciences humaines, semble à peine capable de venir à bout de sa propre problématique.

Il y a bien sûr la solution radicale des générativistes, supprimant l'obstacle, et ceci avec de très solides raisons. On n'est guère très loin, pensons-nous, de leur façon d'envisager le problème de la phrase dans le chapitre sur le syntaxe, préparé par Jean-Paul Vinay (*Les cadres de la phrase*) et Aurélien Sauvageot (*L'articulation du discours*) pour l'excellente et novatrice *Grammaire du français parlé*, sous la direction d'André Rigault ¹³⁹, où le premier résume fort bien l'attitude du laïc devant la phrase: „Qu'est-ce qu'une phrase? — Il est plus facile de poser la question que d'y répondre. Comme d'ailleurs toutes les autres unités linguistiques la phrase ne se laisse pas saisir sans ambiguïté”. Cependant confusément, on sent que ceci est une phrase, et cela non, ajoute-t-il ¹⁴⁰.

Il est clair que pour nos besoins, à savoir pour la description d'un type de proposition à partir d'un corpus de textes écrits, on doit disposer d'une définition de la phrase, ne fût-ce que pour la mise au point de l'aspect quantitatif: nombre des phrases examinées, rapport entre le nombre de phrases et celui de propositions, longueur des phrases, etc. Nous trouvant du côté du récepteur, du côté du décodage plutôt que du côté de l'émetteur, de l'encodage, nous ne saurions pas adopter le point de vue des chomskystes et considérer la phrase comme un terme primitif, comme un axiome. Par ailleurs, „sentir confusément que ceci est une phrase et ceci ne l'est pas”, ne peut de toute évidence nous suffire. Mais le fait de nous placer du côté du récepteur, n'est pas le seul grand motif de l'impossibilité, impossibilité pour nous, de faire nôtre la vue générativiste: nous travaillons sur des matériaux écrits et c'est le problème ca-

¹³⁸ Algirdas-Julien Greimas, *Sémantique structurale*, Paris, Larousse, 1966, coll. „Langues et langage”, p. 5 s.

¹³⁹ Paris, Hachette, 1971, 176 p.

¹⁴⁰ Rigault (éd.) op. cit., p. 120.

pital de l'opposition: parlé/écrit, qui se pose; n'ayant pas affaire au français parlé, nous ne pouvons pas affirmer, comme le fait p. ex. Elisabeth Gülich¹⁴¹, que la question de savoir ce que c'est qu'une phrase est non pertinente en ce qui concerne un récit (en français parlé), car „man erzählt offensichtlich nicht in Sätzen, sondern in anderen Einheiten, [...] Denn im Unterschied zu Sätzen, sind die Erzähleinheiten genau voneinander abgegrenzt. Mit den Eröffnungssignalen steht ein hörbares Kriterium als Grenzsignal zur Verfügung: eine Erzähleinheit lässt sich definieren als eine sprachliche Äusserung zwischen zwei Erzählsignalen”.

Si nous citons le passage que ci-dessus, c'est que nous y voyons quand même une indication pour nous: il est manifeste que dans le texte écrit (au moins pour ce qui est du texte émanation de la civilisation méditerranéenne, c'est-à-dire gréco-latine, se servant de l'alphabet grec ou latin), il y a aussi des „Eröffnungssignale” et des „Schlussignale”, cependant cette fois-ci (et c'est ici notre gain) les uns et les autres se rapportent non pas à des „Erzähleinheiten”, à des „unités de récit”, mais aux phrases précisément. Notamment, le signal „d'ouverture” c'est, dans le cas de la phrase écrite, la majuscule, tandis que le point ou son équivalent fonctionne comme le signal „final”. Notre conviction déjà ancienne qu'il n'y avait guère d'autre procédé possible dans l'analyse du texte écrit¹⁴², pour

¹⁴¹ *Makrosyntax der Gliederungssignale im gesprochenen Französisch*, München, Wilhelm Fink, 1970 („Structura”. *Schriftenreihe zur Linguistik*, hrsg. von Hansjakob Seiler, Bd. 2), p. 56. Préconisant la prise en considération du texte comme domaine de la grammaire, que rien n'oblige à se borner à l'étude de la phrase, tandis que de bonnes raisons devraient l'inciter à s'occuper du texte, unité plus vaste, — et contestant le terme phrase pour lequel le nombre de définitions est de nature à inquiéter, l'ouvrage s'attache à l'analyse des „Eröffnungssignale” (et — 22,4%, (et) alors — 21,8%, mais (enfin) — 16%, etc.) et des „Schlußsignale” (quoi 21,6%, hein — 14,4%, etc.); cf. p. 10s.

¹⁴² Nous sommes conscient d'éviter la difficulté majeure lorsque notre analyse porte sur un texte écrit publié, c'est-à-dire ayant reçu sa forme définitive, ponctuation y comprise. Quand nous lisons dans l'édition Misrahi et Knudson de St (c'est le début du roman): „A vous, tresexcellent et trespuissant prince, monseigneur Jehan d'Anjou, duc de Calabre et de Lorraine, marchis et marquis du Pont et mon tresredoubté seigneur. Après mes treshumbles et tresobeissans recommandacions, pour obeir a voz prieres qui me sont entiers commandemens, me suis delicté a vous faire quatre beaus traictiez, en deux livres pour les porter plus aisement, dont ce premier parlera de une dame des Belles Cousines de France, sans autre nom ne surnom nommer, et du tres vaillant chevalier le sire de Saintré” (op. cit., p. 1), nous admettons „aveuglément” la présence de deux phrases dans le passage, bien que interpréter les deux phrases comme une seule soit plausible; une telle phrase, un peu longue à notre goût, serait absolument conforme aux usages de l'auteur et de l'époque. Il y a le caractère spécial de la première phrase, qui contient la formule de présentation, d'hommage, ce qui pourrait parler en faveur de son traitement séparé, mais ce n'est pas là le critère qui est décisif pour nous. Ce qui nous oblige à trouver dans le passage deux phrases, c'est le point qui

délimiter les phrases, que la prise en considération de la ponctuation, a trouvé ultérieurement mainte confirmation chez des linguistes venus des horizons assez divers, mais plutôt récents.

Ainsi p. ex. Harold Whitehall (Indiana University) écrit: „A written sentence can then be defined as a word-group or word with end punctuation intended to symbolize a final tone-pause pattern”¹⁴³.

Pour G. Scheurweghs, de Louvain, la phrase est „a complete unit of utterance formally distinguishable in writing through an initial capital and a final stop, usually — not always — consisting of a subject and a predicate”¹⁴⁴.

Plus près, U. Dąmbska-Prokop¹⁴⁵, qui parle de la phrase complexe, caractérise celle-ci comme „[...] phrase distinguée graphiquement”. Et Jean-Claude Corbeil, professeur à Montréal, de préciser: „Nous avons découpé chaque texte en phrases. Nous avons considéré comme phrase tout ce qui est compris entre deux ponctuations fortes: le point, le point d’interrogation, le point d’exclamation lorsqu’il remplit la fonction d’un point, le point et virgule”¹⁴⁶.

Dans le contexte du problème de la définition de la phrase, le procédé fondé sur la ponctuation se trouve explicité par Vinay¹⁴⁷, qui distingue, pour le français, la ponctuation obligatoire (le point) et la ponctuation partiellement facultative (la virgule, le point-virgule), qui permet d’exprimer certaines options sémantico-stylistiques. L’auteur présente un curieux tableau devant montrer la valeur des signes de ponctuation, afin d’en tirer une définition formelle de la phrase:

		a	b	c	
Espace	Majuscule	,	;	!	Espace
		—	:	?	
		()	

Phrase écrite

„La phrase écrite peut donc se laisser définir (chez les auteurs classiques, qui acceptent de se plier aux règles de la ponctuation) comme une

les sépare, le point que les éditeurs ont trouvé dans le manuscrit Reg. Lat. 896 de la Bibliothèque Vaticane ou bien décidé eux-mêmes d’y mettre. En fin de compte donc, dans notre cas, c’est l’éditeur qui décide pour nous, par la ponctuation, ce qu’il faut regarder comme une unité phrastique.

¹⁴³ *Structural Essentials of English*, London, Longmans, 1958, p. 30.

¹⁴⁴ *Present-Day English Syntax*, London, Longmans, 1959, p. 421.

¹⁴⁵ Op. cit., (n. 23, ch. I), p. 45.

¹⁴⁶ *Les structures syntaxiques du français moderne. Les éléments fonctionnels dans la phrase*, nouv. tirage, Paris, Klincksieck, 1971, p. 21.

¹⁴⁷ In. Rigault, op. cit., p. 122 s.

suite de mots commençant par une majuscule et se terminant par un point (ou à la rigueur par un des signes figurant dans la colonne c du tableau). On remarque qu'il existe une certaine gradation entre les signes de ponctuation: ceux de la colonne a représentent généralement des catégories syntaxiques (syntagmes nominaux, groupes du prédicat) ou des subdivisions de ces catégories; ceux de la colonne b représentent les limites de propositions faisant partie de l'ensemble de la phrase (;). [Il est bien sûr évident — voudrions-nous ajouter de notre côté — que souvent, aussi bien dans la pratique ancienne que moderne, l'usage des (;) est pour une large part guidé par l'arbitraire. Ainsi dans ce passage de St (p. 160 de l'édition Misrahi et Knudson) on pourrait fort bien remplacer le (;) par le (.) et obtenir deux phrases ou, au contraire, mettre à la place du (;) la conjonction ET; dans ce cas, on aurait de nouveau une seule phrase, mais avec un degré de cohésion plus élevé, parce que paratactique (au sens étroit du terme, sans asyndète): „Lors les tables furent mises et le souper prest; le roy fist le seigneur de Loisselench a sa destre seoir et a sa senestre les autres barons, et les autres a l'autre premiere table après celle du roy”]. Il existe un chevauchement entre ces colonnes, notamment entre (—) et (:), entre (...) de la colonne b et le même signe de la colonne c. De même, il est possible de trouver des (!) à l'intérieur de la phrase, et des auteurs modernes utilisent [...] le point pour marquer la frontière d'une proposition, dans le cadre des phrases complexes.

On notera la progression de a à b, et de b à c vers des coupures de plus en plus nettes de la phrase. Ces coupures passent ainsi du niveau purement morpho-syntaxique au niveau logico-sémantique, ce qui permet en effet de dire que le point est la marque écrite d'un énoncé complet, après lequel il serait possible, en principe, de se taire complètement”.

Manifestement, les définitions qui sur le plan de l'écrit (dans ce cas nous parlons de la réalisation écrite du message, et non pas du niveau de la langue) partent de la ponctuation, sur le plan de l'oral trouvent leur fondement dans la pause et le phénomène suprasegmental de l'intonation, trait d'une importance extrême, mais encore peu étudié. Observant des enfants sourds-muets, nous avons pu nous rendre compte que malgré de remarquables réussites au niveau des unités discrètes, obtenues au cours de la rééducation, les carences de l'intonation précisément conféraient à toutes les réalisations phoniques cette résonance incolore, „de bois”, due à l'absence du contrôle de l'oreille, de l'analyseur auditif. Les intonèmes, unités distinctives d'intonation au niveau de la phrase (*Dict. de ling.*, cité passim)¹⁴⁸, décident du caractère p. ex. assertif ou interrogatif de la

¹⁴⁸ Autrement que l'école structuraliste fonctionnelle (Martinet), l'école distributionnelle (Bloomfield) considère la courbe d'intonation comme segmentable en morphèmes distincts.

phrase. La descente de la courbe mélodique marquant la fin de la phrase, est un phénomène bien connu. Dans certaines langues, une modulation toute particulière signale à ne pas s'y tromper la fin de la phrase. Ceci apparaît par exemple dans le kalispel, selon l'observation de Hans Vogt¹⁴⁹, ou dans le birman¹⁵⁰.

La présence de nombreuses définitions basant sur les traits prosodiques et la pause n'a donc rien de quoi surprendre. Le très détaillé dictionnaire linguistique paraissant sous la direction de Johann Knobloch¹⁵¹ formule comme suit la caractérisation de la phrase: „Gebilde, die durch die Stimmführung als abgeschlossen charakterisiert werden, sind Sätze, die übrigen sind es nicht”.

L'intonation joue un rôle primordial dans la définition proposée par Shirô Hattori (de Tōkyō): „A sentence has an intonation which marks its end, and the utterance or utterance-fraction corresponding to it is usually preceded and followed by pauses. From the grammatical point of view, it is coherent and independent and is never included in another sentence”¹⁵². Pour Maurice Dessaintes, la phrase, relevant de la nature même de l'acte de communication linguistique, est „d'essence à la fois phonologique, psycho-logique et linguistique”¹⁵³, où l'intonation entre manifestement dans l'aspect „phonologique”.

E. Gülich, op. cit., p. 234 s., passe en revue toute une série d'auteurs attribuant une importance certaine à l'intonation (ou à la pause) dans l'élaboration de la définition de la phrase, au niveau de la réalisation orale. Elle cite ainsi Hans-Walter Wodarz, *Satzphonetik des Westlachschen*¹⁵⁴, Knud Togeby¹⁵⁵, Alfons Nehring¹⁵⁶, Alan Gardiner¹⁵⁷ (insistan-

¹⁴⁹ V. le chapitre sur cette langue indienne dans: *Le Langage*, op. cit., pp. 1003-1021; nous citons la p. 1018.

¹⁵⁰ Observation faite personnellement (émission de BBC).

¹⁵¹ *Sprachwissenschaftliches Wörterbuch*, Heidelberg, Winter, de 1961 à 1971: 6 fascicules (A — *Dahlsches Dissimilationsgesetz*). Nous citons l'article *Abgeschlossenheit des Satzes*, du I^{er} fasc., basé sur Eugen Lerch, *Vom Wesen des Satzes und der Bedeutung der Stimmführung für die Satzdefinition*, in: „Arch. für die gesamte Psychologie”, 100 (1938), p. 182. Lerch reproduit l'essentiel de ces idées dans l'étude *Satzdefinition und Stimmführung*, in: „Leuvense Bijdragen — Tijdschrift voor Moderne Philologie”, 32 (1940), pp. 49—76; rejetant les définitions de Hermann Paul et de Wundt, Lerch invoque, à l'appui de sa thèse, Wilhelm Viëtor, Alfons Nehring, Karl Bühler, etc.

¹⁵² *The Analysis of Meaning* (in: *For Roman Jakobson, Essays on the occasion of this sixtieth birthday 11 october 1956*, The Hague, Mouton, 1956, p. 207.

¹⁵³ *Éléments de linguistique descriptive en fonction de l'enseignement du français*, Namur et Bruxelles, La Procure, 1960, p. 48.

¹⁵⁴ Köln-Graz, 1963.

¹⁵⁵ *Structure immanente de la langue française*, cité supra, n. 112.

¹⁵⁶ *Sprachzeichen und Sprachakte*, Heidelberg, 1963.

¹⁵⁷ *The Theory of Speech and Language*, 2^e éd., Oxford, 1951.

ce sur la pause); d'autres auteurs, qui s'occupent du rôle de ces phénomènes, doutent de leur utilité pour la délimitation de la phrase, mais les utilisent pour la délimitation de l'énoncé (utterance): Zellig S. Harris¹⁵⁸ peut être invoqué à titre d'exemple.

Parmi ceux qui accordent une importance égale à la mélodie et à la pause, Gülich signale František Daneš¹⁵⁹, selon lequel „fallende Melodie und folgende Pause sind nahezu eindeutiges Kennzeichen des Satzschlusses”. Et Elisabeth Gülich elle-même ajoute à la pause et à la mélodie une troisième marque délimitatrice de la phrase, un „Gliederungssignal” non prosodique, „das heisst «Eröffnungs- oder Schlusssignal»¹⁶⁰, en quoi elle est conforme au but qu'elle s'est fixé dans l'ouvrage en cause.

Cette façon d'aborder le problème de la délimitation de la phrase, à partir de critères prosodiques et éventuellement aussi non prosodiques, lexicaux (comme le fait l'ouvrage novateur de Gülich), est le fait de linguistes relativement récents, la réalisation orale du langage étant devenu objet de l'analyse linguistique depuis assez peu de temps seulement.

Auparavant, les tentatives de saisir la phrase dans son essence, concentrées principalement sur la réalisation écrite du langage, avaient soit un caractère philosophique, soit psychologique. Les résultats de ces recherches furent aussi nombreux que décevants. On sait le nombre de définitions réunies par J. Ries¹⁶¹. L'ouvrage d'Eugen Seidel, *Geschichte und Kritik der wichtigsten Satzdefinitionen*¹⁶², retient dans sa bibliographie „von Literatur zum Satzproblem” (pp. 129-143) 294 textes parus après Ries ou laissés de côté par celui-ci. Ces textes contiennent 83 définitions, qui complètent les 139 relevées par Ries. On comprend dans cette situation la réaction d'un Francis Mikus, qui dans son étude fort combattive *En marge du sixième Congrès International des Linguistes* (tenu à Paris en 1948), publiée dans *Miscelánea Homenaje a André Martinet*¹⁶³, déclare, p. 171, que „le moment est venu de bannir aussi cette notion (scil. celle de phrase) de la linguistique”. Dans *Linguistique contemporaine*,

¹⁵⁸ *Structural Linguistics*, Chicago, 1960.

¹⁵⁹ *Sentence Intonation from a Functional Point of View* (in: „Word” 16(1960), p. 44). Cf. aussi ces questions dans *Intonace a věta ve spisovné češtině*, Praha, nakl. ČSAV, 1957.

¹⁶⁰ Op. cit., p. 238.

¹⁶¹ *Was ist ein Satz? Ein kritischer Versuch* (1^{ère} éd., Prag, Taussig, 1931, comme Heft III des *Beiträge zur Grundlegung der Syntax*); nouv. éd., Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1967, 191 p. Cf. également Id., *Was ist Syntax?* 2^e éd., Prag, Taussig, 1927.

¹⁶² Jena, Frommannsche Buchhandlung Walter Biedermann, 1935, 143 p.

¹⁶³ *Estructuralismo y historia*, I, ed. por. Diego Catalán, Universidad de La Laguna-Canarias (Distribución: Gredos, Madrid), 1957, pp. 159-221.

Eugen Seidel a publié récemment *Zur Problematik der Satzdefinition* ¹⁶⁴, où entre autres ¹⁶⁵ il combat ces chercheurs qui nient la possibilité de fournir une définition de la phrase, p. ex. O. S. Akhmanova, A. S. Čikobaeva, L. Hjelmlev.

Comme pour le Moyen Age le Grammairien ce fut Priscien ¹⁶⁶, avec ses fortes attaches logiques, il n'est pas étonnant que des siècles durant la syntaxe, donc aussi la problématique de la phrase, se trouvât prisonnière de la logique, qui fit concevoir la phrase (ou plutôt la proposition; nous aurons à reprendre l'analyse de ces termes plus bas) comme l'expression d'un jugement, donc comme une structure à deux membres. Seidel relève des exemples de cette attitude jusqu'à l'époque actuelle (Jordan, Admoni...) et s'en référant pour une large part à Eric Buysens, il propose lui-même la prédicativité comme marque distinctive de la phrase, celle-ci lui apparaissant comme une „Struktur mit Prädikativität” (p. 219); selon lui, la prédicativité met l'accent sur les relations au niveau du contenu, et non pas sur les relations formelles.

Dans l'analyse de la phrase, lorsqu'elle est inspirée par la logique (en fait, c'est le plus souvent, comme le remarque avec raison G. Mounin ¹⁶⁷, la pensée de provenance aristotélicienne), on cherche dans la phrase un décalque de la proposition logique, „l'ensemble d'un sujet (ce dont on dit quelque chose) et d'un prédicat (ce qu'on dit)”.

Pour ce qui est de l'autre courant de la réflexion sur la phrase, courant d'inspiration psychologique, ses tenants s'attachent à la recherche, dans la phrase, d'une pensée complète. Ceci mène fatalement à la question de savoir où se situent les limites de la phrase ainsi conçue, le critère de „pensée complète” étant des plus flottants. L'admirable fascicule (l'épithète a trait à la valeur pédagogique de l'ouvrage) paru récemment chez Larousse ¹⁶⁸, observe pertinemment que les constituants GN et GV des phrases peuvent être de longueur extrêmement variable: „L'une des pro-

¹⁶⁴ Op. cit. (n. 45, ch. III), pp. 213-231; notre compte rendu de l'ouvrage in: „Logopedia” 12 (1975), p. 140-144.

¹⁶⁵ L'article a pour but de présenter un tableau synoptique du développement de la théorie de la phrase.

¹⁶⁶ Cf. les intéressantes observations historiques de Jean-Claude Chevalier, *Histoire de la syntaxe. Naissance de la notion de complément dans la grammaire française (1530-1750)*, Genève, Droz, 1968, 776 p. („Publications Romanes et Françaises”, n° C).

¹⁶⁷ *Clefs pour la linguistique*, éd. revue et corrigée, Paris, Seghers, 1971 (1ère éd., 1968), p. 121.

¹⁶⁸ Frank Marchand, Danielle Leeman, Annette Schutte, Claudine Fabre, *Comment apprendre la grammaire? T. I*, Paris, 1973 (coll. „Apprendre le français”, sous la dir. de Jean Dubois et René Lagane); il existe deux autres livrets sous le même titre.

priétés essentielles de la langue est, en effet, qu'il est impossible de fixer une limite supérieure à la longueur des phrases" ¹⁶⁹. Charles C. Fries a relevé dans les procès verbaux du Congrès des Etats-Unis à Washington une phrase de plus de 8000 mots (ce qui fait une bonne vingtaine de pages dactylographiées) ¹⁷⁰.

En résumant, on peut dire que la phrase, „das Herzstück der Syntax" selon l'expression de Moritz Regula ¹⁷¹ — une catène ayant son caténat (signifiant) et son caténé (signifié) d'après les termes d'Henri Frei ¹⁷² — que les générativistes n'ont pas tort de regarder comme un terme primitif, bien que Maurice Dessaintes affirme qu'„une syntaxe ne peut être construite qu'à partir d'une définition de la phrase" ¹⁷³ (mais qualifier celle-ci de terme primitif, n'est-ce pas déjà la définir en quelque sorte?), échappe aux tentatives de la prendre dans le filet d'une définition rigoureuse, parce qu'elle relève non pas de la simple description d'une langue achevée, mais de „l'étude d'une langue en fonctionnement et partant non-achevée" ¹⁷⁴. Cependant pour nos besoins, besoins du récepteur d'un message écrit, auquel l'auteur et ses éditeurs modernes ont donné une forme pour ainsi dire *n e v a r i e t u r*, il est nécessaire de circonscrire le phénomène „phrase" à partir du critère graphique de la ponctuation, qui „en principe" suit, si l'on envisage le plan oral, les articulations du message, qui sont le fait de l'intonation et des pauses. Point n'est besoin de s'étendre sur la part de l'arbitraire qu'il y a dans ce procédé, mais nous ne voyons guère de solution plus pratique ni „moins arbitraire" quand il s'agit de cerner ce syntagme maximal qu'est la phrase.

Ayant toujours soin d'éviter les néologismes terminologiques superflus, nous essayons de suivre l'usage terminologique le plus répandu, quand rien ne le condamne. Cette remarque nous vient à l'esprit au moment où il faut préciser le rapport: phrase — proposition.

Comme nous avons un type de proposition à étudier, nous serons amené, dans un chapitre ultérieur, à situer ce type, à savoir la proposition relative, parmi les autres espèces de propositions. Pour ce faire, nous devons effectuer un survol de la problématique de l'opposition parataxe/

¹⁶⁹ Id., p. 5.

¹⁷⁰ Mounin, op. cit., p. 121.

¹⁷¹ *Historische Grammatik des Französischen*, Bd. III: *Syntax*, Heidelberg, Winter, 1966, p. 15.

¹⁷² *Syntaxe et Méthode* (in: *Enzyklopädie der Geisteswissenschaften, Arbeitsmethoden*, 4. Lieferung: *Methoden der Sprachwissenschaft*, München u. Wien, R. Oldenburg Verl., 1968, p. 41).

¹⁷³ Op. cit., p. 39.

¹⁷⁴ Mariana Tutescu, *Le groupe nominal et la nominalisation en français moderne*, Bucarest, Soc. Roum. de Ling. Romane, 1972 (distr. par Klincksieck, Paris, comme „Etudes linguistiques" XV), 316 p. Nous citons la p. 8.

hypotaxe, que nous envisagerons ensuite comme marques de niveau de langue (respectivement „langue parlée” et „langue écrite”), donc comme caractéristiques de certaines options stylistiques.

A présent, nous nous bornons à une simple confrontation des deux notions en cause.

En suivant l'usage terminologique qui nous paraît dominer, nous entendons n'employer jamais le terme „proposition” comme équivalent du terme „phrase”. Pour prendre un exemple, nous ne voulons pas faire de ces termes un usage analogue à celui d'A. Andrievskaïa, qui dans sa *Syntaxe du français moderne*¹⁷⁵, en présentant la division, parle, après la „syntaxe des mots”, de la „syntaxe de la proposition indépendante” et ensuite de la „syntaxe de la phrase complexe”¹⁷⁶. Mais déjà à la page suivants le même auteur rectifie les choses en résumant dans une seule phrase le point de vue que nous adoptons sans réserves: s'en rapportant à la tradition française, Andrievskaïa constate que là „le terme proposition’ s'applique aux unités syntaxiques faisant partie de la phrase composée, dans laquelle on distingue proposition principale et proposition subordonnée ou des propositions coordonnées, etc; le terme ‚phrase’ —

¹⁷⁵ Kiev, Izd. Višča Škola, 1973, 201 p.

¹⁷⁶ Id., p. 5. Ce n'est pas d'ignorance que nous taxons l'auteur dans ce point précis; c'est son option terminologique que nous trouvons criticable, bien que fort répandue chez des auteurs de différentes langues; ainsi p. ex. *Le Bon Usage* de Maurice Grevisse (nous utilisons la 9^e éd., Gembloux, Duculot, 1969), au § 172 appelle les propositions des énoncés: „J'ai froid”, „Je suis triste”, „L'homme est mortel”, „Qu'il parte!” D'ailleurs toute sa seconde partie est consacrée à la proposition, et la quatrième partie aux propositions subordonnées. Mais dans la remarque 2 du même § 172, il est constaté: „Tantôt la phrase contient une seule proposition: c'est la phrase simple; tantôt elle est formée d'un système de propositions: c'est la phrase composée”. Notons cependant que les quelques manuels pris au hasard emploient les termes en question de la façon qui est traditionnelle pour la terminologie française en la matière: phrase (simple ou complexe) / proposition. Ainsi Robert-Léon Wagner et Jacqueline Pinchon, *Grammaire du français classique et moderne*, 1^{ère} éd., Paris, Hachette, 1962, opposent les phrases simples aux phrases complexes. De même Jean-Claude Chevalier et autres, *Grammaire Larousse du français contemporain*, Paris, Larousse, 1964, et Gaston Mauger, *Grammaire pratique du français d'aujourd'hui. Langue parlée, langue écrite*, Paris, Hachette, 1968, p. 1. Maurice Fischer et Georges Hacquard, *A la découverte de la grammaire française*, Paris, Hachette, 1959, parlent dans le chap. I de la 7^e partie, de „l'épanouissement de la phrase simple: la phrase complexe”. Chez Walter v. Wartburg et Paul Zumthor, *Précis de syntaxe du français contemporain*, 2^e éd., Berne, Francke, 1958, la phrase se nomme composée dès qu'elle comporte des propositions. Ajoutons que dans la *Syntaxe du français moderne*, de Georges et Robert Le Bidois (T. II, 2^e éd., Paris, Picard, 1967) les deux termes sont utilisés à peu près indifféremment l'un pour l'autre et, chose curieuse, le mot, „phrase” ne figure pas dans l'index analytique.

à toute unité syntaxique indépendante, soit-elle phrase simple ou phrase composée" ¹⁷⁷.

Ainsi comprise, la phrase, ne faisant partie d'aucune autre phrase, a pour l'équivalent anglais le terme „sentence”, tandis que „clause” correspond à la proposition. Pour l'allemand, on aurait „Satz” et „Teilsatz” ¹⁷⁸. Malheureusement, l'usage polonais n'est pas bien clairement établi: *Słownik terminologii językoznawczej* ¹⁷⁹ explique „zdanie” par ‚sentence’ (ang.), ‚proposition’ (fr.), ‚Satz’ (alem.). Le terme „frazą” — notons en passant — ne correspond nullement à la phrase française, mais relève soit de la phraséologie, soit de la théorie distributionnelle, où ‚phrase’ fait figure de l'équivalent de ‚constituant immédiat’, ou enfin de la grammaire transformationnelle, où l'on distingue la phrase nominale et la phrase verbale, alors aussi une sorte de constituants immédiats; il existe enfin une branche de la grammaire générative, dite grammaire à constituants immédiats (phrase structure grammar).

Serge Karčevski proposa un caractère bien simple pour départager la phrase et la proposition: la première peut être simple OU complexe, l'autre ne peut être que simple ¹⁸⁰. Une telle façon de concevoir la phrase est évidemment plus large que celle de Wolf-Dieter Stempel, qui décide de ne retenir comme phrases („Sätze”) que „solche Äusserungen [...], die eine finite Verbalaussage enthalten; Satzäquivalente u. ä. sind also nicht berücksichtigt” ¹⁸¹.

Au terme de cette analyse, on est en droit de constater que l'étude de la proposition (dans son cadre que constitue la phrase) se situe au ni-

¹⁷⁷ Andrievskaia, op. cit., p. 6.

¹⁷⁸ Préconisé par Meyer-Lübke, le terme „Teilsatz” a la préférence de Kristian Sandfeld (*Syntaxe du français contemporain. Les propositions subordonnées*, 2^e éd., Genève, Droz, et Paris, Minard, 1965, p. IX) puisqu'il définit à peu près exactement la nature des propositions dites subordonnées. L'éminent représentant de cette grammaire que l'on qualifie parfois d'„atomisante” (du type des Le Bidois, Grevisse), Sandfeld apprécie encore davantage le terme anglais „clause”, „qui n'est pas en même temps une définition, ce qui vaut encore mieux”. En effet, „clause” fonctionne d'habitude dans la terminologie anglaise comme dénomination de toute „sentence consisting of a subject and a predicate that is part of a larger sentence” (G. Scheurweghs, op. cit., (n. 144 de ce chap.), p. 410). Rien n'empêche d'utiliser, dans la terminologie allemande „Teilsatz” avec la même acception. Pour les termes anglais, voir J. S. Huttar, *On distinguishing Clause and Sentence* (in: „Linguistics”, 105, June 1973).

¹⁷⁹ Op. cit.

¹⁸⁰ *Phrase et proposition* (in: *Mél. van Ginneken*, p. 62), cité d'après G. Antoine, *La coordination*, T. I, op. cit. supra.

¹⁸¹ *Untersuchungen zur Satzverknüpfung im Altfranzösischen*, Braunschweig, Georg Westermann Verl., 1964 („Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen”, Beiheft 1), p. 34.

veau de l'analyse syntaxique si on adopte la division de J.-C. Corbeil ¹⁸²: dans cette optique, l'analyse s y n t a x i q u e a pour objet les fonctions primaires ou fonctions de premier degré: sujet, verbe, objet, attribut, circonstant, complément d'agent: l'analyse s y n t a g m a t i q u e s'occupe des fonctions secondaires, de deuxième degré; il s'agit alors là des fonctions constitutives des fonctions primaires, dans leur plus ou moins grande complexité (p. ex. la fonction de détermination ou de caractérisation dans un groupe fonctionnel nominal, la fonction d'aspect dans un groupe verbal. „Ces fonctions sont englobées par celles du premier degré, puisqu'elles n'existent qu'en s'y intégrant, mais elles englobent à leur tour celles du 3^e degré". L'analyse m o r p h o l o g i q u e a notamment pour objet les fonctions tertiaires, de 3^e degré, p. ex. les marques du nombre et du genre. A ce niveau d'analyse la redondance est particulièrement fréquente. Autrement dit, dans une perspective transformationnelle on pourrait admettre, en suivant Emile Genouvrier et Jean Peytard ¹⁸³, que des séries de lexèmes et de morphèmes aboutissent, à leur confluent, à des syntagmes, qui, en se combinant, forment des phrases.

En guise de conclusion, une référence à Vilém Mathesius semble utile. L'éminent chercheur pragois s'occupe dans une des études parues après sa mort dans le volume *Čeština a obecný jazykospyt*, Praha, 1947 ¹⁸⁴, de l'articulation actuelle et l'articulation formelle de la phrase.

Si l'articulation formelle concerne la construction de la phrase à partir d'éléments grammaticaux, l'articulation actuelle intéresse la manière dont la phrase s'insère dans le contexte objectif sur la base duquel elle surgit. Les éléments fondamentaux de l'articulation formelle de la phrase sont le sujet grammatical et le prédicat grammatical, tandis que les éléments essentiels de l'articulation actuelle de la phrase sont le point de départ de l'énoncé, c'est-à-dire ce qui dans une situation donnée est connu, et le noyau de l'énoncé, c'est-à-dire ce que le sujet parlant ou écrivain énonce à propos de ce point de départ de l'énoncé ou en raison de ce point de départ ¹⁸⁵.

L'aspect „structure" de la proposition relative dans le prose d'A. de La S. est plutôt du ressort de cette articulation formelle. L'aspect „rôle" relève par contre plutôt de l'articulation actuelle.

¹⁸² Op. cit., p. 13.

¹⁸³ *Linguistique et enseignement du français*. Préf. de J.-C. Chevalier, Paris, Larousse, 1970, p. 113.

¹⁸⁴ Nous mettons à profit la traduction polonaise, *O tak zwanym aktualnym rozczłonkowaniu zdania*, in: *O spójności tekstu*, sous la dir. de Maria Renata Mayenowa, Wrocław, Ossolineum, 1971 („Z Dziejów Form Artystycznych w Literaturze Polskiej", vol. XXI), p. 7.

¹⁸⁵ Nous donnons une traduction libre du passage résumant la vue de Mathesius.

Chapitre V

JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET (III^e PARTIE: PROPOSITION RELATIVE)

Au coeur de la syntaxe se trouve la phrase. Au centre de l'étude de la phrase se trouve la grande division des phrases en simples et complexes.

Les premières, qui ne doivent pas retenir ici notre attention, sont soit des monorèmes¹⁸⁶ ou „ungegliederte nominal- oder verbalsätze”¹⁸⁷, soit des dirèmes¹⁸⁸ ou „gegliederte nominal- oder verbalsätze”¹⁸⁹.

Les secondes se laissent ramener à deux types de base. Elles sont l'effet soit de l'apposition, soit de la rection¹⁹⁰; dans le premier cas, on est en présence de la coordination, dans l'autre, de la subordination¹⁹¹. Beaucoup d'auteurs aiment mieux parler, en suivant la pensée martinettienne¹⁹², de l'expansion. L'expansion par coordination a lieu „lorsque la fonc-

¹⁸⁶ Terminologie de Secheyay (cf. Cornelis De Boer, *Syntaxe du français moderne*, 2^e ed. entièrement rev., Leiden, Universitaire Pers, 1954 (Leidse Romanistische Reeks), p. 11 s.).

¹⁸⁷ Josef Haas, *Abriss der französischen Syntax*, Halle, Niemeyer, 1922, p. 2.

¹⁸⁸ Les dirèmes avec sujet extralinguistique, composés d'un „principal” ou terme régissant et d'un „complément” ou terme régi (p. ex. *Suprise de l'existence*) qui constituent le prédicat dont le sujet est représenté par les circonstances, sont, tout comme les monorèmes, appelés aussi prophrases, phrases elliptique, etc.

¹⁸⁹ La plupart des phrases françaises sont de toute évidence des „gegliederte verbalsätze”, avec un prédicat au mode personnel; cette affirmation de Haas, op. cit. p. 6, serait peut-être à atténuer pour ce qui est du français de la conversation courante, au-dessous du bon usage.

¹⁹⁰ Cf. G. Antoine, op. cit. (p. 14, au chap. II), p. 423. A signaler le T. II, même éditeur, 1962.

¹⁹¹ La terminologie anglaise, (Curme, Hockett, Onions, Poutsma) distingue souvent „compound sentence” (combinaison de propositions coordonnées) et „complex sentence” (combinaison de propositions subordonnées). Mais cet usage n'est pas de règle: p. ex. Kruisinga applique le terme „compound sentence” aux phrases comportant des subordonnées, tandis que pour les combinaisons de coordonnées il suggère la dénomination „loose sentence group”. Zandvoort appelle toutes les phrases (avec coordination et avec subordination) „compound sentences” (cf. Mats Rydén, *Relative Constructions in Early Sixteenth Century English. With Special Reference to Sir Thomas Elyot*, Uppsala, Almqvist & Wiksells, 1966 (Acta Univ. Upsal., Studia Anglistica Upsaliensia, 3), p. XLI).

¹⁹² V. André Martinet, *Eléments de linguistique générale*, Paris, Colin, 1960 (coll. Armand Colin, n° 349).

tion de l'élément ajouté est identique à celle d'un élément préexistant dans le même cadre, de telle sorte que l'on retrouverait la structure de l'énoncé primitif si l'on supprimait l'élément préexistant (et la marque éventuelle de la coordination) et si l'on ne laissait subsister que l'élément ajouté" ¹⁹³. Dans le cadre de l'expansion par coordination, il y a expansion juxtaposée et expansion conjonctionnelle ¹⁹⁴. L'expansion par subordination est caractérisée, toujours selon Martinet, „par le fait que la fonction de l'élément ajouté ne se retrouve pas chez un élément préexistant dans le même cadre. Cette fonction est indiquée soit par la position de l'élément nouveau par rapport à l'unité auprès de laquelle cet élément exerce sa fonction, soit au moyen d'un monème fonctionnel" ¹⁹⁵. Il est manifeste que Martinet fait état d'une conception large de la coordination et de la subordination, qui est p. ex. évoquée par *Słownik terminologii językoznawczej*. Dans l'étude de la phrase, on n'a besoin que de la conception étroite, ayant trait à la phrase, qui peut, du point de vue du mode de communication, entrer sous deux catégories: l'implicite et l'explicite ¹⁹⁶. Dans le premier cas, nous avons affaire à la liaison non-conjonctionnelle (ou juxtaposition), dans l'autre, on est en présence de la liaison conjonctionnelle (ou adverbiale), qui est au service soit de la coordination, soit de la subordination.

Historiquement, la conception en cause, qu'elle soit étroite ou (surtout) large, semble pouvoir être ramenée à Otto Behaghel, qui, de l'avis de J. Ries ¹⁹⁷, a eu l'idée de diviser tous les groupes de mots en „Erweiterungsgruppen" et „Bestimmungsgruppen", „[...] und damit allgemeinen Beifall und Nachfolge gefunden". L. Sütterlin ¹⁹⁸ à son tour ajoute aux premiers la dénomination de „Gruppen der Beiordnung" et aux seconds de „Gruppen der Unterordnung".

Universellement admises, les notions de coordination et de subordination appellent cependant quelques remarques.

D'abord, pour ce qui est de références. A notre connaissance, il n'y

¹⁹³ Id., p. 128. Sur la coordination, voir aussi A. Martinet, *Réflexions sur la phrase* (in: „Language and Society", Copenhague, 1961, pp. 113-118); nous consultons ce texte dans *La linguistique synchronique. Etudes et recherches*, Paris, PUF, 1965 (coll. „Le Linguiste" n° 1), pp. 222-229).

¹⁹⁴ U. Dąbbska-Prokop, op. cit. (n. 23, ch. I), p. 12. Du point de vue sémantique, on distingue l'expansion prédicative (L'homme, MALHEUREUX, aspire au bonheur) et l'expansion attributive (L'homme MALHEUREUX travaille mal). Nous reproduisons les exemples de M^{me} Dąbbska-Prokop, p. 14.

¹⁹⁵ A. Martinet, op. cit., p. 128 s.

¹⁹⁶ G. Antoine, op. cit., T. I, p. 424.

¹⁹⁷ J. Ries, *Zur Wortgruppenlehre* (cit. supra, p. 35), p. 10.

¹⁹⁸ Information chez Ries, ibid. Il s'agit de: *Die Deutsche Sprache der Gegenwart*, 1900.

a pas (pour le domaine français), en ce qui concerne la coordination, de monographie plus vaste (1408 pages 25/16 cm, mais cela n'est pas nécessairement un mérite!) ni plus approfondie que celle de G. Antoine, plus fine dans les analyses, mieux documentée (et ceci est déjà un éloge: ce livre, inspiré par R. L. Wagner¹⁹⁹, libre de tout parti pris doctrinaire, le mérite à coup sûr). Malheureusement, la subordination s'est trouvée moins bien servie. G. Antoine rappelle qu'en lui suggérant le sujet de sa thèse sur la coordination, Wagner a précisé que dans son esprit il s'agissait „d'édifier une sorte de panneau répondant symétriquement à l'étude générale de la subordination en français, confiée par lui quelque temps auparavant à M. Paul Imbs”²⁰⁰. Le travail de Paul Imbs a vu le jour en 1954, mais sous forme de thèse dactylographiée, limitée au français moderne²⁰¹.

Ensuite, nous voudrions marquer notre préférence pour le couple: para-/hypotaxe, à cause notamment de l'étymologie (*παράταξω*, „je mets à côté”, *ὑποτάττω*, „je mets sous”), tandis que le mot d'origine latine „subordination” peut sembler vouloir souligner davantage le rapport de dépendance à tous égards; il est pourtant notoire que la proposition subordonnée véhicule souvent l'essentiel du message: *Ben quoi, mon vieux, je te dirai* (principale) *que c'est lui l'assassin* (subordonnée). La principale fait souvent partie de ce qu'on pourrait appeler ouate linguistique, emballage, n'ayant que la fonction phatique. Si l'on est surpris par le fait que la subordonnée exprime la chose principale dans la phrase, c'est que l'on confond deux plans différents, le plan formel, linguistique, et le plan de l'intention du sujet parlant. Le problème de toutes ces „fausses” coordinations et subordinations a une littérature linguistique considérable. A titre d'exemple, on pourrait mentionner Karl Ettmayer, *Analytische Syntax der französischen Sprache, mit besonderer Berücksichtigung des Altfranzösischen*, Bd. I, Halle, Niemeyer, 1930 (les chap. V et VI principalement). Le problème reçoit un éclairage plus moderne et aussi plus abondant chez Gérard Antoine (op. cit., T. I, surtout p. 425 ss.): Faute de parallélisme rigoureux, constant et nécessaire entre la pensée et la langue, „[...] il y a des structures semi-implicites ou encore pseudo-explicites, p. ex. grammaticalement coordonnées qui en fait recouvrent une subordination psychologique caractérisée ou à l'inverse: grammaticalement subordonnées qui en fait n'expriment qu'un rapport de coordination pré-

¹⁹⁹ G. Antoine, op. cit., p. 10.

²⁰⁰ Ibid.

²⁰¹ *Le problème de la subordination en français moderne*, Paris 732 p. Demeuré pratiquement inaccessible, l'ouvrage n'a pas eu beaucoup de retentissement.

dicative”²⁰². Le livre de W.-D. Stempel²⁰³ enfin offre l'étude la plus exhaustive de la question (limitée à l'ancien français, mais avec de nombreuses incursions dans d'autres parties de la Romania) au chap. III: *Zwischen Hypotaxe und Parataxe* (une centaine de pages; nous aurons à y revenir infra, pour l'analyse de certaines relatives).

Selon une idée répandue depuis Adelung, familière à Wundt, Paul Kretschmer et Edouard Hermann²⁰⁴, l'hypotaxe serait une apparition tardive dans l'évolution des langues. L'indo-européen n'aurait pas eu de conjonctions de subordination ni de relatifs, tout comme le langage enfantin. Grosso modo, cette vue pourrait être exacte. Seulement de l'absence de l'hypotaxe jusqu'à un certain point de l'évolution de la langue, il ne faut pas conclure à la carence de l'hypotaxe au sens psychologique du terme, c'est-à-dire à une pensée primitive. L'hypotaxe „psychologique” nous apparaît comme un phénomène panhumain, et si sur le plan linguistique l'hypotaxe explicite est limitée à certaines étapes de la phylogénèse et de l'ontogénèse ainsi qu'à certaines options stylistiques²⁰⁵,

²⁰² Op. cit., p. 425. Antoine reconnaît par ailleurs sa dette envers Albert Secheyne, qui selon lui a fait le plus pour battre en brèche l'idée d'une distinction absolue entre coordination et subordination. (En ce qui concerne les études polonaises sur ces problèmes, on retient avant tout Leszek Bednarczuk, *Indo-European Parataxis*, Kraków, Wyd. WSP, 1971 (WSP w Krakowie, Prace monogr., VIII), 168 p.; Id., *Uwagi o kolejności współrzędnych członów wypowiedzi*, in: „Prace Komisji Językowej PAN, Oddział w Krakowie”, n° 32 (1972), pp. 23-30; Stanisław Karolak, *Zagadnienia składni ogólnej*, Warszawa, 1974; Krystyna Pisarkowa, *O stosunkach między parataksą i hipotaksą. Na przykładzie polskich zdań przeciwstawnych i przyzwalających*, in: „Język Polski”, LIV (1974), pp. 81-93; Stanisław Jodłowski, *Wypowiedzenia złożone zmiennorelacyjne*, in: „Bull. de la Soc. Pol. de Linguistique”, XXXIII (1975), pp. 77-84, avec rés. fr.). Cf. également p. 251, où Antoine invoque Lerch, et p. 361 Sneyders de Vogel; celui-ci observe que ce qui rend en français moins aisée la distinction de la subordonnée que dans les langues germaniques, c'est la place du verbe, la même que dans la principale. Cependant, comme le remarque Louis Kukenheim (*Grammaire historique de la langue française. Les syntagmes*, Leiden, Universitaire Pers, 1968, p. 148), le sujet n'est pas nécessairement répété dans la coordination, tandis que dans la subordination, il y a un sujet dans les deux propositions: la principale et la subordonnée. Enfin, p. 429, on remarque un bon tableau récapitulatif distinguant les plans formel, psychologique et psycholinguistique; il en résulte que sur chacun de ces plans formels (juxtaposition, coordination, subordination) peut apparaître la subordination.

²⁰³ Op. cit. (n. 181, ch. IV).

²⁰⁴ K. Bühler, op. cit., (n. 131, ch. IV), p. 398.

²⁰⁵ Cf. Stempel, op. cit., p. 26: „Gewiss ist die Theorie der Satzverknüpfung im Bereich der Syntax zu behandeln; der Gebrauch der Konjunktionen jedoch, d. h. die jeweilige Aktualisierung oder Nichtaktualisierung der Verknüpfung in den Texten und damit ihre Häufigkeit kann nur von der stilistischen Seite aus beurteilt werden [...]”.

elle est universelle en tant que procédé mettant en oeuvre la mélodie et le jeu de pauses.

Quoi qu'on pense des trois degrés wundtiens dans le développement de la phrase complexe: 1° pure parataxe, sans aucun moyen de liaison, 2° parataxe conjonctive, 3° hypotaxe ²⁰⁶ — il reste que le syntacticien doit constamment avoir recours à ces termes. Etant entendu que les termes de parataxe et d'hypotaxe sont synonymes de „coordination” et de „subordination”, il faut envisager — pour garder la division dychotomique, qui est la plus commode — la juxtaposition (ou asyndète) comme une subdivision de la parataxe (notamment parataxe pure). Dans notre recherche, nous serons en présence de l'hypotaxe explicite, à savoir de propositions subordonnées introduites par un relatif, mais on n'oublie pas qu'il peut y avoir aussi des cas d'hypotaxe implicite, sans marque conjonctionnelle, que L. Tesnière appelle hypotaxe sans marquant.

Il importe, dans ce contexte, de tenir compte des différences profondes qui peuvent se manifester, entre langues structurellement semblables, au niveau de l'hypotaxe explicite (cf.: *L'homme QUE je connais*, face à l'anglais *The man [ZÉRO] I know*).

En quittant le plan de la phrase, nous abordons celui de la proposition.

Pour Gérard Antoine la phrase est une espèce de „dialogue” clos; la proposition par contre est un „dialogue” ouvert et appelle un complément (subordination) ou un supplément (coordination). Il conviendrait d'ajouter à cette observation d'Antoine que si la proposition reste en effet ouverte, ce n'est pas pourtant de la même façon (en dehors de la réalisation orale, où le jeu de mélodies et de pauses marque partout ce caractère „ouvert” de toute proposition): dans la coordination, le supplément n'est guère „appelé” — ceci résulte de l'essence même de l'expansion

²⁰⁶ Cf. Antoine, op. cit., p. 247, et Stempel, op. cit., p. 23. P. 26, Stempel discute la conception évolutionniste, qui voit dans l'évolution d'une langue une marche vers la perfection. „Nun kann aber, wie Coseriu unlängst in anderem Zusammenhang betont hat (E. Coseriu, *Determinación y entorno*, in: „Romanistisches Jahrbuch” 7 (1955/56), p. 53; réimpr in: *Teoría del lenguaje y lingüística general*, Madrid, 1962, p. 321 s.), eine Sprache in sich selbst betrachtet nie unvollkommen sein, und infolgedessen auch nicht zu irgendeinem Zeitpunkt ihres Gebrauchs”. Des échos de l'attitude évolutionniste se laissent percevoir assez récemment chez G. Jäger, *Die Entwicklung des zusammengesetzten Satzes und die Entwicklung des Denkens* (in: „Wissenschaftliche Zeitschrift der Karl-Marx-Universität”, Leipzig, 11 (1962), pp. 255-256). Une importante revue de la problématique de la phrase complexe se trouve dans Hans Glinz, *Geschichte und Kritik der Lehre von den Satzgliedern in der deutschen Grammatik*, Bern, 1947. Parmi les travaux méthodologiquement modernes, on retiendra Rolf Karlsen, *Studies in the Connections of Clauses in Current English, Zero, Ellipsis and Explicit Form*, Bergen, 1959. Pour le vieux français, un des classiques est G. Dubislav, *Über Satzbeordnung für Satzunterordnung im Altfranzösischen*, Diss. inaug., Halle, 1888.

sion par coordination; par contre, au niveau de la subordination, la subordonnée „appelle” toujours la principale et souvent vice versa.

Pour les différentes catégories de propositions subordonnées on peut dresser d'importantes listes bibliographiques. Il y a également de nombreux travaux intéressant la proposition subordonnée en général ²⁰⁷.

La proposition subordonnée se trouve opposée, au sein de la phrase complexe, à la proposition principale. Précisons d'emblée que cette opposition n'est pas radicale, puisqu'il existe une zone intermédiaire des propositions (relatives appositives) qui tiennent à la fois de la catégorie des principales et de celle des subordonnées ²⁰⁸.

La principale est nommée aussi „régente” (chez Lorian) ²⁰⁹, „subordonnante” chez De Boer ²¹⁰, „primaire” chez Viggo Brøndal ²¹¹, „phrase-matrice” en grammaire générative: „[...] il ne suffit pas de mettre des phrases les unes à côté des autres pour obtenir une phrase complexe: il faut qu'une phrase simple vienne se greffer, s'en châsser sur une autre phrase simple. La phrase sur laquelle se fait l'enchâssement est la phrase principale, ou matrice. La phrase enchâssée est la subordonnée” ²¹² ou phrase-constituante (Ruwet).

²⁰⁷ Aux classiques du problème appartiennent F. Slotty, *Zur Theorie des Nebensatzes* (in: „Trav. du Cercle Ling. de Prague”, VI, 1936) et W. Brandenstein, *Kritische Musterung der neueren Theorien des Nebensatzes* (in: „Indogerm. Forsch”, 44, 1926). Plus récemment, on peut noter G. Bulgar, *Izolarea propozitiilor subordonate în prosa artistica contemporana* (in: „Studii de gramatica”, I, 1956; S. Stati, *Elementul regent în relația de subordonare* (in: „Studii și cercetari lingvistice”, VIII, 1957, 3) et Gastón Carillo Herrera, *A proposito de las oraciones subordinadas* (in: Proceedings of the Ninth Internat. Congress of Linguistics, Cambridge Mass., 1962, The Hague, Lunt, 1964). Pour les aires particulières, mentionnons Armand Minard, *La subordination dans la prose védique*, Paris, Les Belles Lettres, 1936; A. Guillerrou, *Essai sur la syntaxe des propositions subordonnées dans le roumain littéraire contemporain*, Paris, Didier, 1962; M. K. Sabaneeva, *La subordination asyndétique en ancien français* (in: „Učenyje Zapiski [...] Leningr. Univ. Jdanova”, n° 350, Filol. Fak., Seria Filol. Nauk — Rom. Jazykoz., pp. 89-101); enfin, le livre très apprécié de Jozsef Herman, *La formation du système roman des conjonctions de subordination*, Berlin, 1963, Akademie-Verl., 274 p.

²⁰⁸ Des remarques fort pénétrantes sur la limite flottante entre coordination et subordination se lisent, à propos de *car*, dans Louis Kukenheim, *Grammaire historique de la langue française. Les parties du discours*, Leiden, Universitaire Pers, 1967, p. 153 s.

²⁰⁹ Alexandre Lorian, *L'ordre des propositions dans la phrase française contemporaine. La cause*, Paris, Klincksieck, 1966, p. 8.

²¹⁰ Op. cit. (n. 186), p. 12 et passim.

²¹¹ Op. cit. (n. 102, ch. IV), p. 76. La proposition secondaire (= subordonnée) fonctionne comme membre d'une proposition primaire.

²¹² Frank Marchand (et alii), op. cit. (n. 168, ch. IV), T. II, p. 9. La phrase-matrice peut elle-même subir l'enchâssement: en grammaire traditionnelle, dans la phrase *Je dis que Pierre est venu au rendez-vous que je lui avais fixé*, la proposition *je*

Chez Damourette & Pichon, la subordonnée s'appelle sous-phrase; elle „[...] contient en elle-même l'expression factico-verbale d'un fait". Elle „[...] a un centre d'émouvement formellement identique à celui d'une phrase. Mais considéré dans la totalité de la phrase, ce centre d'émouvement est masqué par un strument qui réduit la subordonnée au rôle sous-phrastique" ²¹³.

— Avant de signaler les divisions les plus classiques des propositions subordonnées, on pense à peu près inévitablement aux discussions des romanistes allemands (et non seulement allemands ²¹⁴) sur le caractère abstrait ou au contraire concret de la langue française. Dans cette polémique, un des arguments majeurs était tiré de la proposition, interprétée de manière diamétralement opposée. Pour Fr. Strohmeier ²¹⁵, le français est une langue essentiellement concrète, ce qui explique la prédilection française pour la parataxe et la peur de la subordonnée, que cet auteur conçoit comme „etwas Abstraktes". Selon Heinrich Bihler ²¹⁶, le français, langue abstraite, éviterait les subordonnées (au profit de constructions infinitives et participes) précisément à cause de leur caractère concret. Ces polémiques, quel que soit leur côté mi-fantaisiste, montrent bien la multiplicité des implications d'un phénomène aussi fondamental en syntaxe que la proposition subordonnée.

En ce qui concerne la division des propositions subordonnées, nous comptons suivre, mais seulement en partie, l'usage le plus répandu, ayant une longue tradition, notamment la division classique en substantives ou complétives, adjectives ou relatives et adverbiales ou circonstancielles.

C'est le procédé adopté non seulement par bien des manuels de grammaire normative (*Le Bon Usage*), mais encore par beaucoup d'ouvrages plus soucieux de la systématisation scientifique. Il se retrouve tel quel chez De Boer. Wartburg & Zumthor ajoute une quatrième catégorie, la comparative, qui dans *Le Bon Usage* entre dans le groupe des adverbial-

dis est la principale; en grammaire générative, *Pierre est venu au rendez-vous* est la matrice de *que je lui avais fixé* et *je dis* est la matrice de *que Pierre est venu au rendez-vous que je lui avais fixé*. L'exemple est tiré du *Dict. de ling.* sous la dir. de Jean Dubois, op. cit. passim.

²¹³ Jacques Damourette et Edouard Pichon, *Des Mots à la Pensée. Essai de Grammaire de la Langue Française*. 1911-1934, T. IV: Paris, d'Artrey, 1969, p. 111 (§ 1240)

²¹⁴ C'est p. ex. Brøndal qui vient à l'esprit: *Le Français langue abstraite* (conf. à la Soc. Roum. pour la Culture française à Bucarest et à l'Univ. de Cernauti en 1936; paru chez Munksgaard, 1936).

²¹⁵ *Der Stil der französischen Sprache*, 2^e éd., Weidmann, Berlin 1924, p. 285.

²¹⁶ *Die französische Sprache. Versuch eines stilgeschichtlichen Überblicks*, in: *Frankreichskunde*, Frankfurt a. M., 1964, pp 401-468; ici il est fait allusion à la p. 429 (cité par Jörn Albrecht, *Le français langue abstraite*, Dissertation, Tübingen, Fotodruck Präzis B. v. Spangenberg, 1970 („Beiträge zur Linguistik"), p. 46).

les. La *Grammaire du français classique et moderne* présente le même schéma, mais avec des modifications de détail: les complétives sont appelées „conjonctives introduites par QUE” et les interrogatives indirectes, qui chez Grevisse font partie des complétives (= substantives), y constituent une catégorie à part. La disposition est encore analogue chez Le Bidois, à cette différence près que la relative s’y nomme conjonctive. Parmi les grandes monographies syntaxiques faisant leur le même point de vue, on peut évoquer Louis Remacle (relatives, substantives, adverbiales)²¹⁷. Malgré toutes les innovations terminologiques on retrouve dans le livret de Marchand (et autres)²¹⁸, d’inspiration générativiste, la triade familière:

- a) les complétives (pour un groupe du nom)
- b) les circonstancielles (pour un groupe prépositionnel)
- c) les relatives.

Les complétives sont analysées par Ruwet, *Introd.* (op. cit.), pp. 210 ss., 267, 272, 288 ss., les relatives, pp. 210 ss., 272 s., 405 s. La classification en principe tripartite n’est pas non plus négligée par Sandfeld, qui donne la plus vaste analyse de la subordonnée pour le domaine français.

Seul le T. IV de Damourette & Pichon²¹⁹, volume de 626 pages (intitulé:

²¹⁷ *Syntaxe du parler wallon de La Gleize*, T. III, Paris, Les Belles Lettres, 1960, p. 50.

²¹⁸ Op. cit. supra, cf. p. 9; v. aussi Maurice Gross, (n. 123, ch. IV), pp. 81-96 sur les complétives.

²¹⁹ Op. cit. (n. 213). La division des subordonnées de Damourette & Pichon est, comme il se doit, originale. Les auteurs distinguent au point de vue formel 4 groupes de subordonnées:

A. Conjonctives: La subord. est introduite par un strument qui assume, outre la fonction d’introduction subordinative, quelque autre rôle, p. ex. *quand* (temps, interrogation), *dont*, etc. (p. 112).

B. Phrasoïdes. La subord. est introduite par le strument QUE, dont l’unique rôle est précisément cette introduction subordinative. Par ailleurs, la subord. est, intérieurement, construite absolument comme une phrase (d’où: „phrasoïde”): *espérer que [...]*, *L’homme que l’autre avait deviné sa pensée, secoua sa tête comme un tapis* (Aragon) (p. 113).

C. Prépositives. Le strument QUE apparaît avec son pur rôle d’introduction subordinative, mais il est précédé d’une préposition ou d’une locution prépositive qui vient englober l’ensemble introduit par QUE à la façon même dont elle engloberait un substantif nominal: [...] *il ne voulut pas quitter l’hôtel [...] avant que la bénédiction du ciel se fût abaissée sur la nouvelle demeure* (M. Bedel, Molinoff) (= avant la venue de...). (p. 113).

D. Prépositivo-conjonctives. Subordonnées qui sont prépositives et conjonctives à la fois. Ex: *Un vieux mendiant [...] le dit à qui voulait l’entendre* (H. Pourrat). „La subordonnée à qui voulait l’entendre est conjonctive car le strument *qui*, qui colloque au phénomène *voulait l’entendre* son rang subordonné, représente en même temps le soubassement dudit phénomène. Mais cette subordonnée est également prépositive car la préposition à confère à l’ensemble *qui*

Participe, proposition subordonnée, impératif, interrogation, verbe impersonnel) pourrait souffrir une comparaison, en richesse de la documentation, en perspicacité sans doute, mais — la malheureuse terminologie mise à part — la grande faiblesse de l'*Essai de Grammaire de la Langue Française* est l'attitude insouciant des auteurs à l'égard du facteur temps (historique): l'ouvrage n'est ni diachronique ni synchronique.

Pour en venir à Sandfeld, son classement, qu'il qualifie de sémantique, comporte 4 catégories:

1. substantives
2. interrogatives indirectes
3. relatives
4. propositions marquant le temps, la cause, la condition, le but, etc. (donc: adverbiales).

Mais en outre, l'auteur danois fait état de la classification „lexicologique”, avec ses 5 types:

1. propositions introduites par des conjonctions: *comme, quand, si*, etc.
2. „ „ „ *que* précédé d'un mot quelconque: *avant que, bien que, lorsque, pour que*, etc.
3. „ „ „ un mot interrogatif
4. „ „ „ un conjonctif (= relatif)
5. „ sans introduction spéciale (cf. p. X).

En dernier lieu, rappelons la classification syntaxique de Sandfeld, qui distingue 7 groupes:

1. propositions sujets, p. ex. *Qui m'aime, me suive!*
2. „ attributs, p. ex. *Voilà le jour qui baisse.*
3. „ en apposition, p. ex. *Une immense crevasse: ce que les montagnards appellent une roture.*
4. „ régimes directs, p. ex. *J'aime qui m'aime.*
5. „ régimes de prépositions, p. ex. *Il raconte son amour à qui veut l'entendre.*
6. „ termes de comparaison, p. ex. *J'aime mieux qu'elle aille à l'église que si elle prend un amant.*
7. „ compléments adverbiaux, p. ex. *Où nous sommes, il ne peut pas nous voir* (cf. p. XI)²²⁰.

voulait l'entendre un rayon sous lequel cet senssemble devient écart du principal dit” (p. 114).

²²⁰ Des exemples cités par Sandfeld, nous avons retenu, dans la mesure du possible, seulement ceux qui comportent des relatives.

Le point de vue syntaxique prévaut dans le classement proposé par la *Grammaire Larousse du français contemporain*.

Nous suivons volontiers Sandfeld lorsqu'il reconnaît qu'aucun de ces classements ne suffit à lui seul et probablement aucun n'est parfait. C'est en quelque sorte en fonction des besoins qu'il faut choisir le classement. Au début, nous avons marqué notre préférence pour le classement tri-parti, dit sémantique, que nous croyons utile pour isoler les relatives de toutes les autres. Mais quand nous serons amené à dresser le répertoire des mots introduisant les relatives, nous toucherons au point 4 du classement dit lexicologique. Enfin, la classification syntaxique sera indispensable pour décrire les différentes fonctions des relatives à l'intérieur de leurs phrases-matrices ou, si l'on préfère, à l'intérieur de la phrase (ou, plus souvent dans notre cas, de la période, phrase à plusieurs étages, le plus fréquemment réunissant coordination et subordination).

Le choix essentiel dans la formulation de notre sujet est celui qui porte sur la proposition relative.

Ce problème nous paraît important non seulement en raison de la fréquence considérable de ce type de propositions subordonnées dans la prose d'A. de La S., fréquence perceptible à l'oeil nu, sans les lunettes d'une investigation méthodique, mais encore à cause du poids du phénomène „proposition relative” en tant que phénomène linguistique. Ce sont précisément des considérations de cet ordre qui ont guidé des linguistes aussi marquants que Leon Zawadowski (*Zagadnienia teorii zdań względnych*)²²¹ et Emile Benveniste (*La phrase relative, problème de syntaxe*

²²¹ (Problèmes de la théorie des propositions relatives), Wrocław, Wrocł. T-wo Nauk., 1952 (Travaux de la Soc. des Sciences et des Lettres de Wrocław, Série A, no 31), 105 p. L'ouvrage ne fournit, par souci de concision, que des exemples polonais, mais l'étude a une portée générale, ses conclusions — centrées sur la sémantique du rapport qui s'établit entre la relative et son antécédent — sont applicables à toutes les langues qui ont des relatives. Y a-t-il des langues qui n'en ont pas? Il n'est pas facile d'obtenir une réponse univoque auprès des spécialistes. Aurélien Sauvageot affirme que p. ex. le tahitien ignore la relative et qu'il est difficile d'élucider la question de savoir si cette langue possède des indices de subordination (*Structure d'une langue polynésienne: la tahitien*, in: Conférences de l'Institut de Linguistique de l'Univ. de Paris, X (1950-51), p. 95; nous citons d'après Jacques Pohl. *L'homme et le signifiant*, Paris-Bruxelles, Nathan et Editions Labor, 1972, coll. „Langues et Culture”, 10, p. 25). Dans les langues d'Australie la subordination explicite fait aussi défaut, mais p. ex. l'aranda exprime, implicitement, la relative en répétant le démonstratif, qui assume la fonction d'introducteur subordinatif relatif:

atwala nala, nala tmarka albuka, worana takola

L'homme cet, cet hier partit garçon a battu = „L'homme

QUI partit hier a battu le garçon (Jean Guiart, in: Antoine Meillet et Marcel Cohen (éds.), *Les langues du monde*, 2^e éd., Paris, C.N.R.S., 1952, p. 707). La même langue exprime le „relatif” aussi à l'aide d'une forme participiale du verbe:

ilupa tera, il tana mbaka tnarakala, yiraka

générale ²²²). Celui-ci estime qu'„on a pu montrer [...] que la phrase ²²³ relative, de quelque manière qu'elle soit rattachée à l'antécédent (par un pronom, une particule, etc.), se comporte comme un «adjectif syntaxique» déterminatif. En somme, les unités complexes de la phrase peuvent, en vertu de leur fonction, se distribuer dans les mêmes classes de formes où sont rangées les unités simples ou mots, en vertu de leurs caractères morphologiques" ²²⁴.

Ayant ainsi signalé la „parenté" grammaticale de la relative avec l'adjectif, qui ont pour trait commun d'être expansion du nom, nous devons — avant de passer à la question fondamentale du classement (qui déterminera pour une part décisive le plan de notre étude) — fournir la définition de la proposition relative. Ce sera une définition des plus simples, puisque basée sur un critère formel (présence d'un mot introducteur appartenant à une catégorie de formes bien déterminée, à inventaire fermé): sera considérée comme relative toute proposition introduite par un mot relatif. Cette formule constitue un „bonum commune" que l'on ne conteste guère; elle est pratiquement la même de Grevisse ²²⁵ à Zawadowski ²²⁶, de Wagner & Pinchon ²²⁷ à des générativistes ²²⁸.

haches deux, maison sur-penchant, disparurent = „Les deux haches QUI étaient appuyées contre la maison disparurent" (Id., p. 708).

Un procédé analogue, scil. expression du „relatif" au moyen d'une construction participiale, existerait en malayalam (famille dravidienne, au Kerala), selon nos informateurs à Louvain en 1974: John Karippai et George Erathara. Jules Bloch Meillet & Coh. op. cit., p. 500 s.) atteste en effet l'existence de participes relatifs (*elliya*, de *ellu* „mépriser" et *ariya*, de *ari* - „être difficile"). On voit donc que le problème se complique dès que l'on quitte la famille indo-européenne, mais grosso modo il semble justifié de parler de relatives explicites dans une immense majorité des langues.

La note 1 de la p. 8 (où Zawadowski qualifie le terme polonais „względny" ‚relatif" de purement conventionnel dans son emploi grammatical, vu que ce terme n'a rien à voir avec son acception courante dans les expressions telles que *tout est relatif*, *la relativité des connaissances humaines*, etc.) nous incite à observer l'excellente adaptation russe du terme latin (refero, -latum, -ferre, ‚rapporter'), adaptation transparente sémantiquement: otноситel'noe (mestoimenie ‚pron. rel.' predloženie ‚prop. rel.').

²²² In: „Bull. de la Soc. de Ling. de Paris", 53 (1957-58) fasc. 1, pp. 39-54; article réimpr. dans: *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966 pp. 208-222.

²²³ „Proposition" selon la terminologie utilisée ici.

²²⁴ E. Benveniste, op. cit., p. 53 s.

²²⁵ *Le Bon Usage*, op. cit., § 1009.

²²⁶ Op. cit., p. 8: „Zdanie wprowadzane lub mogące być wprowadzanym za pomocą zaimka względnego". Pour beaucoup de langues, il n'est pas exact de ne parler que du pronom relatif. En outre, la partie de la définition qui porte sur la proposition „pouvant être introduite" ne paraît pas avoir beaucoup de pertinence à l'endroit du français.

Les mots relatifs — démarcateurs de complémentation ou, autrement dit, charnières, marques linguistiques de l'articulation du déroulement" ²²⁹ — relèvent, selon les langues, de parties du discours différentes; en français, il y a pronoms, adverbes et adjectifs relatifs. Nous les énumérons dans l'ordre d'importance décroissante.

Les adjectifs relatifs, phénomène aujourd'hui marginal ²³⁰, ont connu une grande diffusion en moyen français, parallèlement à celle du pronom homonyme, attesté, selon le *FEW*, depuis le XI^e s.; on en rencontre bon nombre chez A. de La S.:

„[...] qui, au regard de l'onneur, se peult dire que ne sont pas les sermens des Rommains, si comme j'ay dit, desquelles choses je me délaisse, car [...]” (Tr, p. 201).

Citant le même passage de Noël du Fail que Sneyders de Vogel, *Le Bon Usage* et M. Regula ²³¹ mentionnent l'emploi sporadique de l'adj. rel. *quel* (exemple de 1959) ²³², bien que la récente *Grammaire historique de L. Kukenheim* ne fasse état que du pron. rel. *quel*, „même jusqu'au 16^e s.” ²³³. A la maigre provision d'exemples, nous pouvons ajouter, pour le 18^e s., une phrase avec toute une cascade d'adj. rel. en question:

„Le prêtre Deyriaz mis l'aube et l'étole; il baptisat le livre dit Grimmoire, en disant: «Je te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit», en se servant du sel, de l'eau, que l l e eau il jettoit sur ledit livre avec une branche d'herbe nommée milpertuis, que l l e herbe il

²²⁷ Op. cit., p. 560 Leur formule apporte des précisions supplémentaires: „On donne le nom de proposition relative à tout groupe centré autour d'un verbe à un mode personnel et introduit par un pronom relatif (simple, composé) ou par un adverbe relatif (où, dont)”.

²²⁸ Dans le *Dict. de ling.*, sous la dir. de J. Dubois, on lit: „On appelle relative une proposition comportant un relatif, enchâssée dans le syntagme nominal constituant d'une phrase matrice”.

²²⁹ La citation et le terme „charnière” viennent de J.-Cl. Corbeil (op. cit. (n. 146, ch. IV), p. 19). Le terme „démarcateur” est de Bernard Pottier: il distingue 3 groupes d'éléments de relation: 1^o démarcateurs de coordination, 2^o dém. de détermination (prépositions), 3^o dém. de complémentation (relatifs); cf *Introduction à l'étude des structures grammaticales fondamentales*, Nancy, Publ. de la Fac. des Lettres de Nancy, 1964; nous citons d'après M. Tutescu, op. cit., p. 19.

²³⁰ La *Gr. Larousse du fr. contemp.* (op. cit., n. 176, ch. IV), p. 256, qualifie d'archaïsant l'emploi adjectival de *lequel* (exemple de Chateaubriand). Le *Dictionnaire du français contemporain* (Paris, Larousse, 1966) restreint l'adj. rel. à l'expression *auquel cas*.

²³¹ M. Regula, op. cit. (n. 171, ch. IV), p. 128, Chez Sneyders de Vogel, *Syntaxe historique du français*, 2^e éd. rev. et augm., Groningue et La Haye, Wolters, 1927, cf. p. 89.

²³² *Le Bon Usage*, 9^e éd., 1969, § 438: M. Grevisse a déniché un exemple d'E. Henriot, dans „Le Monde”, 26 août 1959.

²³³ Op. cit. (n. 202, ch. V), p. 64.

nommoit la verge du diable [...] que l s parain et maraine [...] que l linge [...] que l papier [...]”²³⁴.

Le groupe des adverbes relatifs présente un cas limite: dans l'esprit de bien des grammairiens, le groupe se ramènerait à un seul représentant, à savoir *où*, mais il est difficile de ne pas suivre *Regula*²³⁵, qui y joint *d'où*; par contre, on voit mal les raisons qui l'incitent à y ranger aussi *dont*, regardé normalement comme pronom²³⁶. La question se pose de savoir s'il n'est pas légitime de compter parmi les adverbes relatifs le *que* que *Le Bon Usage*, entre autres, nomme adverbe conjonctif (cf. §§ 549 et 1009, rem. 1). Nous ne voyons aucun motif valable à opposer à une telle solution, puisque les substitutions par *durant lequel*, *dans lequel*, etc., sont possibles; cf. l'exemple de La Fontaine, F., IV, 1: „Du temps QUE les bêtes parlaient”. Et un autre de La S. lui-même:

„Et a ce cop fut heure QUE pour conforter, aider et secourir l'avangarde de noz gens qui lassez et travaillez estoient, le roy de Behaigne [...] et le duc de Lectonem [...], les vindrent tellement hurter que [...]” (St, p. 219).

C'est ce que fait précisément Kukenheim²³⁷ en frôlant au passage le problème du gallicisme „c'est ... que ...”: l'exemple banal „C'est à vous QUE je parle”, où il interprète *que* comme équivalent de *à qui*, donne l'occasion de distinguer l'adverbe relatif *que* de la conjonction *que*; lorsque l'élément encadré par „c'est ... que ...” est un nom ou un pronom, *que* est adverbe relatif venu se substituer à un pronom relatif proprement dit, et lorsque cet élément est un adverbe ou un gérondif, *que* apparaît comme conjonction (nous citons *Le Bon Usage* pour les exemples: „C'était bien des chansons QU'alors il s'agissait” (La F., F., VIII, 9), mais: „C'est demain QUE nous partirons” (Ac.) ou „C'est en badinant QU'il a dit cela”²³⁸).

Il résulte de ce qui précède qu'il n'y a pas de cloison très étanche entre l'adverbe relatif et le pronom relatif, surtout en ce qui concerne la forme *que*.

²³⁴ La description d'une cérémonie magique d'après la déposition de Nicolas-Jacques Leblond (cf. Jacques Beckman, collab. de Françoise Ladrier, *Magie, grimoires et trésors cachés, à Malmédy et à Marbais, au XVIII^e siècle*; in: *Mélanges de folklore et d'ethnographie dédiés à la mémoire d'Elisée Legros*, Liège, Musée Wallon, 1973 (Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne), p. 132).

²³⁵ Op. cit., p. 129.

²³⁶ A moins qu'il ne prenne pour critère l'absence de genre, de nombre et de personnel/non-personnel dans cette forme.

²³⁷ *Grammaire historique de la langue française. Les parties du discours*, Leiden, Universitaire Pers, 1967, p. 64.

²³⁸ Contrairement au gérondif, l'infinitif semble supposer *que* adv. rel.: „C'est chanter QU'il préfère”, où „chanter” — „le chant” (cf. le passage facile lu polonais „*śpiewać*” à „*śpiew*”, nom déverbal). Quant au *que* impliqué par le participe

C'est au niveau du sousystème des relatifs que l'opposition des niveaux de langue: parlé et écrit, éclate avec une force particulière.

D'un côté, on a le système assez compliqué et peu cohérent du „bon usage”, de l'autre la simplification radicale aboutissant au monopole de „que” dans le français populaire. Dans le premier, des formes héréditaires (*qui, que...*) voisinent avec des formations savantes (relatifs composés: *lequel*, etc. Dans l'usage actuel, *lequel* est pratiquement ignoré du français parlé; l'enquête du „français fondamental” enregistre 27 occurrences de *lequel* contre 3136 de *qui*, 1249 de *que* (pronom) et 699 de *quoi* (Cf. Henri Bonnard, *Lequel /qui/ quoi pronoms relatifs*, in: *Mél, de grammaire offerts à M. Maurice Grevisse pour le trentième anniversaire du Bon Usage*, Gembloux, Duculot, 1966, p. 39). Celles-ci distinguent le genre (au pluriel, uniquement dans la réalisation graphique) et toujours le nombre, mais non pas le sujet et le régime direct. Les pronoms simples ne distinguent point le genre ni le nombre, mais s'offrent le luxe d'opposer le personnel/ non-personnel au niveau des emplois prépositionnels (*de qui, à qui/de quoi, à quoi*)^{238 bis} où les formes composées viennent se mêler aux formes simples. Enfin, le pronom relatif simple présente la particularité (trait archaïque) de distinguer le cas sujet et le cas régime direct (en a. fr. aussi le régime indir. *cui*²³⁹ /fonctionnant également comme objet dir. et comme régime prépositionnel/), ce qui continue l'état des choses du latin vulgaire: *qui, cui, que(m)*. Mais *que* cas régime apparaît non seulement en fonction de l'objet (génétiquement accusatif), mais encore de l'attribut (Idiot QU'il est), voire même du sujet („Or dites ce QUE vos plaira”, écrit Villehardouin²⁴⁰). Ce caractère de forme déclinable (déclinaison minimum, à deux cas, en français moderne), le pronom relatif le partage uniquement avec le personnel dans son emploi conjonctif²⁴¹.

passé, il doit évidemment être interprété comme attribut: „c'est volé QUE je suis”, tout comme: „c'est malheureux QUE je suis”. Ce point de vue trouve une confirmation chez Aurélien Sauvageot, *Les procédés expressifs du français contemporain* (Paris, Klincksieck, 1957), p. 110: „La conjonction la plus fréquente dans l'usage est l'élément *ke, k*: si celui-ci se rapporte à l'un des substantifs figurant dans cette proposition, il est conçu comme relatif, s'il dépend du verbe, il est conjonction”.

^{238 bis} Cependant l'opposition est asymétrique: si elle restreint de *qui*, etc. au personnel, *duquel*, etc. (comme toutes les formes composées) est susceptible d'emplois non-personnels aussi bien que personnels.

²³⁹ On note que déjà dans le vieux français, avec sa déclinaison à 2 cas, le relatif se singularisait par sa déclinaison à 3 cas.

²⁴⁰ Cité d'après Kukenheim, *Gr hist., parties du discours*, op. cit., supra, p. 64. Cette „anomalie” s'explique par la survivance de la forme neutre atone *que*.

²⁴¹ Pour la 3^e personne, le français moderne présente là la déclinaison maximale, à 3 cas: *il, le, lui; elle, la lui; ils, les, leur*.

²⁴² Aurélien Sauvageot, in: *Encycl. Française*, T. II: *L'outillage mental. Pensée. Langage. Mathématique*, Paris, Soc. de Gestion de l'Encycl. Fr., 1937, fasc. juillet.

Historiquement, le pronom relatif entretient des rapports intimes avec le pronom (et, le cas échéant, avec l'adjectif) interrogatif, il en tire son origine. Témoin de cette parenté est le parallélisme des formes des deux catégories. Le phénomène n'est pas seulement roman, ni même indo-européen (cf. en polonais „...człowiek, KTÓRY...” et KTÓRY człowiek...?). C'est exactement comme en indo-européen que le hongrois s'est construit le système de relatifs à partis des interrogatifs: *aki* (graphié *a ki* avant 1900) ‚qui?’ et ‚qui’ relatif, *amely* (ou: *a mely*) ‚lequel?’ et ‚lequel’ relatif²⁴². Evidemment, on peut invoquer l'influence indo-européenne dans les langues finno-ougriennes occidentales, mais ce facteur ne saurait plus jouer dans le cas des langues caucasiennes telles que le géorgien ou le laze-mingrélien, qui présentent „un riche système de racines relatives-interrogatives”²⁴³. Selon le témoignage de Gaston van Bulck²⁴⁴ le même parallélisme interrogatif — relatif se retrouve jusqu'aux dialectes San (ou bochimán, langues khoïn) du Sud africain: en Tati-Se-Sarwa relatifs et interrogatifs sont identiques, à savoir *nare* ‚qui’, *nao* ‚que’.

Pour situer le groupe des pronoms relatifs dans le contexte de l'ensemble pronominal, nous aimerions faire appel à l'étude très fouillée de Jacqueline Pinchon sur *en* et *y*²⁴⁵. L'auteur s'inspire pour une large part des vues de Benveniste²⁴⁶. Certains pronoms reprennent un mot ou un énoncé précédent. Ce sont, selon l'expression de Benveniste, des „substituts abrégatifs” ayant pour fonction la représentation. D'autres, „comme les pronoms personnels de la 1^{ère} et de la deuxième personne, ne sont pas des représentants; «signes vides» non référentiels par rapport à la réalité, toujours disponibles, (ils) deviennent «pleins» dès qu'un locuteur les assume dans chaque instance de son discours”²⁴⁷. Cette référence à l'instance du discours, ces pronoms personnels la partagent avec l'adjectif et le pronom démonstratifs ou avec des adverbes (*ici*, *maintenant*, *hier...*) ou enfin avec des substantifs et des expressions à valeur temporelle (*la veille*, *dans deux semaines*). Pour Benveniste, ce sont là des indicateurs, pour Jakobson²⁴⁸ des embrayeurs, c'est-à-dire une classe de mots variant

²⁴³ Georges Dumézil, *Langues caucasiennes*, in: A. Meillet & M. Cohen (éds.), *Les Langues du monde*, op. cit., p. 249.

²⁴⁴ Ibid., p. 933.

²⁴⁵ *Les pronoms adverbiaux en et y. Problèmes généraux de la représentation pronominale*, Genève, Droz, 1972, XI-397 p. (Publ. Romanes et Fr., 119).

²⁴⁶ Emile Benveniste, *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, 1966, p. 251 ss.

²⁴⁷ J. Pinchon, op. cit., p. 5.

²⁴⁸ Roman Jakobson, *Essais de linguistique générale*, Paris, Ed. de Minuit, 1970, p. 178 ss.

²⁴⁹ J. Pinchon, op. cit., p. 6. A propos du relatif *qui* on notera qu'il fonctionne

avec la situation; autrement dit, ce sont des unités du code qui renvoient nécessairement au message. Jacqueline Pinchon souligne l'hétérogénéité de la classe des pronoms en insistant sur l'absence de cloisons étanches entre les trois groupes (le troisième groupe étant constitué par les pronoms qui ne sont ni représentants ni indicateurs). Ainsi p. ex. le démonstratif suivant fonctionne à tour de rôle comme indicateur: „(Deux livres se trouvent sur la table.) Passe-moi CELUI-CI!"; comme représentant: „Je demande d'abrèger la promenade et de réintégrer ma cellule. CELLE-CI ne m'était pas hostile" (Michel Mohrt, *La prison maritime*, Gallimard, 1961, p. 298); comme non-représentant: „Les uns courent chercher la fortune, les autres le repos, CEUX-LÀ retournent à leur patrie, CEUX-CI la quittent" (Chateaubriand, *Mém. d'outre-tombe*, Gallimard, 1951 (Pléiade), p. 259)²⁴⁹.

tantôt comme représentant (dans la plus grande partie des cas): „Et, premier, vueil parler du paradiz terrestre, QUI est le chief du corps de toute la terre" (Sd, p. 137, version C, ms. dit de Chantilly), tantôt il n'est ni indicateur ni représentant: „QUI vivra verra" (J. Pinchon présente p. 7 un intéressant tableau récapitulatif, que nous transcrivons afin de bien préciser la situation du pronom relatif parmi les autres pronoms. (NB.: Les formes plurivalentes sont en italiques):

Indicateurs	Représentants	Ni indicateurs ni représentants
je, me, moi, <i>le mien</i> →	il(s), elle(s), le, la, les	on
tu, te, toi, <i>le tien</i> →	lui, leur	
nous, <i>le nôtre</i> →	en, y	
vous, <i>le vôtre</i> →	le sien	
	QUI	
	QUE, QUOI, DONT, OÙ LEQUEL, LAQUELLE LESQUEL(LE)S	qui que, quoi que, où que
	<i>lequel? laquelle?</i>	
	<i>lesquels? lesquelles?</i>	
	celui, celle, ceux	
←	<i>celui-ci(là), celle-ci(là)</i> →	
←	<i>ceux-ci(là), celles-ci(là)</i> →	
←	<i>ceci, cela</i> →	
	aucun	personne, nul, rien
	chacun	quelqu'un, quiconque
	<i>tout, tous</i> →	
	le même	
	<i>l'un, un autre, l'autre</i>	

²⁵⁰ Cf. *Le Bon Usage*, § 1011, Rem.: Retenons parmi les exemples la phrase de Musset, *Namouna*: „In sensé QUE je suis!" ou encore celle de Duvernois, *Morte la Bête*: „il se passait de manteau fier QU'il était de sa poitrine large". Ces constructions relèvent surtout du français parlé, mais malgré les foudres puristes, elles trouvent une place non négligeable dans l'usage littéraire; c'est — comme l'a re-

Le trait commun unissant le groupe par ailleurs hétérogène des pronoms est le fait qu'il peuvent jouer le rôle d'un substantif dans la proposition, ce qui veut dire que par rapport au verbe, ils peuvent remplir les fonctions de sujet et de complément.

Le tableau cité dans la note 249 fait apparaître l'homogénéité considérable des pronoms relatifs: à l'exception du seul *qui*, ils sont tous des représentants.

On sait que ce qui fait l'originalité de la proposition relative, c'est qu'elle n'est pas subordonnée à une autre proposition, mais à un nom. Cette aptitude à remplacer le nom, les relatifs *qui*, *dont* la partagent avec les personnels *il*, *elle*, *la*, *lui*, *eux*, les démonstratifs *celui*, *celle*, *celui-ci/celui-là*, *celle-ci/celle-là*, les possessifs *le mien*, etc. Par contre *que*, de même que *le* et *cela*, peut remplacer et un substantif et un adjectif²⁵⁰; *où*, tout comme *en* et *y*, est susceptible de remplacer un adverbe („*I c i OÙ* vous êtes. Je l'ai laissé l à OÙ vous l'avez rencontré", Littré, cité par *Le Bon Usage*, § 563, Rem. 4). Enfin, les pronoms relatifs composés, *ce qui*, *ce que*, *ce dont*, *ce à qui*, etc., des sortes de locutions conjonctives, servant à introduire une subordonnée relative qui se rapporte à la proposition principale toute entière, peuvent — pour préciser les choses — renvoyer à un syntagme nominal ou à un syntagme verbal²⁵¹.

Le fait qui domine l'histoire du relatif français, et qui est responsable de la faible cohérence de ce sous-système (Guiraud²⁵² ira jusqu'à parler d'un „ensemble inorganique, mal structuré"), est son développement en

marqué Henri Frei dans sa *Grammaire des fautes* — qu'on leur attribue une valeur expressive (Frei les appelle relatives expressives).

²⁵¹ J. Pinchon, op. cit., p. 25. Dans la formule de Jean Dubois, *Nom et pronom* (op. cit. n. 119, ch. IV), p. 174, les suites *ce que*, *ce qui* sont des référents à une „phrase à un énoncé ou à un macrosegment; on oppose de même *dont* et *ce dont*"

Nous voudrions ajouter que — fait peu remarqué dans les grammaires — les rapports sont semblables entre le référent qu'est l'adjectif relatif introduisant une phrase (non pas une subordonnée) et son antécédent qui est toute une phrase; cf. Tr. p. 207. „Toutesfois, quant il advenoit que deux bannières ou pennons, à l'entrer d'une bataille, d'un tournoy ou d'un aultre especial fait d'armes, alors fussent levez, celles du plus en armes et en voyages renommé estoient ordonnées devant, et tel pouvoit-il estre que qu'elles alloient plus avant. LAQUELLE ordonnance fut faite et entretenue par les princes souverains, [...]".

²⁵² Pierre Guiraud, *Le système du relatif en français populaire*, (in: „Langages" 3 (sept. 1966), pp. 40-48; p. 43).

²⁵³ Faisant allusion à Emile Benveniste (*Un emploi du relatif dans l'Avesta*, BSL. XLIV (1948), fasc. 1, p. 72 s.), T. Milewski constate: „[...] w większości języków indoeuropejskich występuje tendencja do przekształcania odmiennego zaimka względnie na partykułę nieodmienną (niekiedy pytajną), po której występuje odmienne anaforicum, por. fr. ludowe *l'homme que je lui ai parlé [...]*". (*Stanowisko składni w obrębie językoznawstwa*, in: *Z zagadnień językoznawstwa ogólnego*, Warszawa. PWN, 1969, p. 99).

fonction de deux tendances opposées: de la tendance conservatrice, voire régressive, et de la tendance à la simplification. Voir dans la première surtout l'effet de l'action des grammairiens de l'âge classique, comme le fait Guiraud, semble quelque peu abusif, puisque un peu partout dans les langues d'Europe s'observe un dualisme analogue ²⁵³. P. ex. le polonais possède d'un côté un système développé de formes déclinées et pourvues de marques de genre et de nombre (*który*, etc.), de l'autre la forme universelle *co*, pouvant tout au plus s'adjoindre la marque de nombre par le biais de la marque personnelle de la première et de la seconde personne (*co m*, *co ś / co ś m y*, *co ś c i e*), mais ce dernier trait n'est pas le propre de ce *co* (et des relatifs déclinés: *który m*, etc.); toutes les parties du discours connaissent le même procédé: le nom (*chłopca ś c i e uczyli*), l'adverbe (*dobrze ś c i e uczyli*), l'adjectif (*dobry ś c i e nauczyciel*), pronom (*tego ś c i e uczyli*), conjonction (*żeby ś c i e uczyli*) ... En allemand, la fonction de ce relatif passe-partout incombe au mot *was*, lequel — tout comme le *que* français ou le *co* polonais — est en même temps interrogatif (cependant le français a poussé plus loin la simplification en cumulant sous la même enseigne encore la fonction de conjonction): *der Mann WAS da war*, En anglais, c'est le rôle de *the*: *the book THE you spoke about* ²⁵⁴. L'existence de l'opposition: système de relatifs/relatif unique, phénomène fort répandu (quoique particulièrement frappant en français) n'est guère imputable à l'action des Malherbe et Maupas, mais plutôt à mettre en rapport avec la différence de niveaux: „écrit” et „parlé”. Le premier, avec sa phrase plus complexe, avec son besoin plus pressant de marques explicites de la subordination, recourt davantage au système de relatifs, tandis que le parlé, ayant d'autres besoins, peut très bien se contenter d'un relatif unique. La grande différence entre p. ex. le polonais et le français se situe au niveau de la norme du bon usage: en polonais, le *co* du „parlé” n'est pas proscrit, contrairement au *que* français dans des énoncés tels que „çui QUE j'y ai donné mon argent” ²⁵⁵, „le livre QUE j'ai besoin” ²⁵⁶, „le pont QUE j'ai passé dessus” ou „le type QUE je me promenais avec” ²⁵⁷.

²⁵⁴ Exemples all. et ang. chez Albert Secheyne, *Essai sur la structure logique de la phrase*, Paris, Champion, 1926, p. 190.

²⁵⁵ Henri Bauche, *Le langage populaire*, nouv. éd., Paris, Payot, 1951, p. 92.

²⁵⁶ Phrase surprise dans la bouche d'un linguiste romaniste, native speaker, professeur à l'université, non pas ex cathedra, il est vrai, mais dans une conversation; ce lapsus nous a paru extrêmement révélateur: il ne s'agit pas là vraiment d'un lapsus, mais d'une manifestation de l'„irrésistible” montée du relatif *que indécliné*, qui, au moins dans certains contextes (p. ex. justement dans celui de l'expression *avoir besoin*) semble avoir dépassé le seuil de la grammaticalité douteuse au niveau de la compétence des sujets parlants instruits. Les occurrences de „...QUE j'ai besoin” sont aujourd'hui remarquablement nombreuses.

²⁵⁷ André Thérive, *Libre histoire de la langue française*, Paris Stock, 1954, p.

Il faut remonter bien haut dans le passé pour trouver les origines de ce *que* invariable, appelé aussi *que* généralisé²⁵⁸. Ainsi Sneyders de Vogel signale le fait déjà pour le latin postclassique: „hominem QUEM ego beneficium e i feci argento uncias tantas”²⁵⁹. C'est dès cet état de langue ancien que nous observons le phénomène très intéressant du décumul du relatif (il ne faut pas nécessairement comprendre par „dé-cumul”, comme le suggère la construction du mot, un stade ayant suivi le „cumul”: il est légitime de supposer la coexistence parallèle des deux procédés „depuis toujours” dans le langage humain) comme le signale le passage de Milewski cité supra, mais le relatif devenu invariable, souvent n'est plus à même de reprendre l'antécédent efficacement²⁶⁰, il ne remplit plus qu'une des deux fonctions du relatif (lier et reprendre l'antécédent), il lie, tandis que l'anaphorique, variable lui — *ei* dans la phrase latine que ci-dessus, *lui* dans l'exemple de Milewski — reprend l'antécédent.

Le décumul du relatif entraîne souvent, quand „la pression de la norme cultivée donne lieu à de nombreuses contaminations”²⁶¹, diverses manifestations d'hypercorrections, en première ligne dans l'emploi de *dont* et de *duquel*: „Mon cher Emile dont je suis sans nouvelles de lui”, „L'homme dont je vous en parle”, „Tu voudras bien me remplacer auprès des frangins dont (= auxquels) tu me donneras de mes nouvelles”, „L'homme auquel que tu penses”, etc. Le pléonasme caractérise fréquemment ces constructions: „Un complice dont sans aide duquel l'affaire échouait [...]”²⁶². Si l'hypercorrection constitue un phénomène marginal et

251, cité par Thomas Thomov, *Français parlé et français écrit (perspective historique)*, in: *Actes du X^e Congrès Internat. de Ling. et Philol. Rom.*, Strasbourg, 1962, publ. par Georges Straka, T. II, Paris, Klincksieck, 1965, p. 439. — De nombreux exemples belges figurent dans Jacques Pohl, *Témoignages sur la syntaxe du verbe dans quelques parlars français de Belgique*, Bruxelles, Palais de l'Académie, 1962, p. 138: „La route QUE vous êtes venus”, „une femme QUE son mari était royaliste” (cf. en pol. „co to jej maż [...]”), „les engins QU'il faut s'y connaître”, etc.

²⁵⁸ Cf. G. Cuendet, *Sur l'expression de la particule relative* (in: *Mél. de linguistique offerts à Charles Bally*, Genève, Georg. 1939), pp. 93-100. Voir également Lucien Foulet, *Difficulté du relatif en français moderne* (in: „Rev. de Philol. fr. et ae Littérature”, 1928, pp. 100-124, 161-181).

²⁵⁹ Op. cit. (n. 231, ch. V), p. 94.

²⁶⁰ Soit la phrase de Pascal, *Pensées*, VI, 15: „Ils parleront de ce QU'on parlait quand ils sont entrés” (cf. Ferdinand Brunot, *La Pensée et la Langue*, 3^e éd. rev., 2^e tirage, Paris, Masson, 1953, p. 181); sans le contexte, on devrait interpréter non pas „de ce DONT on Parlait”, mais traiter *que* comme conjonction, ce qui donnerait le sens: „ils parleront du fait qu'on parlait, du fait de parler [...]”. La construction, défective au point de vue de l'efficacité communicative, remonte, historiquement, bien haut; Alexis François, *Histoire de langue française cultivée des origines à nos jours*. T. I, Genève, Jullien, 1959, p. 66 cite Froissart: „Celui Qu'elle donne à mengier”, où *que* = à *qui*.

²⁶¹ P. Guiraud, *Le syst. du relatif...*, p. 42.

en quelque sorte parasite, le décumul doit être envisagé comme un développement conforme à la tendance analytique. Dans ce sens-là, l'emploi massif de *lequel*, etc., formes synthétiques, à l'époque du moyen français apparaît comme un phénomène régressif et comme un des témoins de cette bifurcation en train de s'opérer alors dans l'histoire du français: le français écrit poursuit son chemin pour ainsi dire indépendamment du parlé (mais, au contraire, sous une influence croissante du latin), et ce clivage est un trait marquant toute l'histoire du français (au sens étroit de ce terme, préconisé par Guiraud; cf. notre chap. II). A noter en marge que les formes *lequel*, etc., ayant leur apogée dans le moyen français, semblent avoir suscité le foisonnement, dans la même période, de *the which* anglais, foisonnement qui caractérise précisément des traductions anglaises du français (p. ex. le Froissart de Berners)²⁶³.

A côté de la tendance, très ancienne, avons-nous vu, au décumul, le système du relatif ancien se montre vulnérable sur un autre plan, notamment de nombreuses confusions entre cas sujet et cas régime, entre personnel/non-personnel, entre *dont* et *d'où*, *dont* et *que*, etc. s'observent dès les plus anciens monuments²⁶⁴.

Le système morphologiquement riche du relativum classique subit dans le latin tardif (ou „vulgaire”, si l'on préfère mettre l'accent non pas sur la diachronie, mais sur la différenciation „verticale”, socio-stylistique) un bouleversement radical²⁶⁵, commandé par le principe de la simplification. Il aboutit à des systèmes diversifiés dans les langues romanes particulières; celui du français semble le moins cohérent, le plus complexe, le plus marqué par la forte opposition écrit/parlé, caractéristique du français dès

²⁶² Ces exemples sont empruntés à Guiraud, *ibid.* Le décumul peut en partie être interprété comme vestige tangible de l'étape inachevée du passage de la coordination à la subordination: „Adjectival clauses too show traces of earlier parataxis, which leads to pleonastic use of pronouns when the subordination is not complete”. (Margaret Schlauch, *The English Language in Modern Times (since 1400)*, Warszawa, PWN, 1959, p. 35. Cet auteur constate, pour les XV^e et XVI^e siècles, une adaptation encore incomplète des pronoms interrogatifs anglais à leur „relative functioning”; cf. p. 56). Evidemment, il est souvent malaisé de faire le départ du facteur diachronique, facteur „vestige”, et du facteur „norme”, responsable de l'hypercorrection; probablement, ils agissent de concert lorsqu'ils font dire à un tel à la Radio Polonaise: „[...] który ON tym wszystkim zarządza [...]”.

²⁶³ Voir M. Rydén, *Relative Clauses* p. 365 (op. cit. supra, n. 191).

²⁶⁴ Une grande fréquence de confusions est toujours preuve de la faiblesse d'un système Or, dans le système du relatif, il y a dès le début une forte tendance à l'unification, c'est-à-dire au dégagement d'une forme spécialisée dans la fonction de lier (au détriment de la fonction de reprise de l'antécédent dans ses catégories de nombre, de genre, de cas).

²⁶⁵ Les références ne sont pas nécessaires, puisque tous les manuels classiques, de Brunot à Bourciez, de Gamillscheg à Raynaud de Lage et Pierre Bec fournissent d'amples renseignements y relatifs.

le Moyen Age finissant. L'opposition cas sujet/cas régime, conservée à titre d'archaïsme par le français moderne, souffrait des entorses depuis des époques fort anciennes; témoin l'exemple de Joinville repris par nombre de manuels ²⁶⁶; „L'empereor de Rome QUE paiens estoit". Chez A. de La S. les confusions abondent. Rien que dans Tr on trouve facilement une bonne douzaine d'exemples: „Et en ceste deuxiesme marche des Poyers, semblablement par le roy en son conseil, acompaigniez de plusieurs princes et seigneurs de son sang, seroit esleu ung aultre chevalier ou escuier, par la façon QUE est dicte, qui seroit nommé roy d'armes des Poyers" (p. 195). „Et car les gens combattent, mais les victoires sont ens les mains de Dieu, QUE, comme vray juge, examine les cuers de ses plus amis, [...]" (p. 202). „[...] tous en pourpoins de fins draps d'or ou d'argent, et sur leurs chiefz, ce QUE leur plaist, [...]" (p. 208) „[...] en une grant salle, où sera grant feu, car les behours requièrent le temps plus froit que plus chault, pour le grant traveil QUE y est" (p. 209 s.), etc. Laissant de côté d'autres confusions touchant *cui, qu'il, dont, d'où...*, déterminées en grande partie par le développement phonétique, abondamment étudiées par des manuels, nous aimerions évoquer seulement l'opposition personnel / non-personnel, difficilement dissociable de l'opposition animé / non-animé. Ainsi p. ex. le relatif *quoi* (neutre tonique *quei*, du lat. *quid*), aujourd'hui réservé au seul inanimé, s'employait dans la vieille langue, après préposition, avec un antécédent désignant non seulement une chose, mais encore un animal (masc.), comme dans cette phrase d' „Aucassin et Nicolette": „Li cevax, sor QUOI il sist, fu remuans" ²⁶⁷, voire une personne: „Li Sarrasins, de QUOY il avoient fait lour chievetain" (Joinville ²⁶⁸), emploi que *Le Bon Usage* relève encore chez Corneille: „On vous obéira, QUOI qu'il vous plaise élire" ²⁶⁹.

Intéressant par son peu de cohérence et par son hétérogénéité, important par sa double fonction: de lier et de représenter, le sous-système des relatifs fait partie du système des pronoms, système constituant une grande conquête de la pensée humaine formatrice de langage, puisqu'il répond au principe d'économie (comme le remarque à juste titre Jacqueline Pinchon ²⁷⁰). Dans l'étude proprement dite de la proposition relative chez A. de La S., il y aura lieu d'analyser le rapport: relatif — antécédent ²⁷¹, la structure interne des relatives (inversion et progres-

²⁶⁶ A la suite de Brunot (*Hist. de la l. fr.*, T. I, op. cit., p. 447), p. ex. K. Sneyders de Vogel, op. cit., p. 81.

²⁶⁷ F. Brunot, *ibid.*, p. 232.

²⁶⁸ Maurice Grevisse, *D'un certain emploi du relatif „QUOI"*, in: *Problèmes de langage*, T. I, Paris, P.U.F., 1961, pp. 113-117; citation: p. 114.

²⁶⁹ *Id.*, *Le Bon Usage*, op. cit., p. 485 (§ 552).

²⁷⁰ *Op. cit.*, p. 2.

²⁷¹ Parmi les nombreux travaux y relatifs, nous voudrions signaler, par anticipa-

sion²⁷²), leur insertion dans la phrase (qui plus souvent aura le caractère d'une période), leur fréquence enfin, donc leur rôle dans l'ensemble des textes soumis à l'examen. Au coeur de notre investigation se trouvera l'analyse des articulations de la phrase, de ce que Gérard Antoine appelle éléments de jointure, ayant une importance toute particulière pour l'intelligence de l'organisation de l'objet stylistique qu'est le t e x t e²⁷³.

BIBLIOGRAPHIE

Textes d'Antoine de La Sale

- La Salade, [In:] Oeuvres complètes d'A. de La S., t. I., édition critique par Fernand Desonay, Les Belles Lettres, Paris 1935.
- La Sale, [In:] Oeuvres complètes d'A. de La S., t. II, édition critique par Fernand Desonay, Droz, Paris 1941.
- Jehan de Saintré, édition critique par Jean Misrahi et Charles A. Knudson, Droz, Genève 1965.
- Des anciens tournois et faitz d'armes, [In:] B. Prost, Traicté de la forme et devis comme on fait les tournois, par Olivier de la Marche, Hardouin de la Jaille, Anthoine de la Sale, etc., Barraud, Paris 1878.
- Du Réconfort de Madame du Fresne, [In:] J. Nève, Antoine de la Salle. Sa vie et ses ouvrages, d'après des documents inédits, Champion, Paris 1903.
- Lettre d' Antoine de La Salle à un nouveau religieux. In: J. Nève, op. cit.

Autres ouvrages

Notice préliminaire

- Brunelli G. A., Antoine de La Sale, Peloritana Editrice, Messina 1962.
- Desonay F., Antoine de La Sale, aventurier et pédagogue. Essai de biographie critique, Liège, Fac. de Philos. et Lettres, et Paris, Droz, 1940.
- Fahmy M., Etat présent des études sur Antoine de La Sale, mémoire de licence, Louvain 1968 (dactylogr.).
- Knudson Ch. A. Jr, On Antoine de La Sale's Date of Birth, „Romance Philology” 11 (1958), 362-368.
- Kristeva J., Le texte du roman. Approche sémiotique d'une structure discursive transformationnelle, Mouton, La Haye et Paris 1970.

tion (à côté de l'étude fondamentale de L. Zawadowski déjà citée), l'article rigoureux de Stanisław Filec, *Sur le critère de division des propositions relatives en déterminatives et explicatives* („Romanica Wratislaviensia”, VII (1972), pp. 119-137).

²⁷² Un modèle particulièrement utile est fourni par Helge Nordahl, *Inversion et progression dans la subordonnée relative en français moderne* („Le français moderne”, 41 (1973), n° 2, pp. 113-130).

²⁷³ G. Antoine, op. cit., p. 3.

- Nopère M.-T., *Le Petit Jehan de Saintré d'Antoine de La Sale*, mémoire de licence, Louvain 1968 (dactylogr.)
- Sabatier R., *La Poésie du Moyen Age*, Albin Michel, Paris 1975.

Chapitre I

- Corbeil J.-C., *Les structures syntaxiques du français moderne. Les éléments fonctionnels dans la phrase*, nouv., tir., Klincksieck, Paris 1971.
- Dąbmska-Prokop U., *Quelques propositions d'analyse syntaxique du français contemporain. En application aux romans d'Alain Robbe-Grillet*, Ossolineum, Wrocław 1969.
- Desonay F., *Le Paradis de la Reine Sibylle*, édition critique par [...], Droz, Paris 1930.
- Knudson C. A., *Compte rendu de l'édition Champion & Desonay du Petit Jehan de Saintré*, 1926, „Romania” 54 (1928), 554-562.
- Lemaitre H., Elst Van der T., Pagosse R., *Du Moyen Age à l'âge baroque* (t. I de *La Littérature française* sous la dir. d'André Lagarde et Laurent Michard), Bordas — Laffont, Paris 1970.
- Mahmoudian M., *Les modalités nominales en français. Essai de syntaxe fonctionnelle*, P.U.F., Paris 1970.
- Otake Y., *Etablissement du texte définitif du Petit Jehan de Saintré*, „Etudes de Langue et Littérature Française”, Tōkyō, 6 (1965), 15-28.
- Söderhjelm W., *Notes sur Antoine de la Sale et ses oeuvres*, Helsingfors 1904.
- Söderhjelm W., *La Nouvelle Française au XV^e siècle*, Champion, Paris 1910.

Chapitre II

- Antoine G., *La coordination en français*, t. I, d'Artrey, Paris 1958.
- Brunot F., *De l'époque latine à la Renaissance* (t. I de *l'Histoire de la langue française des origines à nos jours*), nouv. éd. Colin, Paris 1966).
- Caput J.-P., *Langue française, histoire d'une institution*, t. I: 842-1715, Larousse, Paris 1972.
- Desonay F., *Comment un écrivain se corrigeait au XV^e siècle*, „Revue belge de Philologie et d'Histoire” 1-2 (1927), 81-121.
- Guiraud P., *Essais de stylistique*, Klincksieck, Paris 1969.
- Histoire des littératures*, t. III: *Littératures françaises, connexes et marginales*, sous la dir. de Raymond Queneau (Encycl. de la Pléiade), Gallimard, Paris 1963.
- Kasprzyk K., *Nicolas de Troyes et le genre narratif en France au XV^e siècle*, PWN — Klincksieck, Warszawa et Paris 1963.
- Kayser W., *Das sprachliche Kunstwerk. Eine Einführung in die Literaturwissenschaft*, 2 Aufl., Francke, Bern 1951.
- Lewicka H., *La langue et le style du théâtre comique français des XV^e et XVI^e siècles*, t. II, *Les composés*, PWN — Klincksieck, Warszawa et Paris 1968.
- Lorian A., *L'expression de l'hypothèse en français moderne. Antéposition et postposition*, Minard, Paris 1964.
- Moignet G., *Essai sur le mode subjonctif en latin postclassique et en ancien français*, t. II, P.U.F., Paris 1959.
- Pilorz A., *Qu'est-ce que le moyen français?* „Roczniki Humanistyczne” 23 (1975) z. 4, 79—92.

- Rocher K., Učebnice staré franštiny jako uvedeni do historického studia jazyku vůbec, 2^e éd., Praha 1931.
- Vidal E., Compte rendu de Jens Rasmussen. *La prose narrative française du XV^e siècle*, Munksgaard, København 1958, in: „Romance Philology” 15 (1961—1962), 190.
- Zumthor P., Histoire littéraire de la France médiévale (VI^e—XIV^e siècles), P.U.F. Paris 1954.

Chapitre III

- Alonso D., Poesia española. Ensayo de métodos y límites estilísticas, 3^e éd., Gredos, Madrid 1957 (trad. allem., Francke, Bern 1962).
- Bally Ch., Linguistique générale et Linguistique française, 3^e éd., Francke, Bern 1950.
- Bally Ch., Traité de stylistique française, 3^e éd., nouv. tir., Georg — Klincksieck, Geneve et Paris 1951.
- Barthes R., Le Degré zéro de l'écriture, Seuil, Paris 1953.
- Borel-Maisonny S., Les troubles de la parole, *Le Langage*, sous la dir. d'André Martinet (Encycl. de la Pléiade), Gallimard, Paris, 369-389.
- Bourgaux L., Clarté et Prestige de la Langue française, Duculot, Gembloux 1963.
- Charles M., Comiti J.-B., Compte rendu de Jacques Dubois (et alii), *Rhétorique générale*, Larousse, Paris 1970, in: „Langue française”, 7 (1970), 116-119.
- Coseriu E., Sprache, Struktur und Funktionen, XII Aufsätze zur Allgemeinen und Romanischen Sprachwissenschaft, hrsg. von Uwe Petersen, Tübingen 1970.
- Delavenay E. et K., Bibliographie de la traduction automatique, Mouton, La Haye 1960.
- Dieter W., Der periphrastische Verbalaspekt in den romanischen Sprachen, Niemeyer, Tübingen 1973.
- Doležel L., Bailey R. W., (eds), Statistics and Style, Am. Elsevier, New York 1969.
- Ducrot O., Todorov, T., Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, Seuil, Paris 1972.
- Gołąb Z., Heinz A., Polański K. Słownik terminologii językoznawczej, PWN, Warszawa 1968.
- Granger G.-G., Essai d'une philosophie du style, Colin, Paris 1968.
- Grzebieniowski T., Składnia i stylistyka języka angielskiego, 4^e éd., PWN, Łódź—Warszawa 1962.
- Gueunier N., L'information courante en stylistique, „Langue française”, 7(1970), 102-106.
- Guiraud P., Kuentz P., La stylistique. Lectures, Klincksieck, Paris 1970.
- Hatzfeld H., A Critical Bibliography of the New Stylistics Applied to the Romance Literatures. 1900-1952, Univ. of North-Carolina Press, Chapel Hill 1953.
- Hatzfeld H., Bibliografía crítica de la nueva estilística aplicada a las literaturas románicas, Madrid 1955.
- Hatzfeld H., A Critical Bibliography of the New Stylistics Applied to the Romance Literatures. 1953-1965, Univ. of North-Carolina Press, Chapel Hill 1966
- Hatzfeld H., Points de repère dans l'évolution de la stylistique romane 1886-1962, Mél. Delbouille, t. I, Duculot, Gembloux 1964, 325-340.

- Hatzfeld H., *Le Hir Y., Essai de bibliographie critique de Stylistique française et romane, 1955-1960*, P.U.F., Paris 1961.
- Henry A., *La notion d'écart et l'étude du vocabulaire poétique*, VIII Congresso Internazionale di Studi Romanzi (Firenze, 3-8 Aprile 1956), Atti, vol. II, Sansoni, Firenze 1960, 555-566.
- Hockett Ch. F., *A Course in Modern Linguistics*, The Macmillan Company, New York 1958.
- Hörmann H., *Introduction à la psycholinguistique*, Larousse, Paris 1972.
- Kaczmarek L., *Cybernetyczne podstawy kształtowania mowy u głuchych*, „Logopedia” 8/9 (1969), 3-15.
- Kaczmarkowski M., *Compte rendu de Wolfgang U. Dressler, Einführung in die Textlinguistik*, Niemeyer, Tübingen 1972, in: *Zeszyty Naukowe KUL* 4(1974), 82-91.
- Kielski B., *Z rozważań terminologiczno-gramatycznych*, „Rozpr. Komisji Językowej ŁTN” 8 (1962), 41-54.
- Knauer K., *Vulgärfranzösisch. Charakterzüge und Tendenzen des gegenwärtigen französischen Wortschatzes*, Hueber, München 1954.
- Kuentz P., *Tendances actuelles de la stylistique anglo-américaine*. „Langue française” 3 (sept. 1969), 85-89.
- „Langages” 12 (décembre 1968), *Linguistique et littérature*.
- „Langages” 17 (mars 1970), *L'énonciation*, sous la dir. de Tzvetan Todorov.
- „Langue française” 3 (sept. 1969), *La stylistique*, sous la dir. de Michel Arrivé et Jean-Claude Chevalier.
- „Langue française” 7 (sept. 1970), *La description linguistique des textes littéraires*, sous la dir. de Pierre Kuentz.
- Malmberg B., *Les nouvelles tendances de la linguistique*. Trad. du suéd., P.U.F., Paris 1966.
- Marcellesi J.-B., Gardin B., *Introduction à la sociolinguistique. La linguistique sociale*, Larousse, Paris 1975.
- Matoré G., *Histoire des dictionnaires français*, Larousse, Paris 1968.
- Milewski T., *Z zagadnień językoznawstwa ogólnego i historycznego*, PWN, Warszawa 1969.
- Pilorz A., *Importance de recherches détaillées sur la syntaxe d'un écrivain*, „Biul. Lub. T-wa Naukowego” Sectio A, XI (1971), 43-47.
- „Recherches de stylistique” 2 (1967).
- Ruwet N., *Introduction à la grammaire générative*, Plon, Paris 1967.
- Saussure F., de, *Cours de linguistique générale*, 5^e éd., Payot, Paris 1960.
- Sebeok T. A. (ed.), *Style in Language*, Mitchell Press, New York 1960.
- Slama-Cazacu T., *Les éléments de la communication, niveaux du code et la triade langage — langue — parole*, *Linguistique contemporaine* (publ. par Jean Dierickx et Yvan Lebrun). *Hommage à Eric Buyssens*, ULB — Ed. de l'Institut de Sociologie, Bruxelles 1970, 11-25.
- Slama-Cazacu T., *La psycholinguistique. Lectures*, Klincksieck, Paris 1972.
- Stylistyka Bally'ego (choix de textes „traduits et annotés par U. Dąmbska-Prokop)*, PWN, Warszawa 1966.
- Sumpf J., *Introduction à la stylistique du français*, Larousse, Paris 1971.
- Vossler K., Spitzer L., (choix de textes) *Studia stylistyczne*, sous la dir. de Maria Renata Mayenowa et Ryszard Handke, PIW, Warszawa 1972.
- Widłak S., *La relation entre la psycholinguistique et la stylistique*, Actes du Xe

Congrès International des Linguistes, Bucarest. 28 VIII - 2 IX 1967, Comité de réd. Al. Graur (et autres), t. 3, 223-228.

Wierzbicki A. et P., *Praktyczna stylistyka*, Wiedza Powszechna, Warszawa 1968.

Chapitre IV

Andrievskaïa A., *Syntaxe du français moderne*, Vichtcha Chkola, Kiev 1973
 Apollinaire G., *Oeuvres poétiques*, Gallimard, Paris 1959 (Bibliothèque la Pléiade).

Benveniste E., *Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, Paris 1966.

Brøndal V., *Sound and Phoneme*, Essais de linguistique générale, Munksgaard, Copenhague 1943.

Chevalier J. G., *Histoire de la syntaxe. Naissance de la notion de complément dans la grammaire française (1530-1750)*, Droz, Genève 1968.

Chomsky N., *Current Issues in Linguistic Theory*, Mouton, The Hague 1964.

Chomsky N., *Wkład językoznawstwa do badań nad ludzkim umysłem „Znak”* 252 (juin 1975), 764-781.

Dessaintes M., *Éléments de linguistique descriptive en fonction de l'enseignement du français*, La Procure, Namur et Bruxelles 1960.

Dubois J., *Grammaire structurale du français*, vols I-III, Larousse, Paris 1965-1969.

Dubois J., Dubois Charlier F., *Éléments de linguistique française: Syntaxe*, Larousse, Paris 1970.

Fischer M., Hacquard G., *A la découverte de la grammaire française*, Hachette, Paris 1959.

Frei H., *Syntaxe et Méthode*, Enzyklopädie der Geisteswissenschaften. Arbeitsmethoden, 4. Lieferung: Methoden der Sprachwissenschaft, Oldenburg Verl., München u. Wien 1968.

Gawroński A., Chomsky — odkrycie racjonalnych układów w podświadomości człowieka, „Znak” 252 (juin 1975) 738-764.

Genouvrier E., Peytard J., *Linguistique et enseignement du français*, Larousse, Paris 1970.

Gougenheim G., *Système grammatical de la langue française*, nouv. tirage, d'Artrey, Paris 1963.

Grammaire Larousse du français contemporain, Larousse, Paris 1964.

Greimas A. J., *Sémantique structurale*, Larousse, Paris 1966.

Grevisse M., *Le Bon Usage*, 9^e éd., Duculot, Gembloux 1969.

Gross M., *Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe du verbe*, Larousse, Paris 1965.

Gülich E., *Makrosyntax der Gliederungssignale im gesprochenen Französisch*, Fink, München 1970.

Hattori S., *The Analysis of Meaning*, For Roman Jakobson, *Essays on the Occasion of This Sixtieth Birthday 11 October 1956*, Mouton, The Hague 1956.

Huttar J. L., *On Distinguishing Clause and Sentence*, „Linguistics” 105 (June 1973), 69-82.

Klemensiewicz Z., *Problematyka składniowej interpretacji stylu (1950)*, W kręgu języka literackiego i artystycznego, PWN, Warszawa 1961. 157-203.

Klemensiewicz Z., *Zarys składni polskiej*, 6^e éd., PWN, Warszawa 1969.

- Knobloch J., u. a., Sprachwissenschaftliches Wörterbuch, Heidelberg, Winter, de 1961 à 1971: 6 fascicules (A — Dahlsches Dissimilationsgesetz).
- Kurkowska H., Skorupka S. *Stylistyka polska — zarys*, PWN, Warszawa 1959.
- Kuryłowicz J., *Współczesne językoznawstwo*, Znak 203 (mai 1971), 537-560.
- La linguistique. Guide Alphabétique, sous la dir. d'André Martinet, Denoël, Paris 1969.
- Le Bidois G., Le Bidois R., *La Syntaxe du français moderne*, t. II, 2^e éd., Picard, Paris 1967.
- Lévi-Strauss C., *Le cru et le cuit*, Plon, Paris 1964.
- Mańczak W., *Z zagadnień językoznawstwa ogólnego*, Ossolineum, Wrocław 1970.
- Marchand F., Leeman D., Schutte A., Fabre, C., *Comment apprendre la grammaire?* t. I, Larousse, Paris 1973.
- Martinet A., *Eléments de linguistique générale*, Colin, Paris 1960.
- Mathesius V., *O tak zwanym aktualnym rozczłonkowaniu zdania, [in:] O spójności tekstu*, sous la dir. de Maria Renata Mayenowa, Ossolineum, Wrocław 1971.
- Mauger G., *Grammaire pratique du français d'aujourd'hui, langue parlée, langue écrite*, Hachette, Paris 1968.
- Meillet A., Cohen M., *Les langues du monde*. Par un groupe de linguistes, sous la dir. de [...], nouv. éd., 2 vols C.N.R.S., Paris 1952.
- Meyer-Lübke W., *Grammaire des langues romanes*, t. III (Syntaxe), trad. fr. par A. et G. Doutrepoint, Welter, Paris 1906.
- Mikus F., *En marge du sixième Congrès International des Linguistes (Paris 1948)*, Miscelánea Homenaje a André Martinet. Estructuralismo e historia, I, ed. por Diego Catalán, Universidad de La Laguna — Canarias (Distribución: Gredos, Madrid) 1957, 159-221.
- Mounin G., *Linguistique du XX^e siècle*, P.U.F., Paris 1972.
- Mounin G., *Les problèmes théoriques de la traduction*, Gallimard, Paris 1963.
- Nique Ch., *La syntaxe, „Le français aujourd'hui”*, Paris, 19 (1972), 50-66.
- Pilorz A., *Compte rendu de Linguistique contemporaine* (publ. par Jean Dierickx et Yvan Lebrun). *Hommage à Eric Buysens*, ULB — Ed. de l'Institut de Sociologie, Bruxelles 1970, „Logopedia” 12 (1975), 140-144.
- Pottier B., *Systématique des éléments de relation. Etude de morphosyntaxe structurale romane*, Klincksieck, Paris 1962.
- Polański K., *Składnia zdania złożonego w języku górnołużyckim*, Ossolineum, Wrocław 1967.
- Regula M., *Historische Grammatik des Französischen*, Bd. III: Syntax, Winter, Heidelberg 1966.
- Richer E., *Français parlé, français écrit. Description du système de la langue française contemporaine*, 2^e éd., Desclée de Brouwer, Bruges-Paris 1964.
- Richer E., *Grammaire française pour notre temps*, Desclée de Brouwer, Bruges-Paris 1965.
- Ries J., *Beiträge zur Grundlegung der Syntax*, Heft II: Zur Wortgruppenlehre. Mit Proben aus einer ausführlichen Wortgruppenlehre der deutschen Sprache der Gegenwart, Taussig, Prag 1928.
- Ries J., *Beiträge zur Grundlegung der Syntax*, Heft III: Was ist ein Satz? Ein kritischer Versuch, Taussig, Prag 1931 (nouv. éd., Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1967).
- Ruwet N., *Tendances nouvelles en syntaxe générative*, „Langages” 14 (1969).
- Ruwet N., *Théorie syntaxique et syntaxe du français*, Seuil, Paris 1972.

- Sandfeld K., *Syntaxe du français contemporain. Les propositions subordonnées*, 2^e éd. Droz-Minard, Genève et Paris 1965.
- Scheurweghs G., *Present-Day English Syntax*, Longmans, London 1959.
- Seidel E., *Geschichte und Kritik der wichtigsten Satzdefinitionen*, Frommannsche Buchhandlung Walter Biedermann, Jena 1935.
- Stempel W.-D., *Untersuchungen zur Satzverknüpfung im Altfranzösischen*, Westermann, Braunschweig 1964.
- Togebly K., *Structure immanente de la langue française*, trad. fr., 2^e éd., Larousse, Paris 1965.
- Tuțescu M., *Le groupe nominal et la nominalisation en français moderne*, Soc. Roum. de Linguistique Romane, Bucarest 1972 (distr. par Klincksieck, Paris).
- Uitti K., D., *Problems of Style in Language*, „Romance Philology” 4 (1962).
- Ullmann S., *Style in the French Novel*, University Press, Cambridge 1957.
- Velde Van de R. G., *Inleiding tot de structurele morfosyntaxis*, Labor, Antwerpen — Brussel 1972.
- Vogt H., *Le kalispel*, In: *Le Langage*, sous la dir. d'André Martinet (Encycl. de la Pléiade), Gallimard, Paris 1968, 1003-1021.
- Voisin W., *Compte rendu de Nicolas Ruwet, Introduction à la grammaire générative*, Plon, Paris 1967, „Langue français” 1 (févr. 1969), 108-110.
- Wagner R.-L., *La grammaire française, t. II: La grammaire moderne, voies d'approche, attitudes des grammairiens*, S.E.D.E.S., Paris 1973.
- Wagner R.-L., Pinchon J., *Grammaire du français classique et moderne*, Hachette, Paris 1962.
- Wartburg W. von., Zumothor P., *Précis de syntaxe du français contemporain*, 2^e éd., Francke, Bern 1958.
- Whitehall H., *Structural Essentials of English*, Longmans, London 1958.
- Z zagadnień językoznawstwa współczesnego. Gramatyka transformacyjna, teoria informacji. Wybór materiałów, PWN, Warszawa 1966.

Chapitre V

- Albrecht J., *Le français langue abstraite*, Dissertation, Fotodruck Präzis B. v. Spangenberg, Tübingen 1970.
- Bauche H., *Le langage populaire*, nouv. éd., Payot, Paris 1951.
- Beck P., *Manuel pratique de philologie romane, t. I*, Picard, Paris 1970.
- Beckman J., *Magie, grimoires et trésors cachés, à Malmédy et à Marbais, au XVIII^e siècle, Mélanges de folklore et d'ethnographie dédiés à la mémoire d'Elisée Legros*, Musée Wallon, Liège 1973.
- Benveniste E., *La phrase relative, problème de syntaxe générale*, „Bull. de la Soc. de Ling. de Paris” 53 (1957-1958), fasc. 1, 39-54.
- Blinkenberg A., *L'ordre des mots en français moderne. Deuxième partie*, Levin & Munksgaard, København 1933 (réimpr. 1969).
- Bonnard H., *Lequel /qui/ quoi pronoms relatifs*, Mém. Grevisse pour le trentième anniversaire du *Bon Usage*, Duculot, Gembloux 1966.
- Brunot F., *La Pensée et la Langue*, 3^e éd. rev., 2^e tirage, Masson, Paris 1953.
- Bühler K., *Sprachtheorie. Die Darstellungsfunktion der Sprache*, 2. unveränd. Aufl., Stuttgart 1965.
- Bulck G., van, *Les dialectes San ou le Bochiman*, Antoine Meillet et Marcel Cohen (éds.), *Les Langues du monde, t. II*, Paris 1952, 927-940.

- Cuendet G., Sur l'expression de la particule relative, Mél. Charles Bally, Georg Genève 1939.
- Damourette J., Pichon E., Des Mots à la Pensée. Essai de Grammaire de la Langue Française, t. IV, d'Artrey, Paris 1969.
- De Boer C., Syntaxe du français moderne, 2^e éd, entièrem. rev. Universitaire Pers, Leiden 1954.
- Dumézil G., Langues caucasiennes, [In:] A. Meillet et M. Cohen, Les Langues du monde, t. I, Paris 1952, 227-254.
- Ettmayer K., Analytische Syntax der französischen Sprache, mit besonderer Berücksichtigung des Altfranzösischen, Bd. I, Niemeyer, Halle 1930.
- Filec S., Sur le critère de division des propositions relatives en déterminatives et explicatives, „Romanica Wratislaviensia” 7 (1972), 119-137.
- Foulet L., Difficulté du relatif en français moderne, „Rev. de Philol. fr. et de Littér.”, 1928, 100-124, 161-181.
- François A., Histoire de la langue française cultivée des origines à nos jours, t. I, Jullien, Genève 1959.
- Guiraud P., Le système du relatif en français populaire, „Langages” 3 (sept. 1966), 40-48.
- Haas J., Abriss der französischen Syntax, Niemeyer, Halle 1922.
- Jakobson R., Essais de linguistique générale, Editions de Minuit, Paris 1970.
- Kukenheim L., Grammaire historique de la langue française. Les parties du discours, Universitaire Pers, Leiden 1967.
- Kukenheim L., Grammaire historique de la langue française. Les syntagmes, Universitaire Pers, Leiden 1968.
- Lorian A., L'ordre des propositions dans la phrase française contemporaine. La cause, Klincksieck, Paris 1966.
- Martin R., Quelques réflexions sur le système relatif-interrogatif QUI / CUI // QUE -- COI en ancien français, „Trav. de Ling. et de Litt. de Strasbourg” 5 (1967) 1, 97-122.
- Martinet A., La linguistique synchronique. Etudes et Recherches, P.U.F., Paris 1965.
- Nordahl H., Inversion et progression dans la subordonnée relative en français moderne (quelques principes de base de l'étude de l'organisation séquentielle de la phrase), „Le français moderne” 41 (1973) 2 (avril), 113-130.
- Oulmont Ch., Etude sur la langue de Pierre Gringoire, Champion, Paris 1911.
- Pinchon J., Les pronoms adverbiaux *en* et *y*. Problèmes généraux de la représentation pronominale, Droz, Genève 1972.
- Pohl J., Témoignages sur la syntaxe du verbe dans quelques parlers français de Belgique, Palais de l'Académie, Bruxelles 1962.
- Pohl J., L'homme et le signifiant, Nathan — Labor, Paris et Bruxelles 1972.
- Raynaud de Lage G., Introduction à l'ancien français, 2^e éd. rev. et augm., S.E.D.E.S., Paris 1959.
- Raynaud de Lage G., Manuel pratique de l'ancien français, 4^e tirage, Picard, Paris 1970.
- Remacle L., Syntaxe du parler wallon de La Gleize, t. 3, Les Belles Lettres, Paris 1960.
- Rydén M., Relative Constructions in Early Sixteenth Century English. With Special Reference to Sir Thomas Elyot, Almqvist & Wiksells, Uppsala 1966.
- Sauvageot A., Les procédés expressifs du français contemporain, Klincksieck, Paris 1957.

- Sauvageot A., *Le Hongrois*, [In:] *Encyclopédie Française*, t. II: *L'outillage mental*. Pensée. Langage. Mathématique, Paris 1937, fasc. juill.
- Sechehaye A., *Essai sur la structure logique de la phrase*, Champion, Paris 1926.
- Sneyders de Vogel K., *Syntaxe historique du français*, 2e éd. rev. et augm., Wolters, Groningue et la Haye 1927.
- Stati S., *Teorie și metoda in sintaxa*, Bucuresti 1967.
- Thomov T., *Français parlé et français écrit*, Actes du Xe Congrès Internat. de Ling. et Philol. Romanes, Strasbourg, 1962, publ. par Georges Straka, t. II Klincksieck, Paris 1965, 427-442.
- Zawadowski L., *Zagadnienia teorii zdań względnych*, Wrocł. T-wo Naukowe Wrocław 1952.

ROLA I STRUKTURA ZDANIA WZGLĘDNEGO W PROZIE ANTOINE DE LA SALE

Streszczenie

Praca stanowi część teoretyczno-metodologiczną rozprawy nad wybranym zagadnieniem składni francuskiego prozaika z XV w., autora obszernych kompilacji dydaktycznych *La Salade* oraz *La Sale*. Poczesne miejsce w historii literatury francuskiej tego okresu zajmuje Antoine de La Sale dzięki powieści *Jehan de Saintré*. Z pomniejszych utworów na uwagę zasługują *Des anciens tournois et faitz d'armes* (o sztuce organizowania turniejów) i *Du Réconfort de Madame du Fresne* (przykład literatury konsolacyjnej, o znacznych wartościach artystycznych).

Notatka wprowadzająca, odsyłając do wyczerpujących, już istniejących opracowań biograficznych oraz sygnalizując edycje tekstów pisarza (z podkreśleniem zasług F. Desonay'a), ogranicza się do szkicowej charakterystyki sylwetki A. de La S.

Rozdz. I przedstawia szczegółowo sposób pobierania próbek tekstu tworzących reprezentatywny „corpus” (140 stron druku — teksty A. de La S. posiadają nowoczesne wydania krytyczne — stanowi ok. 20% całości). Korzystano tu z sugestii zawartych u Mortézy Mahmoudiana, Jean-Claude Corbeila i Urszuli Dąbskiej-Prokop.

Krótki rozdz. II, „Uzasadnienie wyboru autora”, sygnalizuje powszechnie przyjmowane znaczenie A. de La S. jako wybitnego prozaika, a jak słusznie uważa R.-L. Wagner, dla badania języka tego okresu przydatna jest właściwie tylko proza, a nie poezja; proza bowiem jest wówczas najmniej skostniałą formą wypowiedzi literackiej. Z drugiej strony ogromnie ważki jest fakt przynależności autora do okresu zwanego w historii języka średniofrancuskim: okres ten jest bez porównania słabiej zbadany niż starofrancuski, a właśnie on, jak z dużą dozą słuszności sądzi Pierre Guiraud, jest rozstrzygający dla rozwoju francuszczyzny w okresie późniejszym, nacechowanego pogłębiającym się rozziwem między literacką a potoczną odmianą języka francuskiego.

Rozdz. III, „Uzasadnienie wyboru tematu (część stylistyczna)” wychodzi od schematu komunikacji językowej w postaci sformułowanej przez Leona Kaczmarka. Badanie tekstu, wytworu jednostkowego użytkownika języka, należy pojmować jako przedmiot stylistyki (nauki o stylu), podczas gdy system języka, wytwór spo-

łeczny, rozumiemy jako przedmiot językoznawstwa *sensu stricto*, zaś procesy (jednostkowy po stronie nadawcy, społeczny po stronie odbiorcy) interesują psycholingwistykę i socjolingwistykę. W związku z tym musiano ustosunkować się do stylistyki Bally'ego, która właśnie pozostawiała tekst poza polem widzenia stylistyki. O ile rozwój nowoczesnej stylistyki przebiegał najpierw raczej pod znakiem pojęcia odchylenia (np. L. Spitzer), to obecnie dominuje pojęcie wyboru. W dużej mierze rozważania tego rozdziału inspirowane są teoretyczną pracą Gilles-Gaston Grangera, *Essai d'une philosophie du style*, unaoczniającą wszechobecność stylu w wszelkim działaniu implikującym wybór. Jeżeli gramatyka i słownictwo stanowią inwentarz cech obligatoryjnych języka, stylistyka zajmuje się, według określenia Guirauda, nieskończonym i zawsze otwartym inwentarzem wyborów.

W rozdz. IV, „Uzasadnienie wyboru tematu (część składniowa)”, przeprowadzono najpierw odgraniczenie syntaksy od morfologii. Następnie, uznając zdanie za ośrodek zainteresowań składni, rozpatrzono niektóre propozycje definicji zdania. W tym kontekście szerzej omówiono oryginalne rozwiązanie generatywistyczne (niedefiniowalność zdania, pojętego jako aksjomat). Zaakcentowano uprzywilejowanie składni przez chomskizm w przeciwieństwie do klasycznego strukturalizmu (de Saussure). Idąc za Z. Klemensiewiczem, upatrującym w składni najważniejszy współczynnik stylu, oraz stawiając w centrum składni zdanie, trzeba uznać analizę budowy zdania za istotną dla charakterystyki stylu autora.

Pracując nad tekstami pisanymi, musiano, ze względów praktycznych, przyjąć za wyznacznik jednostki zdaniowej interpunkcję. Na poparcie takiego rozwiązania przytoczono szereg autorów (np. Shirô Hattori).

W dalszej części rozdziału omówiono problematykę zdania złożonego i zdania prostego, nie będącego nigdy częścią innego zdania.

W ostatnim rozdz., V, „Uzasadnienie wyboru tematu (część III: zdanie względne)”, zajęto się opozycją parataksa/hipotaksa, a następnie rozmaitymi klasyfikacjami zdań podrzędnych, wśród których zdania względne zajmują miejsce szczególne z uwagi na specyficzny charakter nawiązania oraz pośrednie miejsce między hipotaksą a parataksą (zdania względne eksplikatywne, choć wprowadzane wyrazami względnymi, stanowią ekspansję o charakterze współrzednym). Z drugiej strony, zdania względne są najliczniejszą kategorią wśród zdań podrzędnie złożonych w języku francuskim, a u A. de La S. występują z szczególnym nasileniem (ten rys dzieli A. de La S. z językiem pisanym swej epoki, której jest reprezentatywnym przedstawicielem).